



Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

02

INFRASTRUCTURE

04

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

06

EDUCATION

04

SOCIAL

01

TRANSPORT

04

ADMINISTRATION

28

ECONOMIE

03

RURAL

05

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

N° 2890

11 Septembre 2023

11 September 2023

05:00 PM/17h:00

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boite mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale^(*) :

N° Carte Contribuable^(*) :

N ° Registre de Commerce^(*) :

Statut Juridique^(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise^(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays :

Ville :

Adresse^(**) :

B.P. :

Tél.^(*) :

Fax :

E-mail^(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure^(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice^(*) :

Référence^(*) :

Maître d'Ouvrage^(*) :

Autorité Contractante :

Objet^(*) :

Montant(en chiffres)^(*):

Date Signature^(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire^(*):

(N° Compte ARMP)

Express Union

(N° 91190008943026)

CC EC-SA

(N° 100-017265-314-30)

BICEC

(N° 97568660005/16)

Banque Atlantique

(N° 9510173000510)

SCB-CAMEROUN

(N° 9000019311691)

Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement^(*) :

Date de Versement^(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement^(*) :

Oui Non

Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)^(*) : Oui Non

Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

#

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	2145-23/ADC/DG/DG.M/DG.MT/rtm Lire
	Titre/objet	PORANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DES SOUMISSIONNAIRES PRÉ QUALIFIÉS À L'ISSUE DE L'ANALYSE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES DES CONSULTANTS POUR LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A
	Reference	316/DAO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/2023 Lire
2	Titre/objet	DECISION COMMUNAUTAIRE 316/DAO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/2023 PORANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DES ŒUVRES D'ART PAR LES ARTISTES DE LA REGION DE L'OUEST POUR LA DECORATION ET L'EMBELLISSEMENT DU PK+300 ET LA POSE DU BUSTE DE TAMBACH {EN PROCEDURE D'URGENCE}.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A
	Reference	00020/AONR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR)N°00020/AONR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 8 SEPTEMBRE 2023POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA CONSTRUCTION ET DISTRIBUTION DES FUMOIRS AMELIORES DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES DE MANGROVES AU CAMEROUNFINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS/MINEPDED 2023)
3	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	28-09-2023
	Reference	05/LDC/ MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOU/E/UGP/CSPM/RAF/23 Lire
	Titre/objet	LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N°005/LDC/ MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOU/E/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE EN VUE DE LA SOUSCRIPRION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE PERSONNEL DU PROJET VIVA-BENOU/E ET LEURS AYANTS DROITS
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
4	Date de clôture	05-10-2023
	Reference	01 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°31/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16/08/2023POUR LA MISE A JOUR DES FIRMWARES DES INFRASTRUCTURES SERVEUR ET STOCKAGE DE LA SOCIETE ADC S.A. ADDITIF N°1 :
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	015/DC/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°015/DC/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 DU 04/09/2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NORD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-09-2023
7	Reference	N° 0148/C/MINOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0148/C/MINOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 25 AOUT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE MENER L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA SECURISATION ET LA VALORISATION DURABLE DU PARC NATIONAL DE DOUALA - EDEA ET LA RESERVE DE FAUNE DU LAC OSSA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
8	Reference	08616/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°8616/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 05/09/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSION RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°083/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/07/2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
9	Reference	00000028/D/MINFI/CTR/UGAMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00000028/D/MINFI/CTR/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT / OFFICE CEREALIER ET DU DIAGNOSTIC DE L'OFFICE CEREALIER
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
10	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C- BANGOU/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU LO/AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 EN 2 LOTS SEPARES DANS LA COMMUNE DE BANGOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
11	Reference	25/D/C-NG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°25/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°0004BIS/DC/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE RELATIVE A LA FOURNITURE MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) POUR LES ECOLES DE L'IAEB DE LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	N° 00000669/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00000669/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU MINADER EN DEUX (02) LOTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
13	Reference	001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2023 DU 18 AOÛT 2023POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES IMMEUBLES T PAIR, T IMPAIR, U PAIR, U IMPAIR, V PAIR, V IMPAIR, W PAIR, W IMPAIR, Z PAIR, Z IMPAIR ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA CITE SIC DE LA CITE VERTE/YAOUNDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A
14	Reference	005/C/DG/CM-SCDP/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 005/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRESLE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT 2023 RELATIF À LA FOURNITURE, A L'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE ÉMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU DE DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DÉPÔT DE BAFOUSSAM, QUE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 EST REPORTÉE AU 22 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT. /-
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de clôture	N/A
15	Reference	N° 0000032/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0000032/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023 FINANCEMENT : BIP DU PNDPHH, EXERCICE 2023, IMPUTATION : 57 30 184 36 00 15 524416
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
16	Reference	1255/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1255/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 DU 05/09/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN° 008/CIPM-TCRI/2023 DU 10 FÉVRIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS MÉTALLIQUES ACROW. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2023. IMPUTATION : 57 36 125 05 33 00 093 523411
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	273/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 273/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 DU 05/02/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 008/CIPM-TCRI/2023 DU 10 FÉVRIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS MÉTALLIQUES ACROW. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2023. IMPUTATION : 57 36 125 05 33 00 093 523411
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
18	Reference	08626/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AD Lire
	Titre/objet	DECISION N°08626/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AD DU 06/09/2023 PORTANT RESILIATION DU MARCHÉ N°090/21/M/SDCC/CIPM POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL DE L'USINE D'EGRENAGE DE COTON DE GOUNA.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A
19	Reference	056/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°056/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT PAYSAGER DES TROTTOIRS ET DU TERRE-PLEIN DU BOULEVARD DE LA LIBERTE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de clôture	N/A
20	Reference	136 /DP/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°136 /DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A
21	Reference	004/ONIT/MAYOR-KUMBE II COUNCIL/KIICITB/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 004/ONIT/MAYOR-KUMBE II COUNCIL/KIICITB/2023 OF 05/09/2023 FOR THE SUPPLY OF SECONDHAND PUBLIC WORK MACHINERY (GRADER) AT KUMBA II COUNCIL IN MEME DIVISION, SOUTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	27-09-2023
22	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF 01AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/C-BANGOU/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE D'URGENCE DU 10 AOÛT 2023 POUR LE CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 EN 2 LOTS SEPARES DANS LA COMMUNE DE BANGOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference	18/D/C-NG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°18/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDÉ RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT NO12/AONO/C-NG/CIPM/2023 DU 23 MARS 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DES ACTES DE LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A
24	Reference	0787-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	DECISION N°0787-23/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A
25	Reference	2102-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 22 JUIN 2023 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ÉCOLOGIQUE À L'AÉROPORT DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A
26	Reference	N°00000668 /D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire
	Titre/objet	DECISION N°00000668 /D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU MINADER EN DEUX (02) LOTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
27	Reference	N°00000671/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire
	Titre/objet	DECISION N°00000671/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE D'IRRIGATION ET DE PROTECTION DES CULTURES MARAÎCHÈRES POUR LE COMPTE DU PROJET NATIONAL D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION DES CULTURES MARAÎCHÈRES (PNAPCM)
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
28	Reference	18/C/C-POLI/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 18 /C/C-POLI/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04B1S/AONO/C-POLI/CIPM/2023 DU 20 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE (AVEC BUREAU) À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NINGA (GBÉRÉ), COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A



#

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	13/C/J09/SAEF Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°003/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 DU 25 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE L'AMENAGEMENT ET DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A
30	Reference	0815-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb Lire
	Titre/objet	PORTANT INFRACTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 22 JUIN 2023, POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ÉCOLOGIQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A
31	Reference	1234/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 1234/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 31 AOUT PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/ MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 19/04/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE NKONDJOCK-BAFANG (53,3KM) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	N/A
32	Reference	N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0000030/MINDER/SG/DRFP/SM/BPEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023FINANCEMENT : BIP DU PCP-AMO, EXERCICE 2023, IMPUTATION : 411 00 10 61 00 10 – 411 00 10 61 01 22
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
33	Reference	34/AONO/ADC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/09/2023POUR LA DIGITALISATION DU SYSTEME DE FACTURATION ET DE LA GESTION DES CAISSES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION :BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2023, LIGNE 24420807.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	11-10-2023
34	Reference	028/AONO/HGD/CIPM/2023 du 08 Septembre 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°028/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN AUTOCLAVE HORIZONTAL DE 500 LITRES DOUBLE OUVERTURE À L'UNITÉ DE STÉRILISATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	11-09-2023



#

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	N° 0000031/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0000031/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 FINANCEMENT : BIP DU PCP-AMO, EXERCICE 2023, IMPUTATION : 411 00 10 61 00 10 – 411 00 10 61 01 22
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
36	Reference	N° 0000033/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0000033/MINADER/SG/DRFP/SM/BPEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023FINANCEMENT : BIP DU PNAPCM, EXERCICE 2023, IMPUTATION : 57 30 184 04 660018 524416
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
37	Reference	270/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 270/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 31 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/ MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 19/04/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE NKONDJOCK-BAFANG (53,3KM) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	N/A
38	Reference	00000030/D/MINFI/CTR/UGAMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00000030/D/MINFI/CTR/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SIC ET ETUDE DE VIABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A
39	Reference	007/DC/AER/PERACE/UGP/SPM/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°007/DC/AER/PERACE/UGP/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES OUTILS TECHNIQUE DE GESTION ET ÉQUIPEMENTS DE MESURE ET DE CONTRÔLE, LOGICIELS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE (AER).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	11-10-2023
40	Reference	19/C/C-POLI/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/C/C-POLI/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-POLI/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 QUI A POUR OBJET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE POLI, COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference	004/DC/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 07/09/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE DE FORMATION DES METIERS DU CAFE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFEFINANCEMENT : BUDGET FODECC, EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	06-10-2023
42	Reference	030/SONARA/DG/CAB DU 06/09/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°030/SONARA/DG/CAB DU 06/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE SIMI CAMAROES SARL, DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UNE PARTIE DE LA TUYAUTERIE DE LA LIGNE DE DEBALLASTAGE CABOTEURS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
43	Reference	33/AONO/ADC/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 33/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11 / 09 /2023POUR L'INVENTAIRE ET L'EVALUATION DU PATRIMOINE DE LA CONCESSION DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2023, LIGNE 60570000.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	10-10-2023
44	Reference	100/23/AOIO/SDCC/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°100/23/AOIO/SDCC/CIPMDU 01/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE PREMIER DOR-LES ET LIFT-BOX H152
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	18-10-2023
45	Reference	00000029/D/MINFI/CTR/UGAMP Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00000029/D/MINFI/CTR/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON (SODECOTON)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
46	Reference	010/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023, RELATIF A L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 AU PROFIT DE LA COMMISSION NATIONALE D'HOMOLOGATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET DE LA CERTIFICATION DES APPAREILS DE TRAITEMENT (CNHPCAT) DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-09-2023



#

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference	008/CA/CUG/SG/DST/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°008/DA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_008/AONO/CUG/CIPMI/AG/2023 DU 27/07/2023RELATIF A LA FOURNITURE DES ENGRAIS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA POUR LA PROMOTION ET DIVERSIFICATION DES STOCKS DE SECURITE ALIMENTAIRE A TRAVERS LA SUBVENTION AU FONDS DE ROULEMENT DES ENGRAIS CNPCC. EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
48	Reference	027/AMI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/ASPM/23 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°027/AMI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/ASPM/2023DU 05 SEPTEMBRE 2023 SERVICES DE CONSULTANT POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES SENIOR
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	03-10-2023
49	Reference	002BIS/AONO/MINADER/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002BIS/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2003 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRACTEURS ET DE DEUX (02) CHARRUES ADAPTEES AUX TRACTEURS SUSCITES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY) AU MINADER.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	26-09-2023
50	Reference	005/ONIT/MIDENO/MITB/13/84/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 005/ONIT/MIDENO/MITB/13/84/2023 OF 05 SEPTEMBER 2023 THROUGH EMERGENCY PROCEDURE DIVIDED INTO FOUR (4) LOTS AS FOLLOWS : LOT 1: THE CONSTRUCTION OF AN OPEN HANGAR FOR THE MANAGEMENT OF HEAVY DUTY EQUIPMENT POOL AT RDC NKWEN LOT 2: THE CONSTRUCTION OF PART OF THE FENCE AND A SECURITY BOOTH AT THE MIDENO HEAD OFFICE IN BAMENDA LOT 3: THE CONSTRUCTION OF A POTATO SEED STORE HOUSE AND REPAIR OF ROOF OF THE ADJACENT WAREHOUSE AT THE TRIAL AND DEMONSTRATION CENTRE (TDC) SANTA LOT 4: THE CONSTRUCTION OF AN ULTRA MODERN COFFEE SHOP FOR NORTH WEST COOPERATIVE ASSOCIATION (NWCA) LTD AT THE PREMISES OF CLUB 58 UP STATION BAMENDA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-09-2023
51	Reference	028/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SQE/23 Lire
	Titre/objet	APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°028/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SQE/ASPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA SELECTION D'UN ORGANISME SPECIALISE (ONG) POUR LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS RIVERAINES DU PROJET SUR LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET LA LUTTE CONTRE LES MALADIES HYDRIQUES ET LA PROLIFERATION DES IST/VIH-SIDA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	04-10-2023



#

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	12/AONO PU/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO PU/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 DU 06/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ECOTOURISTIQUE COMMUNAUTAIRE A OLAMA DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE – PHASE 1
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-10-2023
53	Reference	N° 0587/D/MININFO/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 0587/D/MININFO/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 25 AOUT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE MENER L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA SECURISATION ET LA VALORISATION DURABLE DU PARC NATIONAL DE DOUALA - EDEA ET LA RESERVE DE FAUNE DU LAC OSSA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
54	Reference	23/D/C-NG/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°23/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°003/DC/C-NG/CIPM/2023DU DU 23 MAI 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIVE A L'AQUISITION DES BACS A ORDURE, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
55	Reference	00000029/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00000029/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000001/AONO/MINFI/CTR/CSPM/2023 DU 17 MAI 2023EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SIC ET ETUDE DE VIABILITE DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
56	Reference	00000027/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00000027/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000003/AONR/MINFI/CTR/2023 DU 08 MAI 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT / OFFICE CEREALIER ET DIAGNOSTIC DE L'OFFICE CEREALIER
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
57	Reference	11/AONO/C-BWA/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	RELATIVE AUX TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTE CRITIQUES SUR LES TRONÇONS DE ROUTE MOUMÉE PONT - BAPOUNGUE ET BÂNWA CENTRE - KAKOFINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2023.AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 07/09/2023 IMPUTATION : 57 27 100 02 641784 523 511 82157 36 126 01 641784 523 511 861
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	02-10-2023

#

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference	N°0586/D/MINOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0586/D/MINOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 25 AOUT 2023 PORTANT ANNNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0106/AONO/MINOF/CSPM/FC-PSFE/2023 DU 08 JUIN 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REFONTE DE L'APPLICATION COMCAM OPERATION 2
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
59	Reference	00000028/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00000028/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0000004/AONR/MINFI/CTR/2023 DU 16 MAI 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON (SODECOTON)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	N/A
60	Reference	00019/AONR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N°00019/AONR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 8 SEPTEMBRE 2023POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REVISION DE LA STRATEGIE SOUS-SECTORIELLE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLEFINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS/MINEPDED 2023)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de clôture	11-09-2023
61	Reference	1976-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N° 24/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	N/A
62	Reference	N°00000670/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE Lire
	Titre/objet	DECISION N°00000670/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION ET LA DISTRIBUTION DU PETIT MATÉRIEL ET OUTILLAGE AGRICOLE POUR LE COMPTE DES PRODUCTEURS ET DES PÉPINIÉRISTES DE LA FILIÈRE PALMIER À HUILE ET DE L'HÉVÉA AU PROFIT DU PROJET NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU PALMIER À HUILE ET DE L'HÉVÉA (PNDPHH)
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
63	Reference	027/AONO/HGD/CIPM/2023 du 08 Septembre 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°027/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES D'USURE DESTINEES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	06-10-2023

#

RESUME DES CONSULTATIONS

64

Reference	002/ASMI/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUES DES VERGERS CAFEIERS EN VUE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-09-2023

65

Reference	003/DC/MINADER/ CIPM-PARFCAFE/ /2023 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINADER/ CIPM-PARFCAFE/ /2023 DU 05 SEPTEMBRE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DE CENT TRENTÉ (130) SMARTPHONES AU PROFIT DU PROJET DE LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE)FINANCEMENT : BUDGET FODECC, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	05-10-2023

66

Reference	068/CUD/DSGP/SDPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 068/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT PAYSAGER DES TROTTOIRS ET DU TERRE-PLEIN DU BOULEVARD DE LA LIBERTEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

67

Reference	12/AONO/C-BWA/SG/CIPM-RTE/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERTDOSSIER D APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERTN° 12/AONO/C-BWA/SG/CIPM-RTE/2023 DU 07/09/2023 POUR L EXECUTION DES TRAVAUX D ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES TRONÇON 1 : BANWA CENTRE-FOTSI-SUD (5 KM) : TRONÇON 2 : BANWA CENTRE-BANKONDJI (6 KM) ; TRONÇON 3 ; BAPOUNGUE- MOUMEE MARCHE (4.5 KM) DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L OUEST. (EN PROCEDURE D URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET MINTP LIGNE FOND ROUTIER EXERCICE 2023, 2024
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	10-10-2023

68

Reference	00018/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N°00018/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 8 SEPTEMBRE 2023POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REVISION DU PROGRAMME – PAYS, ELABORER LE PROGRAMME NATIONAL EN TERME D'ADAPTATION ET D'ATTENUATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUESFINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTION SPECIALE (CAS/MINEPDED 2023)
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	28-09-2023



#

RESUME DES CONSULTATIONS

69	Reference	007BIS/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007BIS/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACHAT D'UN (01) TRACTEUR ET D'UNE (01) MOISSONNEUSE BATTEUSE POUR LE COMPTE DU PROJET NATIONAL DE STRUCTURATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTIONS ET DE LA VULGARISATION AGRICOLE (PROSAPVA) AU MINADER EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	26-09-2023
70	Reference	00043/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 05 septembre 2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 00043/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA FERME AVICOLE AFEMEPIA OBILI EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2023.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	03-10-2023
71	Reference	007/CA/CUG/SG/DST/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°007/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION MARCHE OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 00001/DCE/CUG/CIPM/2023 DU 17 AOÛT 2023, SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 03700-23/L7PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 24 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE DES CERTAINES ARTERES DU QUARTIER MAROUARE (REHABILITATION DE U CONTINUITÉ DE LA ROUTE BITUMEE COMMISSARIAT CARRFOUR 7 FIN GOUDRON (RESIDENCE: REPOS SERVICES)-ROUTE BITUMEE. CLINIQUE SOUTHIA DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2 DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.)
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A
72	Reference	016/AONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 016/DAONO/ GOUVERNEUR/CRPM-NO/2025 DU 04/09/2023 POUR REHABILITATION DES BUREAUX DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NORP, EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	25-09-2023
73	Reference	006/ONIT/MIDENO/MITB/13/84/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 006/ONIT/MIDENO/MITB/13/84/2023 OF 12 SEPTEMBER 2023 FOR THE ACQUISITION OF PROJECT VEHICLES THROUGH EMERGENCY PROCEDURE IN TWO LOTS AS FOLLOWS: LOT 1: THE SUPPLY OF ONE (1) 4WD LAND CRUISER PRADO LOT 2: THE SUPPLY OF TWO (02) 4WD PICKUP VEHICLES
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de clôture	10-10-2023
74	Reference	008/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2023 DU 06 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE BILINGUE AU QUARTIER ADMINISTRATIF DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	25-09-2023



#

RESUME DES CONSULTATIONS

75	Reference	010/DP/F32/SAEF Lire
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°010/DP/F32/SAEF DU 25/08/2023PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/F32/MO/CDPM-A1/2023 DU 13/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE IMMÉRGÉE AU LYCÉE BILINGUE DE KOUTABA, ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
76	Reference	08/D/A/MGAM/CIPM/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N° 08/D/A/MGAM/CIPM/SPM/2023 DU 24 AOÛT 2023PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE AFFÉRENT A LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM), COMMUNE DE MASSANGAM, DÉPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
77	Reference	01/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 PORTANT RESILIATION DU CONTRAT N° 013/C/MINADER/PDRM-II/COORDO/RPM/CSPM/TBEC/2021 DU 01/06/2021 DU PASSEE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2021 DU 18 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLES DE 160 HA DES BAS-FONDS ET VOIES D'ACCES DANS LE DÉPARTEMENT DU NOUN, POUR LE COMPTE DU PDRM-II.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
78	Reference	194/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 194/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2023 DU 28/08/2023 PORTANT RESILIATION DU CONTRAT N° 027/C/MINADER/PDRM-II/COORDO/RPM/CSPM/TBEC/2019 PASSEE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES ATROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOM MATOUMBAIN (LOT 1), POUR LE COMPTE DU PDRM.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
79	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01 RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA-BTOS/CIPM/AI/23 DU 10/08/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA COMMUNE DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
80	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 RELATIFS À LA DEMANDE DE COTATIONN* 01/DC /C-LVIDA/CIPM/23 DU POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DÉPARTEMENT DES BAMBOUTOS
	Nature de prestation	Fournitures
	Date de cloture	N/A



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DES SOUMISSIONNAIRES PRÉ QUALIFIÉS À L'ISSUE DE L'ANALYSE DES DOSSIERS ADMINISTRATIFS ET D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS TECHNIQUES DES CONSULTANTS POUR LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°001/DDP/ADC/CSPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

N° D'ORDRE	SOUMISSIONNAIRE	NOTE SUR 100 POINTS	OBSERVATIONS
1.	Groupement SETEC International/SETEC Cameroun	80.125	<i>Admis à l'analyse de son offre financière.</i>
2.	Groupement STUDI International/STUDI Cameroun	77, 250	<i>Admis à l'analyse de son offre financière.</i>

Les Soumissionnaires **Groupement SETEC International/SETEC Cameroun** et **Groupement STUDI International/STUDI Cameroun** sont invités à prendre part à l'ouverture de leurs propositions financières qui aura lieu le

13/09/2023 à partir de 15 heures précises, dans les locaux de la Direction Générale sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAFOUSSAM

**DECISION COMMUNAUTAIRE 316/DAO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA
LETTRE COMMANDE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°02/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP;SPMP/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE
REALISATION DES ŒUVRES D'ART PAR LES ARTISTES DE LA REGION DE L'OUEST POUR LA
DECORATION ET L'EMBELLISSEMENT DU PK+300 ET LA POSE DU BUSTE DE TAMBAH (EN
PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA VILLE DE BAFOUSSAM,
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR :**

DECIDE :

Article 1er: La Lettre Commande objet de PAppl d'Offres National Ouvert N°02/AONO/CUB/SG/DAG/SDMGP/SPMP/C1PM/2023 DU 18 AVRIL 2023 pour les travaux de réalisation des Œuvres d'Art par les Artistes de la Région de l'Ouest pour la décoration et l'embellissement du PK+300 et la pose du buste de TAMBAH (en procédure d'urgence) est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée aux ETS NERV- CHANCE, B.P : Bafoussam, TEL ; (+237) 696 83 90 57, pour un montant TTC de 7 394 693 FCFA (sept millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille six cent quatre-vingt-treize) Francs CFA et pour un délai d'exécution de cinq (03) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où_besoin sera.

BAFOUSSAM le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

TAFAM Roger



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°31/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 16/08/2023 POUR LA MISE A JOUR
DES FIRMWARES DES INFRASTRUCTURES SERVEUR ET STOCKAGE DE LA SOCIETE ADC S.A. ADDITIF
N°1 :**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique : Les dispositions de l'appel d'offres suscité sont modifiées ainsi qu'il suit : Les soumissionnaires de l'Appel d'offres ci-dessous visés sont informés qu'une visite guidée des sites concernés à leur attention est prévue pour une meilleure appréciation des prestations à effectuer, selon le chronogramme ci-après : Yaoundé le 08/09/2023 à 11 heures précises, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen ; Douala le 11/09/2023 à 11 heures précises, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Douala.

YAOUNDE le 1 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
OWONA ASSOUMOU THOMAS*



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**LETTRE DE DEMANDE DE COTATION N°005/LDC/ MINEPAT/MEADEN/VIVA
BENOUE/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
PRESTATAIRE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR LE
PERSONNEL DU PROJET VIVA-BENOUE ET LEURS AYANTS DROITS**

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE) dans la Région du Nord, et a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre d'un Marché pour le « **recrutement d'un prestataire en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel du Projet VIVA-BENOUE et leurs ayants droits** ».

2. Consistance des prestations

Police d'assurance maladie.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

Elle est ouverte à égalité de conditions **à toutes les entreprises de droit camerounais, justifiant d'une bonne expérience dans le domaine des assurances.**

6. Financement

Crédit IDA N° 6770 - CM

7. Consultation du Dossier

Le Coordonnateur invite tous les prestataires intéressés à consulter et à retirer **gratuitement** la Demande de Cotation à l'adresse ci-dessous, dès publication de la présente Lettre de Demande de Cotation.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait de la Demande de Cotation ne se fait pas en ligne. Il se fait essentiellement à l'adresse ci-dessus indiquée par décharge dans le registre des offres.

Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires ou retirer la Demande de Cotation (DC) auprès de l'Unité de Gestion du Projet, bureau annexe de l'UGP, sis à la MEADEN, Garoua/Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire AMADOU BANISSE, B.P. : 1805 Garoua, Tél.: (+237) 690 56 75 55/699 03 57 90, Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à dokarimoo@

9. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint le Bordereau Descriptif et Quantitatif des fournitures que je vous demanderais de bien vouloir chiffrer et me retourner en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles à l'adresse ci-dessous et contenant la mention :

« Demande de Cotations N°005/DC/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 du 05 Septembre 2023 pour recrutement d'un prestataire en vue de la souscription d'une police d'assurance maladie pour le personnel du projet VIVA-BENOUE et leurs ayants droits ».

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Les prestations se feront dans un délai de **douze (12) mois** dès Notification de l'Ordre de Service.

11. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit produire une garantie de soumission d'un montant de **Six cent mille (600 000) Francs CFA**. La période de garantie est de **quatre-vingt-dix (90) jours** supérieurs au délai de validité des offres. Cette garantie doit être délivrée par une institution prévue par la réglementation en vigueur et figurer dans l'enveloppe contenant les pièces administratives.



12. Recevabilité des Offres

Les exigences en matière de qualification sont :

Pièces Administratives :

Le dossier administratif comportera les pièces suivantes et datant de moins de trois (03) mois :

- a) L'Attestation d'Immatriculation fiscale à jour ;
- b) L'Attestation de Domiciliation Bancaire ;
- c) L'Attestation de Non Redevance timbrée;
- d) L'Attestation de Non Faillite ;
- e) L'Attestation de Non Exclusion des marchés publics (ARMP) ;
- f) L'Attestation de soumission CNPS et spécifique à la présente soumission ;
- g) Le Plan de Localisation ;
- h) L'Attestation d'adhésion aux dispositions CIMA délivrée par le MINFI (Division des Assurances).

La gestion de la police d'assurance relative à la présente demande de cotation sera assurée par le Cabinet de Conseil et de Gestion en Assurance (CGA).

N.B.1 : La Garantie de soumission doit être contenue dans l'enveloppe des pièces administratives.

Toutes les pièces citées ci-dessus devront être certifiées conformes, signées par les autorités compétentes et datées de moins de trois (03) mois.

N.B.2 : En dehors de la caution de soumission et de l'attestation d'adhésion aux dispositions CIMA délivrée par le MINFI (Division des Assurances), l'absence d'une pièce administrative n'est pas un critère éliminatoire au moment de l'évaluation. Mais, toutes ces pièces seront exigées au moment de la signature du Marché.

Exigences Techniques :

- La Lettre de cotation, datée et signée suivant le modèle ci-dessous ;
- Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- La Description des risques à couvrir ;
- Le Projet de Lettre de Marché, rempli, daté, signé et cacheté ;
- La présentation d'une liste de marchés similaires (au moins deux (02) dans le domaine des assurances maladies au cours des cinq (05) dernières années (2022, 2021, 2020, 2019, et 2018) ;
- Une Attestation de Capacité Financière d'au moins trente millions (30 000 000) Francs CFA.



N.B. : Joindre les copies des 1ères et dernières pages des contrats et procès-verbaux de réception y relatifs.



13. Ouverture des Plis

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **05 Octobre 2023 à 10 heures (heure locale)**.

L'ouverture des plis se fera par la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) du Projet VIVA BENOUE, le **05 Octobre 2023 à 11 heures mn précises**, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés s'ils le souhaitent, dans la salle des réunions de la MEADEN.

14. Critères d'évaluation

La Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) procèdera à l'ouverture et à l'évaluation des offres selon l'ordre ci-après :

- a)** L'examen de la recevabilité des pièces administratives. L'offre du soumissionnaire devra comporter les pièces (datées de moins de trois (03) mois).
- b)** L'examen des exigences techniques.
- c)** Seules les offres jugées conformes pour l'essentiel feront l'objet de l'analyse financière.
- d)** La vérification des opérations arithmétiques en multipliant le cas échéant, le prix unitaire par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délgué attribuera le marché sur proposition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés (CSPM) au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les offres resteront valides pour une période de **soixante (60) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les prestations à fournir dans le cadre de la présente Demande de Cotations seront à livrer à Garoua, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) –Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, Tél.: (+237) 690 56 75 55/699 03 57 90, Email : vivabenoue237@gmail.com, avec copie à dokarimovic@hotmail.com.

GAROUA le 5 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

COMMUNE DE BANGOU

ADDITIF N° 01AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°14/AONO/C-BANGOU/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU LO/AOUT 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 EN 2 LOTS SEPARÉS DANS LA COMMUNE DE BANGOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1 Remises des offres	
Au lieu de ...	<p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au Service des Marchés des Projets et Programmes de la Direction des Projets et Programmes de Partenariat, sis à l'ancien Immeuble siège du FEICOM au plus tard le 12/09/2023 à 14 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°014/AONO/C-BANGOU/CIPM-PCCM/2023 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4 EN 2 LOTS SÉPARÉS DANS LA COMMUNE DE BANGOU » « A N'OUVrir QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues. Les offres devront être accompagnées d'un CD contenant la version numérique sous format Excel du cadre de détail quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires.</p>
Lire plutot	<p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés auprès du Programme de construction des cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOIJNDE(ancien site), au plus tard le 25/09/2023 à 14 heures, heure locale</p>

2 Ouverture des Plis	
Au lieu de ...	<p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 12/09/2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
Lire plutot	<p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/09/2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Programme de construction des cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE(ancien site).</p>

BANGOU le 8 Aout 2023

Le MAIRE

SIKAPIN Paul



SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°015/DC/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023
DU 04/09/2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE DE
L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NORD**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

5732139054415154524118811

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2023 du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINEE), le Gouverneur de la Région du Nord, Autorité Contractante lance pour le compte du Délégué Régional de l'Eau et de l'Energie, une Demande de Cotation ayant pour objet l'acquisition du mobilier de bureaux de la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie du Nord, à Garoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent avis comprennent l'achat, le transport et la livraison du mobilier de bureau a la Délégation Régionale de l'Eau et de l'Energie Nord à Garoua.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette opération est de **cinq millions (5 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations sont en lot unique.

5. Participation et origine

la participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation sont financées par le Budget d'investissement public (BIP) de l'exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 57 32 139

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Gouverneur de la Région du Nord, dès publicationb de l'avis de consultation

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré dans les services du Gouverneur de la Région dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d une quittance de versement d'une somme non remboursable de **dix mille (10 000) francs CFA**, payable au niveau de la trésorerie des finances du Nord.

9. Remises des offres

chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord au plus tard le **25/09/2023 à 09 heures** précises et devra porter la mention suivante;

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N°015/DC/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2023 DU 04/09/2023

POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION REGIONALE

DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NORD

"A n'ouvrir qu'en sénce de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de cent mille (100 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans le DC et valable pendant (30) jours au delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres,

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de demande cotation sera déclarée irrecevable. notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre

13. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 25/09/2023 à partir de 10 heures dans la salle de la Commission Régionale de Passation des Marchés du Nord

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

1- absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ;

2- absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix)

3- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

4- note technique inférieure à 70 % ;

5- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;

6- avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;

7- absence de la caution de soumission.

14.2-Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1- référence de l'entreprise : 01 oui/non

2- caractéristiques techniques des fournitures : 01 oui/non

3- preuve d'acceptation des conditions du contrat : 02 oui/non

4- proposition technique (planning de livraison) : 01 oui/non

5- disponibilité du service après-vente : 01 oui/non

6- présentation générale de l'offre : 01 oui/non

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée, **soit 05 OUI sur les 07 possibles**

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée le moins disant après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord

GAROUA le 4 Septembre 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean



MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

COMMUNIQUE N° 0148/C/MINOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 25 AOUT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE MENER L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA SECURISATION ET LA VALORISATION DURABLE DU PARC NATIONAL DE DOUALA - EDEA ET LA RESERVE DE FAUNE DU LAC OSSA

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE COMMUNIQUE :

Par **Décision N° 0587/D/MINOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 du 25 août 2023 portant attribution de la Lettre Commande** relative au recrutement d'un bureau d'études chargé de mener l'étude de faisabilité pour la sécurisation et la valorisation durable du Parc National de Douala - Edéa et la Réserve de Faune du Lac Ossa, le soumissionnaire ci-dessous représenté est déclaré adjudicataire :

FINAN CEMENT	SOUMIS SIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELAI
Budget du Fonds Com mun- PSFE, Exercice 2023	Groupe ment INNOV ENGINE ERING /ENSEBAT TP	Trente mil lions vingt-sept mille cent cinquante (30 027 150)	90 jours

Le mandataire du **Groupement INNOV ENGINEERING/ENSEBAT TP** est invité à se présenter dès publication du présent communiqué au Ministère des Forêts et de la Faune, Direction des Affaires Générales, Sous-Direction du Budget et du Matériel (Service des Marchés, 8^{ème} étage, porte 807) de l'immeuble ministériel n°2, pour l'établissement du projet de Lettre Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de retirer leurs soumissions sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

YAOUNDE le 25 Aout 2023

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET



COMMUNE DE BANGOU

**ADDITIF 01AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°015/AONO/C-BANGOU/CIPM-PCCM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE D'URGENCE DU 10
AOÛT 2023 POUR LE CABINET D'ARCHITECTURE ET/OU BET EN VUE DU CONTROLE ET LA
SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEIZE (16) LOGEMENTS DE TYPE T2, T3 ET T4
EN 2 LOTS SEPARÉS DANS LA COMMUNE DE BANGOU, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX,
REGION DE L'OUEST**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Sous peine de rejet, les offres devront être rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, et seront déposées le 12/09/2023 à 14 heures contre récépissé dûment signé du chef de service des Marchés des Projets et Programmes (DPPP). Elles devront porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">" Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/AONO/C-BANGOU/CIPM-PCCM/2023 DU en procédure d'urgence pour le recrutement d'un Cabinet d'Architecture et/ou BET en vue du contrôle et la surveillance des travaux de construction de seize (16) logements de type T2, T3 et T4 en 2 lots séparés dans la Commune de BANGOU, Département des HAUTS-PLATEAUX, Région de l'OUEST. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »,</p> <p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service des marchés auprès du Programme de construction des cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE(ancien site), au plus tard le 25/09/2023 à 14 heures, heure locale</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 12/09/2023 à 15 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme de Construction des Cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE (ancien site). L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. a. Premier temps : L'ouverture des offres administratives et techniques se fera en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés. b. Deuxième temps : A l'issue de l'analyse des offres administratives et Techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure, qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité juridique requise et ayant obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à soixante-dix points sur cent (70/100). Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p> <p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 25/09/2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Programme de construction des cités Municipales (PCCM) au siège du FEICOM à MIMBOMAN YAOUNDE(ancien site).</p>

BANGOU le 8 Septembre 2023

Le MAIRE

SIKAPIN Paul



COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

DECISION N° 00000028/D/MINFI/CTR/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT / OFFICE CEREALIER ET DU DIAGNOSTIC DE L'OFFICE CEREALIER

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION

Vu La Constitution ;

Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023

Vu Le décret N°97/002 du 03 janvier 1997 portant organisation et fonctionnement de la Commission Technique de Réhabilitation ;

Vu Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2011/418 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté n° 112/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu L'arrêté N°0079/A/MINMAP du 27 février 2019 portant création d'une Commission Spéciale de passation des marchés auprès de la Commission Technique de Réhabilitation ;

Vu La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics;

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu La lettre n°00000394/MINFI/CTR/CSPM/Sécret du 21 juillet 2023 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la Commission Technique de Réhabilitation.

Considérant le dossier de consultation N°00000003/AONR/MINFI/CTR/2023 du 08 mai 2023 en vue du recrutement d'un consultant pour l'audit du contrat-plan Etat/Office Céréalier et diagnostic de l'Office Céréalier;

D E C I D E:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après, est retenu comme attributaire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

Soumissionnaire	Objet	MONTANT TTC (EN FCFA)	Note globale /100	Rang	LIEU DE LIVRAISON	Durée de la Mission
ARC-AUDIT & CONSULTING	Audit du contrat-plan Etat/Office Céréalier et diagnostic de l'Office Céréalier	42 453 000	85,6	1 ^{er}	Commission Technique de Réhabilitation	TROIS (03) MOIS

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
(AONR)N°00020/AONR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 8 SEPTEMBRE 2023POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA CONSTRUCTION ET DISTRIBUTION DES FUMOIRS AMELIORÉS DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION DES ECOSYSTEMES DE MANGROVES AU CAMEROUNFINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS/MINEPDED 2023)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

L'objectif principal de la présente consultation est de construire huit (08) fumoirs améliorés dans les localités cibles des départements de l'Océan (Région du Sud) et de la Sanaga Maritime (Région du Littoral).

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- sensibiliser les pêcheurs et ou fumeurs/fumeuses de poissons et fruits de mer sur l'importance des fumoirs améliorés dans la gestion durable des mangroves;
- Consulter les différents groupes de pêcheurs des localités cibles sur le choix des sites, les caractéristiques et les dimensions de fumoirs à construire ;
- construire 08 fumoirs améliorés en briques de terre cuite au profit des fumeurs/fumeuses de poissons et des fruits de mer dans les localités identifiées des départements de l'Océan et de la Sanaga-Maritime ;
- Fabriquer et installer des plaques signalétiques sur les sites des fumoirs améliorés construits ;
- organiser les groupes de fumeurs de poissons pour la gestion des fumoirs construits ;
- former/accompagner les pêcheurs et fumeurs de poissons sur l'utilisation et l'entretien des fumoirs améliorés ;
- Organiser la réception technique de la prestation ;
- Rédiger le rapport de la prestation.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant été retenues après l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N°00004/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM du 12 avril 2023 :

N°	Noms	Adresses
1	FORESTS ET WETLANDS CONSULTING	BP. : 54 MOUANKO ; Tél. : 653585137/697754965
2	SUSTAINAIBLE SOLUTIONS SERVICES (S2 SERVICES)	BP. : 10213 Douala, Yaoundé, Tél. : 679526120
3	JETSET Technologies Ltd	TEL. : 697974765,

4. Financement

Les prestations objet, du présent appel d'offres, sont financées par le Compte d'Affectation Spécial (CAS), exercice 2023.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés Publics ou dans le quotidien Cameroun Tribune ou sur la plateforme COLEPS.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au Trésor public.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard le **28 septembre 2023** à 14 heures précises et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N°00020/AONR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023
DU 8 SEPTEMBRE 2023 POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE
DE LA CONSTRUCTION ET DISTRIBUTION DES FUMOIRS AMELIORES DANS LE CADRE DE LA RESTAURATION
DES ECOSYSTEMES DE MANGROVES AU CAMEROUN**
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est deux (02) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12, d'un montant de quatre cent mille (**400 000**) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **28 septembre 2023** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEPDED siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sise à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.



12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
5. Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
6. Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100.

2 Critères essentiels

- | | |
|---|----|
| 1. Compréhension de la mission, | 30 |
| a. Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage..... | 10 |
| b. Description de la méthodologie | 10 |
| c. Plan de travail | 5 |
| d. Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions..... | 5 |
| 2. Expérience du cabinet (personne morale) | 20 |
| 3. Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission..... | 50 |

Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

13. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

NANA ABOUBAKAR DJALLOH

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

DECISION N°25/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°0004BIS/DC/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 LANCÉ EN PROCÉDURE RELATIVE A LA FOURNITURE MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) POUR LES ECOLES DE L'IAEB DE LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE

Vu la Constitution ;

Vu La loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail

Vu La loi N°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés publics

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°373/CAB /075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant nouveau Code des Marchés publics;

Vu L'Arrêté N°000114/A/M1NDDEVEL du 03 mars 2020 constatant constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de Ngong, département de la Bénoué, Région du Nord;

Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février portant constatation des commissions interne de Passation de Marchés dans certaines Commune ;

Vu la Lettre Circulaire N°005/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant mesures transitoires consécutives à la publication du nouveau code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction et aux autres entités publiques pour l'exercice 2023

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse relative à la demande de cotation ouvert N°004BIS/DC/C-NG/SG/ST/CIPM/2023 du 07 Juillet 2023 lancé en procédure d'urgence relative à la fourniture du matériel didactique (Paquet Minimum) pour les écoles de l'IAEB de la commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la lettre N°20/L/C-NG/CIPM/2023 du 25/07/2023 du Président de la commission de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong ;

DECIDE :

Article 1 : La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée



ainsi qu'il suit :

N°	OBJET DU MARCHE	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	RELATIVE A LA FOURNITURE MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) POUR LES ECOLES DE L'IAEB DE LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD	Société INTRACO Sari B.P : 1235 GAROUA TEL : 699 79 22 52	VINGT-CINQ MILLIONS NEUF CENT VINGT MILLE (25 920 000) F CFA	DEUX (02) MOIS

Articles 2 :

1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de la Lettre Commande y afférente et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

NGONG le 1 Aout 2023

2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

HAMADOU AHIBA

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N° 00000669/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA
CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 03
JUILLET 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES
INFORMATIQUES AU MINADER EN DEUX (02) LOTS**

[Télécharger la pièce d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu Décisions N° 00432/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination de Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics. Note de Service N°034/NS/MINMAP/CAB du 25 Avril 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés placées des Chefs de Départements ministériels ;

Vu la proposition d'attribution N°0000076/MINADER/P/CIPM/2023 du 23 août 2023 portant proposition d'attribution de la consultation ouverte pour la Demande de cotation N°001/DC/MINADER/CIPM/2023, relative à l'acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques au MINADER en deux (02) lots.

-DECIDE-

Article 1er : L'Etablissement ADELITA BP : Yaoundé, Téléphones : 677 71 13 81 - 697 83 18 35 est déclaré adjudicataire de la lettre commande ; objet de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 du 03 juillet 2023.

Nature de la Lettre Commande : l'acquisition des consommables informatiques au MINADER (Lot 02)

Montant de la Lettre Commande : Huit millions treize mille six-cents (8.013.600) de Francs CFA TTC.

Délai de livraison : Trente (30) jours.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF N°8616/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AA DU 05/09/2023 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE ET D'OUVERTURE DES SOUMISSION RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°083/23/AOIO/SDCC/CIPM DU 20/07/2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

GAROUA le 5 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

ADDITIF N°001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/SIC/CIPM/2023 DU 18 AOÛT 2023POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES IMMEUBLES T PAIR, T IMPAIR, U PAIR, U IMPAIR, V PAIR, V IMPAIR, W PAIR, W IMPAIR, Z PAIR, Z IMPAIR ET LA CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE A LA CITE SIC DE LA CITE VERTE/YAOUNDE.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1 Autres	
Au lieu de ...	N/A
Lire plutot	VOIR FICHIER JOINT

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 0000032/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA
CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 21
JUILLET 2023 FINANCEMENT : BIP DU PNDPHH, EXERCICE 2023, IMPUTATION : 57 30 184 36 00 15
524416**

[Télécharger la pièce d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La société QUINCAILLERIE NUMBER UNO S.A.R.L BP : Yaoundé, Téléphone : 695 15 07 43 est déclarée adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°002/DC /MINADER/CIPM/2023 du 21 Juillet 2023, relative à l'acquisition et la distribution du petit matériel et outillage agricole pour le compte des producteurs et des pépiniéristes pour le compte du Projet National de Développement du Palmier à Huile et de l'Hévéa (PNDPHH).

Montant de la Lettre Commande : vingt millions (20.000.000) de Francs CFA TTC

Délai de livraison : Trente (30) jours.

Le Directeur de cette société est invité, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 1255/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 DU 05/09/2023 PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 008/CIPM-TCRI/2023 DU 10 FÉVRIER
2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS MÉTALLIQUES ACROW. FINANCEMENT : BIP MINTP,
EXERCICE 2023. IMPUTATION : 57 36 125 05 33 00 093 523411**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Restreint N°008/CIPM-TCRI/2023 du 10 février 2023 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction des ponts métalliques ACROW, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

BUREAUX D'ÉTUDES TECHNIQUES RETENUS						
N° Lots	Tronçons	Noms et Adresses des entreprises retenues	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC Corrigés (en Lettre FCFA)	Notes Globales	Délais d'exécution
1-AD	Foumbam-Tibati – N'déré (RN6)	AE CONSULT SARL S.A. B.P 34 385 Yaoundé, Tél : 699 985 897	104 403 375	Cent quatre millions quatre cent trois mille trois cent soixante quinze	82,97	11 mois
2-ES-	Dem - Kette – Mama I Yokadouma – Mboy II – Frontière RCA	BAMBUIY ENGINEERING SERVICES ET TECHNIQUES B.P 425 Bamenda, Tél : 699 501 177	119 883 456	Cent dix-neuf millions huit quatre-vingt-trois mille quatre cent cinquante six	81,60	11 mois
3-Sud	Meyo centre – Ma'an Ambam – Minkan - Ma'an	Groupement ECTA-BTP-BTP SARL/PRISMA SARL B.P 7658 Yaoundé, Tél : 222 22 00 87	211 247 809	Deux cent onze millions deux cent quarante-sept mille huit cent neuf	92	13 mois
4-Sud	Ambam - Abang Minko'o – Mbamessobam – Meyo Nkolandom (Inter N2) - Makomo	DIDON CONSEILS SARL/EDJOO B.P 30011 Yaoundé, Tél : 677 010 608	262 628 449	Deux cent soixante-deux millions sis cent vingt-huit mille quatre cent quarante neuf	85,40	19 mois
5-SU/CE	Elogbatindi – Memel 2 Mission Catholique Nguinda - Walla	IEA (INTEGRA ENGINEERING ASSOCIATES) B.P 720 Bamenda, Tél : 677 622 199	100 163 799	Cent millions cent soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-dix neuf	81,60	11 mois
6-OU/LT	Kekem (Carrefour usine Tchouaffe) – Site de l'ouvrage	GROUPEMENT LE COMPETING/ CAM-ENG/ TRANSAHÉLIENNE BP 7214 Tél : 699 501 177	120 727 865	Cent vingt millions sept cent vingt-sept mille huit cent soixante cinq	90,89	9 mois



BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES NON RETENUS				
N°	Noms et adresses des soumissionnaires	Résultat de l'Analyse des offres techniques	Lots	Motifs de l'élimination
1	CADEK SARL BP 3914 Douala Tél. : 333 438 971	68,5/100	1-AD 2-ES 3-SU 4-SU 5-SU/CE	Non satisfaction d'au moins 5% des critères essentiels.
2	Groupement ECOPE SARL/ENSERBAT TP BP : 6266 Yaoundé Tél. : 222 207 745	32,5/100	1-AD 2-ES 3-SU 4-SU 5-SU/CE 6-OU	Non satisfaction d'au moins 5% des critères essentiels.

Les mandataires des Bureaux d'Études Techniques attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de leurs projets de Marché.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Les Bureaux d'Études Techniques, ayant postulés pour ledit Appel d'Offres mentionné et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres à la Direction des Contrats. Passé ce délai, leurs offres seront détruites.

MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel
Le présent Communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les Bureaux d'Etudes non retenus, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 273/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA3/IE3/NS/2023 DU 05/029/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 008/CIPM-TCRI/2023 DU 10 FÉVRIER 2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONTS MÉTALLIQUES ACROW. FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2023. IMPUTATION : 57 36 125 05 33 00 093 523411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2022/0220 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N°154/D/MINTP/CAB du 16 juillet 2019 portant constatation de la composition des Commissions Internes et Spéciales de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère des Travaux Publics

Vu L'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu Le Circulaire N° 001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu l'Appel d'Offres National Restreint N° 008/CIPM-TCRI/2023 du 10 février 2023 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction des ponts métalliques ACROW;

Vu Les rapports de la Sous-Commission d'analyse des offres administratives, techniques et financières relatives à l'Appel d'Offres National Restreint N° 008/CIPM-TCRI/2023 du 10 février 2023 en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction des ponts métalliques ACROW ;

Vu Les procès-verbaux du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux de Construction et de Réhabilitation des Infrastructures.

Vu La lettre N° 087/N/MINMAP/CCCM-TR du 23/08/2023 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Travaux Routiers

DECIDE :

Article 1: Les Bureaux d'Etudes Techniques ou Groupement de Bureaux d'Etudes Techniques dont les noms suivent sont retenus pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de construction des ponts métalliques ACROW:



Nº Lots	Tronçons	Noms et Adresses des entreprises retenues	Montants TTC Corrigés (en FCFA)	Montants TTC Corrigés (en Lettre FCFA)	Notes Globales	Délais d'exécution
1-AD	Foumbam-Tibati – N'déré (RN6)	AE CONSULT SARL S.A. B.P 34 385 Yaoundé, Tél : 699 985 897	104 403 375	Cent quatre millions quatre cent trois mille trois cent soixante quinze	82,97	11 mois
2-ES-	Dem - Kette - Mama I Yokadouma - Mboy II – Frontière RCA	BAMBUIY ENGINEERING SERVICES ET TECHNIQUES B.P 425 Bamenda, Tél : 699 501 177	119 883 456	Cent dix-neuf millions huit quatre-vingt-trois mille quatre cent cinquante six	81,60	11 mois
3-Sud	Meyo centre - Ma'an Ambam - Minkan - Ma'an	Groupement ECTA-BTP-BTP SARL/PRISMA SARL B.P 7658 Yaoundé, Tél : 222 22 00 87	211 247 809	Deux cent onze millions deux cent quarante-sept mille huit cent neuf	92	13 mois
4-Sud	Ambam - Abang Mink'o'o – Mbamessobam – Meyo Nkolandom (Inter N2) – Makomo	DIDON CONSEILS SARL/EDJOO B.P 30011 Yaoundé, Tél : 677 010 608	262 628 449	Deux cent soixante-deux millions sis cent vingt-huit mille quatre cent quarante neuf	85,40	19 mois
5-SU/CE	Elobatindi – Memel 2 Mission catholique Nguinda - Walla	IEA (INTEGRA ENGINEERING ASSOCIATES) B.P 720 Bamenda, Tél : 677 622 199	100 163 799	Cent millions cent soixante-trois mille sept cent quatre-vingt-dix neuf	81,60	11 mois
6-OU/LT	Kekem (Carrefour usine Tchouaffe) - Site de l'ouvrage	GROUPEMENT LE COMPETING/ CAM-ENG/ TRANSAHELIERNE BP 7214 Tél : 699 501 177	120 727 865	Cent vingt millions sept cent vingt-sept mille huit cent soixante cinq	90,89	9 mois

Article 2 : Les mandataires des Bureaux d'Études Techniques attributaires sont invités à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de leurs projets de Marchés.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°08626/23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SMP/AD DU 06/09/2023 PORTANT RESILIATION DU MARCHE N°090/21/M/SDCC/CIPM POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL DE L'USINE D'EGRENAGE DE COTON DE GOUNA.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portante nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Vu Le marché N°090/21/M/SDCC/CIPM pour les travaux de construction du bâtiment principal de l'usine d'égrenage de coton de Gouna ;

Vu Le compte rendu de la réunion du 31/07/2023 avec la Société COPRES, compte rendu auquel est annexée la feuille de présence des participants ;

Vu les pièces versées au dossier ;

DECIDE :

Article 1 : En application des dispositions combinées des articles 85 alinéa 5 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles commune applicables aux marchés des entreprises publiques et 50 de la Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31 mai 2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution et au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON, le Marché N°090/21/M/SDCC/CIPM passé avec la Société COPRES pour les travaux de construction du bâtiment principal de l'usine d'égrenage de GOUNA est, pour compter de la-date de signature de la, présente décision, résilié, pour coût des modifications envisagées sur le projet supérieur au seul de 30%.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GAROUA le 6 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**DECISION N°056/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR L'ENTRETIEN ET
L'AMENAGEMENT PAYSAGER DES TROTTOIRS ET DU TERRE-PLEIN DU BOULEVARD DE LA LIBERTE**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)



Le Maire de la Ville de Douala,
 Autorité Contractante,
 Vu la Constitution ;
 Vu La Loi n° 2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;
 Vu La Loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code Général des collectivités territoriales décentralisées ;
 Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu Le Décret n° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
 Vu L'Arrêté n° 000166/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MBASSA NDINE Roger, Maire de la Ville de Douala, à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Communauté Urbaine de Douala, Département du Wouri, Région du Littoral ;
 Vu L'Arrêté n° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
 Vu La Circulaire n° 00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
 Considérant le Dossier d'Appel d'Offres n° 026/AONO/CUD/CIPM/2023 du 14 Juin 2023 pour l'entretien et aménagement paysager des trottoirs et du terre-plein du boulevard de la liberté ;
 Considérant le procès-verbal de la séance d'ouverture des Offres Administratives, Techniques et Financières du 11 Juillet 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant le rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières du 17 Juillet 2023 de la sous-commission d'analyse des Offres ;
 Considérant le procès-verbal de la séance du 19 Juillet 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala ;
 Considérant la proposition d'attribution des offres administratives, techniques et financières N° 045/EMH/EWCO/CIPM/CUD/2023 du 13 Août 2023 ;
 Considérant le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaires	Montants (FCFA TTC)	Délais (en mois)
	GIC CHALLENGE SARL B.P. : 13133 Douala	28 537 241 (Vingt-huit millions cinq cent trente-sept mille deux cent quarante un)	12

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

DECISION PREFECTORALE N°136 /DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR,**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
Vu le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2023/189 du 06 avril 2023 portant nomination de Monsieur **ETAPA François Franquelin**, Administrateur Civil Principal, en qualité de Préfet du département du Nyong et Mfoumou ;

Vu l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023;

Vu l'appel d'offres N°003/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 du 25 juillet 2023, pour les travaux de réhabilitation de la délégation départementale de l'économie, de l'aménagement et de la planification du territoire du Nyong et Mfoumou, région du centre,

Vu la lettre de proposition d'attribution N°06/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 04 septembre 2023, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les travaux de réhabilitation de la délégation départementale de l'économie, de l'aménagement et de la planification du territoire du Nyong et Mfoumou, région du centre, sont **attribués à l'entreprise ci-après** :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	APPEL D'OFFRES N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHÉ TTC	OBSERVATIONS
1	N°003/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 du 25 juillet 2023	COMITRACO SARL B.P:4527 YAOUNDE, Tél : 699 59 72 36	34 950 436 FCFA	REtenue

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 6 Septembre 2023

Le PRÉFET

ETAPA François F



COMMUNE DE KUMBA 2E

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 004/ONIT/MAYOR-KUMBE II COUNCIL/KIICITB/2023 OF 05/09/2023 FOR THE SUPPLY OF SECONDHAND PUBLIC WORK MACHINERY (GRADER) AT KUMBA II COUNCIL IN MEME DIVISION, SOUTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE)

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2023 Public Investment Budget (PIB), the Mayor of Kumba II Council "Contracting Authority" hereby Re-launches by emergency procedure an Open National Invitation to tender for the supply of Second-Rand public Work machinery (Grader) at Kumba II Council.

2. Nature of services

N°	Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Bu
01	The supply of Second-Rand public Work machinery (Grader)	Kumba II Council	1 000 000	100 000 000	57 27

The services consist of suppling of Second-Hand public work machinery (Grader) et Kumba II Council.

3. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having a good experience in the demain concerned.

4. Financing

The said contracts shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Ministry of Decentralization and local Development for 2023 financial year assigned to the Mayor of Kumba II Council as Delegated Authorizing officers with Budget Heads N° **57 27 641937 524415**

5. Consultation of tender file

Interested eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice, at the Kumba II council.

6. Acquisition of tender file

The file may be obtained et the kumba II Council, Service for the award of Public **Contracts, Telephone N° 677 248 407/653 260 604 as soon as this notice** is published against payrnent of a non- refundable sum of **(100 000) One hundred thousand CFA** francs, payable et the Kumba II Council Treasury representing the cost of purchasing the tender file.



7. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the kumba II Council at the Service for the award of Public Contracts, not later than **27/09/2023 at 10.00 am** local time. It should be labelled as follows:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
No004/ONIT/ MAYOR-KUMBE II COUNCIL/KIICITB/2023 OF 05/09/2023
FOR THE SUPPLY OF A SECOND-HAND PUBLIC WORK MACHINERY (GRADER) AT KUMBA II COUNCIL IN
MEME DIVISION,
(EMERGENCY PROCÉDURE)
TO BE OPENED ONLY DURING THE BID OPENING SESSION"**

8. Delivery deadline

The maximum execution deadline shall be two (02) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of notification of the administrative order of commencement of Activities.

9. Bid bond

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **FCFA 1 000 000 (One Million CFA francs)** issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor be produced before the signing of the tender notice.

Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall not be accepted, especially the absence of a bid bond issued by a first rate-bank, approved by the Ministry in charge of Finance, or the non-respect of the model of the tender file documents, shall lead to a pure and simple rejection of the offer without any appeal being entertained

10. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance

11. Opening of bids

The bids shall be opened in single phases. The opening of the administrative documents, Technical and Financial offers shall take place on the **27/09/2023 at 11:00 am** local time, by the Local Tenders Board at the Kumba II Council Hall.

12. Evaluation criteria

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essentiel criteria. The aim of these criteria is to identify and reject incomplete bids or bids not in conformity with the essentiel conditions laid down in the Tender File.

Eliminatory criteria

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according to the essentiel criteria. The non-respect of these criteria leads to the rejection of the bids.

They refer especially to:

- The non-respect of Article (92) sub 9 of the public contracts Code;
- Non conformity of technical specifications (include technical documentation prospectus of equipment to be supplied with photographs)
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration or falsified documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Incomplete financial information.
- Technical assessment mark lower than 80%

Essentiel criteria

The criteria relating to the qualification of candidates shall be on the following:

- Technical specifications or descriptions
- References of similar and other works executed;
- Financial Viability of the Bidder;
- Availability of spare parts and after sales service
- Certificate of guarantee delivered by the supplier for at least six months)
- An attestation of site visit signed by the contractor his representative;
- Site visit report sign by the contractor or his representative
- The Special Administrative Clauses (SAC); (each page should be initialed and the last page signed and stamped).
- The Special Technical Clauses (5TC). (Each page shall be initialed and the last page signed and stamped)

NB:

The above administrative documents should be forwarded in their originals or certified true copies dating not more than three months old.

The absence or the nonconformity of one of these documents shall result to the diminution of the offer

Bids shall be properly bound, Separators in color apart from white and Order described respected

Essentiel criteria are primordial in the judgment of the technical and financial capacity of candidates to execute the works forming the subject of the invitation to tender.

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- Non conformity of technical specifications (include technical documentation prospectus of equipment to be supplied with photographs)

III Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following:

The essentiel criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Tender Regulation (RPAO).

This evaluation shall be done in a purely binary method with a (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essentiel criteria taken into account

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential criteria

13. Award

The winning order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality. (See article 33 of the public contracts code).

14. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of bids.

15. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours at the **Kumba II Council, Service of award of Public Contracts.**

Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be ninety (90) days maximum, as from the date of notification of the service order.

KUMBA le 5 Septembre 2023

Le MAYOR

MBACHU Jacob Kay



SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DE DÉPÔTS PÉTROLIERS

COMMUNIQUE N° 005/C/DG/CM-SCDP/2023 PORTANT REPORT DE LA DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRESLE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ CAMEROUNAISE DES DÉPÔTS PÉTROLIERS (SCDP) /MAITRE D'OUVRAGE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES CANDIDATS À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT 2023 RELATIF À LA FOURNITURE, A L'INSTALLATION ET À LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE ÉMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITÉ DU RÉSEAU DE DÉFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DÉPÔT DE BAFOUSSAM, QUE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE MARDI 12 SEPTEMBRE 2023 EST REPORTÉE AU 22 SEPTEMBRE 2023. LE RESTE SANS CHANGEMENT. /-

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **12 septembre 2023 à 10h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés au siège de la SCDP (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, L' INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous pli fermé ne comportant aucune indication sur l'identité du soumissionnaire contre décharge au plus tard le **22 septembre 2023 à 10h00 min**, heure locale à la Cellule des Marchés au siège de la SCDP (sise au-dessus du Centre Médico-Social de la SCDP) B.P : 2271 Tél (237) 233 40 54 45 Poste 12060/ Fax(237) 233 40 47 96 avec la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/DG/DQSE/SDPEST/CIPM-SCDP/2023 DU 17 AOUT 2023 RELATIF A LA FOURNITURE, L' INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE TUYAUTERIES Y COMPRIS LEURS ACCESSOIRES, DE LA ROBINETTERIE, D'UNE CUVE EMULSEUR ET D'UN GROUPE MOTOPOMPE, DANS LE CADRE DE LA MISE EN CONFORMITE DU RESEAU DE DEFENSE CONTRE INCENDIE (DCI) DU DEPOT DE BAFOUSSAM.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **12 septembre 2023 à 11h00 min**, heure locale par la

Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP (sis à la bibliothèque de l'Immeuble Nguéa au dépôt de Bessengue à Douala), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.



2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et aura lieu le **22 septembre 2023 à 11h00 min**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SCDP (sis à la bibliothèque de l'Immeuble Nguéa au dépôt de Bessengue à Douala), en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

DOUALA le 11 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOAMPEA MBIO NEE MANZOUA VERONIQUE



COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**DÉCISION N°18/D/C-NG/C1PM/2023 PORTANT DÉCISION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE OUVERT NO12/AONO/C-NG/CIPM/2023 DU 23 MARS 2023
LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA SALLE DES
ACTES DE LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution :

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des | Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°373/CAB /075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant nouveau Code des Marchés Publics ;

Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord;

Vu la décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 portant constatation des Commissions Internes de Passation de Marchés dans certaines Commune ;

Vu la Lettre Circulaire N°005/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant mesures transitoire consécutives. à la publication du nouveau code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et autres Entités publiques pour l'Exercice 2023

Vu le rapport de la sous-commission d'analyse relative au dossier d'appel d'offre ouvert N°12/AONO/C-NG/C1PM/2023 du 23 Mars 2023 lancé en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de la salle des actes de la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord

Vu la lettre N°15/L/C-NG/CIPM/2023 du 23/03/2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong ;

DECIDE

Article 1: La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:



N°	OBJET DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	TRAVAUX REHABILITATION DE LA SALLE DES ACTES DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ. RÉGION DU NORD	ETS BERNICIA TEL: 650 181 544	DIX-SEPT MILLIONS. QUATRE CENT QUATRE-, VINGT-DIX-NEUF, MILLE , NEUF CENT DIX-HUIT (17 499 918) FRANCS CFA	TROIS (03) MOIS

Articles 2 :

1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de ~~l'ACONC de la commune de Ngong~~ et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Le MAIRE

2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

~~l'ACONC de la commune de Ngong~~

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**DECISION N°0787-23/ADC/DG/DG.M/DG.MFPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE À LA FOURNITURE DES ÉDITEURS DE CARTES D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES
À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres **N° 24/AONO/ADC/CIPM/2023 du 29/06/2023**
Vu Le Rapport d'analyse des dossiers administratifs, des offres techniques et financières ;
Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance N° 0138-23/ADC/CIPM/se du 08 Août 2023

DECIDE :

ARTICLE 1— La lettre-commande relative à la fourniture des éditeurs de cartes d'accès à bord et de talons bagages à la société Aéroports Du Cameroun S.A, est attribuée à la société **AGNESIA 13 CAMEROUN SARL**, BP : 13135 Douala, Tél : 699 75 88 57/657 50 82 42, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **trente-neuf millions quatre cent vingt-trois mille six cent quatre-vingt-treize (39 423 693) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **deux (02) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant de la société **AGNESIA 13 CAMEROUN SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Département de la Gestion Administrative des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 1 Aout 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 22 JUIN 2023 POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ÉCOLOGIQUE À L'AÉROPORT DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N°0815-23/ADC/DG/DG.M/DG.MF/nfb** du 01/09/2023, le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 23/AONO/ADC/CIPM/2023 du 22 Juin 2023 pour la mise en place d'un système d'éclairage écologique à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, a été déclaré infructueux.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 1 Septembre 2023

*Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
OWONA ASSOUMOU THOMAS*



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**DECISION N°00000668 /D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA
CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 03
JUILLET 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES
INFORMATIQUES AU MINADER EN DEUX (02) LOTS**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu Décisions N° 00432/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination de Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics. Note de Service N°034/NS/MINMAP/CAB du 25 Avril 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés placées des Chefs de Départements ministériels ;

Vu la proposition d'attribution N°0000076/MINADER/P/CIPM/2023 du 23 août 2023 portant proposition d'attribution de la consultation ouverte pour la Demande de cotation N°001/DC/MINADER/CIPM/2023, relative à l'acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques au MINADER en deux (02) lots.

DECIDE-

Article 1er : L'Etablissement HORTY BUSINESS BP : Yaoundé, est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande ; objet de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°001/DC/MINADER/ CIPM/2023 du 03 juillet 2023.

Nature de la Lettre Commande : l'acquisition des fournitures de bureau au MINADER (Lot 01).

Montant de la Lettre Commande : six millions quatre-cent-cinquante-un mille quatre-cent-vingt-cinq (6.451.425) de Francs CFA TTC.

Délai de livraison : Trente (30) jours.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

DECISION N°00000671/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION DU PETIT MATÉRIEL AGRICOLE D'IRRIGATION ET DE PROTECTION DES CULTURES MARAÎCHÈRES POUR LE COMPTE DU PROJET NATIONAL D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION DES CULTURES MARAÎCHÈRES (PNAPCM)

[Télécharger la pièce d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu Décisions N° 00432/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination de Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics. Note de Service N°034/NS/MINMAP/CAB du 25 Avril 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés placées des Chefs de Départements ministériels ;

Vu la proposition d'attribution N°0000078/MINADER/P/CIPM/2023 du 23 août 2023 portant proposition d'attribution de la consultation ouverte pour la Demande de cotation N°003/DC/MINADER/CIPM/2023, relative à l'acquisition du petit matériel agricole d'irrigation et de protection des cultures maraîchères pour le compte du Projet National d'Amélioration de la Production des Cultures Marañchères (PNAPCM)

-DECIDE-

Article 1er : La Société MTBO RECORDS SERVICES S.A.R.L B.P : 5253 Yaoundé, Téléphones : 693 80 59 00 – 671 09 26 73 est déclarée adjudicataire de la lettre commande ; objet de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°003/DC/MINADER/CIPM/2023 du 21 juillet 2023.

Nature de la Lettre Commande : l'acquisition du petit matériel agricole d'irrigation et de protection des cultures maraîchères.

Montant de la Lettre Commande : Quarante millions (40.000.000) de Francs CFA TTC.

Délai de livraison : Soixante (60) jours.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



COMMUNE DE POLI

COMMUNIQUE 18 /C/C-POLI/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04B1S/AONO/C-POLI/CIPM/2023 DU 20 JUILLET 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE (AVEC BUREAU) À L'ECOLE PUBLIQUE DE NINGA (GBÉRÉ), COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Poli, **Maître d'Ouvrage**, informe le public que par Décision N°18/D/C-POLI/CIPM/2023 du 28 AOUT 2023

L'Entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai suivants :

Référence de l'Appel d'Offres	Allotissement	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N°04BIS/AONO/C-POLI/CIPM/2023 du 20 juillet 2023	Lot Unique	Gbéré	ETS NDJAMOU TABITA, BP ; 12 Poli, tél. : (+237) 655 532 670/650 020 015/661 121 002.	14 999 688	Quatre (04) mois

Cette Entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de Ville de Poli, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Coimande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

POLI le 28 Aout 2023

Le MAIRE

SADOU YAOUBA



PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES
N°003/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 DU 25 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION
DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE L'AMENAGEMENT ET DE LA
PLANIFICATION DU TERRITOIRE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus cité :

Vu la lettre de proposition d'attribution N°06/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 04 septembre 2023, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou ;

Le résultat dudit Dossier d'Appel d'Offres se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
UNIQUE	CAMTRACO SARL B.P:4527 YAOUNDE, Tél : 699 59 72 36	34 950 436 FCFA	34 950 436 FCFA	<u>Délai de réalisation:</u> trois (03) mois. <u>Lieu d'exécution</u> : Akonolinga

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la lettre commande correspondante, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

YAOOUNDE le 6 Septembre 2023

Le PRÉFET

ETAHA François F



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT INFRACTUOSITÉ DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 22 JUIN 2023, POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE ÉCOLOGIQUE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 Août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 Août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres N° 23/AONO/ADC/CIPM/2023 du 22 juin 2023 ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 0152-23/ADC/CIPM/se du 21 août 2023

DECIDE

ARTICLE 1-- Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 23/AONO/ADC/CIPM/2023 du 22 juin 2023, pour la mise en place d'un système d'éclairage écologique à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, est déclaré infructueux.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 1 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

**COMMUNIQUE N° 1234/C/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 31 AOUT PORTANT PUBLICATION
DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/ MINTP/CIPM-TERI/2023 DU
19/04/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU
TRONCON DE ROUTE NKONDJOCK-BAFANG (53,3KM) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE
L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



JOURNAL DES MARCHES PUBLICS

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 040/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 19/04/2023 procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route NKONDJOCK-BAFANG (53,3 km) dans les régions du Littoral et de l'Ouest, le résultat de l'évaluation des offres des soumissionnaires se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° du lot	Régions	Soumissionnaire	Budget prévisionnel TTC (FCFA)	Montant TTC (FCFA) lu	Montant TTC (FCFA) après correction	Montant TTC (FCFA) après correction	Dé (mois)
3-OU/24	Littoral/Ouest	Groupement ZAB CONSTRUCTION/STE HAB SA	Phase1 (en 2023) : 1 000 000 000 Phase2 (en 2024) : 2 735 000 000 Phase3 (en 2025) : 1 236 086 237	Phase1 (en 2023) : 742 532 647 Phase2 (en 2024) : 2 357 320 959 Phase3 (en 2025) : 1 096 121 002	Phase1 (en 2023) : 742 510 826 Phase2 (en 2024) : 2 357 413 373 Phase3 (en 2025) : 1 096 081 190	Quatre milliards cent quatre-vingt-seize millions cinq milles trois cent quatre-vingt neuf	Phase1 (en 2023) : Phase2 (en 2024) : Phase3 (en 2025) :
TOTAL				4 196 074 608	4 196 005 389		

Soumissionnaires non Retenus

Soumissionnaires	Motifs d'Elimination
C.E.T.P SARL	OFFRE NON LA MOINS DISANTE
SMAR	- Non justificatif en propre du Finisher ; - Capacité financière établit par BGI BANK non-conforme au modèle du DAO (présence d'une mention excluant la responsabilité de la banque).
Groupement ETS SENTINELLE ET PRECOCAM	- Le Conducteur des Travaux le nommé ASSONFACK MOMO Marcel IGC 2013, n'a pas d'expérience comme conducteur des travaux dans un projet routier ; - Le rapport de visite de site est non conforme aux prescriptions du DAO (absence du schéma itinéraire) ; - Absence de la possession en propre d'une (01) centrale d'enrobage ; - Absence de justificatif de réalisation d'un marché routier d'un montant TTC supérieur ou égal à trois milliards (3 000 000 000) de FCFA ; - Etats financiers présent mais non certifiés par un expert-comptable.
GROUPE ANZA	- Capacité financière établit par UBA non-conforme au modèle du DAO (présence d'une mention excluant la responsabilité de la banque).
SOCOTRAP CAMEROUN	- Non-conformité de l'attestation de non redevance après un délai de 48 heures accordé par la CIPM-TERI ; - Marché N° 010/M/CUD/CIMP/2020 non authentique ; - Attestation de disponibilité du matériel établit par le MATGENIE non authentique ; - Note technique 20/35 inférieure au seuil de 25 prescrit.

Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter dès publication du présent Communiqué à la Direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché et la notification de sa Décision d'attribution. Le présent Communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 0000030/MINDER/SG/DRFP/SM/BPEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA
CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 03
JUILLET 2023FINANCEMENT : BIP DU PCP-AMO, EXERCICE 2023, IMPUTATION : 411 00 10 61 00 10 – 411
00 10 61 01 22**

[Télécharger la pièce d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'Etablissement HORTY BUSINESS BP : Yaoundé, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 du 03 Juillet 2023, relative à l'acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques au MINADER en deux (02) lots.

Montant de la Lettre Commande : six millions quatre-cent-cinquante-un mille quatre-cent-vingt-cinq (6.451.425) Francs CFA TTC (Lot 01).

Délai de livraison : Trente (30) jours.

Le Directeur de cet Etablissement est invité, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 34/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/09/2023 POUR LA DIGITALISATION DU SYSTEME DE FACTURATION ET DE LA GESTION DES CAISSES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2023, LIGNE 24420807.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la digitalisation du système de facturation et de la gestion des caisses à la société Aéroports Du Cameroun S.A.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur :
la fourniture, l'installation et le paramétrage d'un logiciel de gestion des encaissements et des décaissements digitaux (licences serveurs et clients) ;
la fourniture et l'installation des équipements nécessaires pour les encaissements et les décaissements digitaux (TPE) ;
la formation de vingt-cinq (25) utilisateurs à l'utilisation des outils décisionnels ;
la formation de cinq (05) informaticiens à l'administration de la solution logicielle ;
la fourniture d'un rapport détaillé sous support numérique contenant les codes sources de l'application, la documentation technique et les manuels d'exploitation.

NB : Les détails sont contenus dans les Termes De Référence (TDR) du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ayant leur siège social en République du Cameroun et spécialisées dans le développement des applications de gestion et de monétique.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le Budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2023, ligne 24420807.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **porte 0104, Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA dans le compte intitulé «CAS – ARMP»** ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buéa, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **11/10/2023 à 12 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 34/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11/09/2023

POUR LA DIGITALISATION DU SYSTEME DE FACTURATION ET DE LA GESTION DES CAISSES A LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **trois (03) mois**, Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier rang ou une compagnie d'assurance, agréée par le ministère en charge des Finances, d'un montant **d'un million (1 000 000) Francs CFA et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres**. La liste des structures habilitées est jointe en **pièce n°11**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **11/10/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

15.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative) ;
- b) Offre financière incomplète (confère RPAO, enveloppe financière) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non inscription à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- d) Absence de certification de l'éditeur du logiciel, si le logiciel n'est pas développé par le soumissionnaire ;
- e) Absence d'agrément en cours de validité de l'Agence de Régulation des Télécommunications pour la fourniture des services de communication électronique ;
- f) Absence de contrat d'accepteur de paiement mobile money (MOMO, OM, EU, etc.) ;
- g) Absence de références dans l'acceptation des paiements mobile money (MOMO, OM, EU, VISA, MC) par TPE ;
- h) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- i) Présence d'une information financière dans le dossier administratif ou l'offre technique ;
- j) Note technique inférieure à **80 points sur 100** pour la notation technique ;
- k) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- l) Refus du soumissionnaire d'accepter la correction des erreurs arithmétiques de son offre financière.

15.2 Critères essentiels

- 1) Références en prestations similaires : 10 pts ;
- 2) Qualité du personnel : 32 pts ;
- 3) Note méthodologique : 30 pts ;
- 4) Moyens matériels et logistiques : 15 pts ;
- 5) Capacité financière : 07 pts ;
- 6) Garantie : 04 pts ;
- 7) Preuves d'acceptation des conditions du marché : 01 pts ;
- 8) Présentation de l'offre : 01 pts.

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de Qualité/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des systèmes d'information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, poste 228**.

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;
- CONAC : 222 20 37 32 / 658 26 26 82;
- Numéro vert CONAC : 1517.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS



HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°028/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN AUTOCLAVE HORIZONTAL DE 500 LITRES DOUBLE OUVERTURE À L'UNITÉ DE STÉRILISATION DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un autoclave horizontal de 500 litres double ouverture à l'unité de stérilisation de l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture, l'installation et la mise en service d'un autoclave horizontal de 500 litres double ouverture à l'unité de stérilisation de l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 60 000 000 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans la fourniture des dispositifs médicaux.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget d'Investissement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 75 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 06 octobre 2023 à 12 h 00 min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 028 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 08 Septembre 2023 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un autoclave horizontal de 500 litres double ouverture à l'unité de stérilisation de l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de Deux (02) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 1 200 000 F CFA ; Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toute Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copie sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 06 octobre 2023 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de l'autorisation délivrée par le fabricant (suivant le modèle dans le DAO).
7. Absence des prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais émanant du fabricant et décrivant les caractéristiques techniques de la fourniture proposée.
8. Absence d'une déclaration sur honneur d'avoir visité le site.
9. Absence de preuve d'avoir réalisé au moins un marché public de fourniture d'équipements et/ou de matériels biomédicaux au cours des trois dernières années pour un montant cumulé supérieur ou égale à 100 000 000 FCFA.
10. Absence d'un agrément délivré par le Ministère de la Santé Publique.
11. Absence d'un certificat de bonnes pratiques délivré par le Ministre de la Santé Publique.
12. Non-respect d'au moins une des caractéristiques de base tel que décrit dans le descriptif de la fourniture (DF).
13. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Chiffres d'affaires/ Capacité financière** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 120 000 000 F CFA/ preuve d'une capacité financière supérieure ou égale à 30 000 000 FCFA
3. **Planning et délai de livraison** : 02 mois au plus.
4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 8 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 0000031/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA
CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 03
JUILLET 2023 FINANCEMENT : BIP DU PCP-AMO, EXERCICE 2023, IMPUTATION : 411 00 10 61 00 10 –
411 00 10 61 01 22**

[Télécharger la pièce d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

L'Etablissement ADELITA BP : Yaoundé, Téléphones : 677 71 13 81 - 697 83 18 35 est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°001/DC/MINADER /CIPM/2023 du 03 Juillet 2023, relative à l'acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques au MINADER en deux (02) lots.

Montant de la Lettre Commande : Huit millions treize mille six-cents (8.013.600) Francs CFA TTC (Lot 02).

Délai de livraison : Trente (30) jours.

Le Directeur de cet Etablissement est invité, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

**COMMUNIQUE N° 0000033/MINADER/SG/DRFP/SM/BPEPORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA
CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 21
JUILLET 2023FINANCEMENT : BIP DU PNAPCM, EXERCICE 2023, IMPUTATION : 57 30 184 04 660018
524416**

[Télécharger la pièce d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural communique :

La société MTBO RECODRS SERVICES S.A.R.L BP : 5253 Yaoundé, Téléphones : 693 80 59 00 – 671 09 26 73 est déclarée adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°003/DC/MINADER/CIPM/2023 du 21 Juillet 2023, relative à l'acquisition du petit matériel agricole d'irrigation et de protection des cultures maraîchères pour le compte du Projet National d'Amélioration de la Production des Cultures Maraîchères (PNAPCM).

Montant de la Lettre Commande : Quarante millions (40.000.000) de Francs CFA TTC

Délai de livraison : Soixante (60) jours.

Le Directeur de cette société est invité, dès diffusion du présent communiqué, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les prestataires non retenus./-

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 270/D/MINTP/SG/DCT/CAO/CEA2/IE2/RA/2023 DU 31 AOÛT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 040/AONO/ MINTP/CIPM-TERI/2023 DU 19/04/2023, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE NKONDJOCK-BAFANG (53,3KM) DANS LES REGIONS DU LITTORAL ET DE L'OUEST. FINANCEMENT : BUDGET MINTP-LIGNE FONDS ROUTIER, EXERCICES 2023, 2024 ET 2025.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés (ARMP) ;

Vu le Décret N° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu le Décret N° 2018/461 du 07 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret N°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;

Vu l'Arrêté N°00000241/A/MINMAP du 18 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés au Ministère des Travaux Publics ;

Vu l'Arrêté N° 0271/MINMAP/CAB du 27 Septembre 2018 instituant et organisant les modalités de rémunération et de paiement sur la performance de certains acteurs du système des Marchés Publics ;

Vu la Décision N°00000432/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics placées auprès des Départements Ministériels;

Vu la Décision N° 320/D/MINTP/CAB du 07 Octobre 2022 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics;

Vu la Circulaire N°0000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 0040/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2023 du 19/04/2023, en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route NKONDJOCK-BAFANG (53,3 Km) dans les Régions du Littoral et de l'Ouest ;

Vu La Note de Service N° 0039/23/N/CIPM-TERI/Juin 2023 du 22 Juin 2023 ;

Vu Les offres des soumissionnaires ;

Vu Le rapport de la Sous – Commission d'Analyse des offres y relatives.

Vu La lettre N° L 000212/CIPM-TERI du 02 Août 2023 de la Présidente de la Commission au Ministre des Travaux Publics ;

Vu La Notification de Proposition d'Attribution N° 00000044/L/MINTP/CIPM-TERI/AOUT 2023.

DECIDE:

Article 1 : L'Entreprise dont le nom suit est retenu pour l'exécution des travaux d'entretien du tronçon de route NKONDJOCK-BAFANG (53,3 Km) dans les Régions du Littoral et de l'Ouest

SOUMISSIONNAIRE RETENU							
N° du lot	Régions	Soumissionnaire	Budget prévisionnel TTC (FCFA)	Montant TTC (FCFA) lu	Montant TTC (FCFA) après correction	Montant TTC (FCFA) après correction	D
3-OU/24	Littoral/Ouest	Groupement ZAB CONSTRUCTION/ STE HAB SA	Phase1 (en 2023) : 1 000 000 000 Phase2 (en 2024) : 2 735 000 000 Phase3 (en 2025) : 1 236 086 237	Phase1 (en 2023) : 742 532 647 Phase2 (en 2024) : 2 357 320 959 Phase3 (en 2025) : 1 096 121 002	Phase1 (en 2023) : 742 510 826 Phase2 (en 2024) : 2 357 413 373 Phase3 (en 2025) : 1 096 081 190	Quatre milliards cent quatre-vingt-seize millions cinq milles trois cent quatre-vingt neuf	Phase1 (en 2023) : 742 510 826 Phase2 (en 2024) : 2 357 413 373 Phase3 (en 2025) : 1 096 081 190
TOTAL				4 196 074 608	4 196 005 389		

Article 2 : Le mandataire de l'Entreprise attributaire est invité à se présenter à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics, pour la souscription de son projet de Marché.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.



COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

DECISION N° 00000030/D/MINFI/CTR/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SIC ET ETUDE DE VIABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION

Vu La Constitution ;

Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023

Vu Le décret N°97/002 du 03 janvier 1997 portant organisation et fonctionnement de la Commission Technique de Réhabilitation ;

Vu Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu Le décret n°2011/418 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu L'arrêté n° 112/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu L'arrêté N°0079/A/MINMAP du 27 février 2019 portant création d'une Commission Spéciale de passation des marchés auprès de la Commission Technique de Réhabilitation ;

Vu La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics;

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu La lettre n° 000000395/MINFI/CTR/CSPM/Sécret du 26 juillet 2023 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la Commission Technique de Réhabilitation.

Considérant le dossier de consultation N°000001/AONO/MINFI/CTR/CSPM/2023 du 17 mai 2023 en vue du recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'audit du contrat-plan Etat/SIC et étude de viabilité de la Société Immobilière du Cameroun (SIC),

DECIDE:

Article 1er : Le soumissionnaire ci-après, est retenu comme attributaire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

Soumissionnaire	Objet	MONTANT TTC (EN FCFA)	Note globale /100	Rang	LIEU DE LIVRAISON	Durée de la Mission
AXYS SARL	Audit du contrat-plan Etat/SIC et étude de viabilité de la Société Immobilière du Cameroun (SIC)	69 165 000	95,60	1 ^{er}	Commission Technique de Réhabilitation	TROIS (03) MOIS Calendaires

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY



RURAL ELECTRIFICATION AND ACCESS TO ENERGY PROJECT MANAGEMENT UNIT IN UNDERSERVED REGIONS OF CAMEROON

DEMANDE DE COTATION N°007/DC/AER/PERACE/UGP/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES OUTILS TECHNIQUE DE GESTION ET ÉQUIPEMENTS DE MESURE ET DE CONTRÔLE, LOGICIELS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE (AER).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter les prestations de services désignées ci-après : « **fourniture et installation des outils technique de gestion et équipements de mesure et de contrôle, logiciels et renforcement des capacités pour l'Agence d'Electrification Rurale (AER)** ».

2. Participation et origine

Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale le financement N° IDA N° IDA 6356- CM pour financer l'exécution du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de cotation est publiée.

3. Acquisition du Dossier

Les soumissionnaires admis à concourir pourront retirer le Dossier de Demande de cotation dans les locaux de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP, Téléphone : (+237) 677 302 928/690 20 38 00, ou par courriel à : fifonkwa@yahoo.co.uk avec copie à : israelbessong@gmail.com, dès publication de la présente Lettre de Demande de Cotation.

4. Remises des offres

A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif et quantitatif de ces fournitures, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le 11 octobre 2023 à 13 heures sous enveloppe cachetée adressée à : **Monsieur le Coordonnateur du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous-Desservies du Cameroun (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP, BP (S/C) 30704 Yaoundé, Tél. : 657 79 21 40 / 675 27 88 14.**

Portant la mention :

« **DEMANDE DE COTATION N°007/DC/AER/PERACE/UGP/CSPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES OUTILS TECHNIQUE DE GESTION ET ÉQUIPEMENTS DE MESURE ET DE CONTRÔLE, LOGICIELS ET RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE (AER).**

5. Recevabilité des Offres

Les offres produites en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels seront chiffrées Hors TVA (HT) et Toutes Taxes Comprises(TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

6. Ouverture des Plis

Les cotations seront ouvertes le **11 OCTOBRE 2023 à 14 heures (heure locale)** dans la **Salle de réunion de de l'Unité de Gestion du (PERACE), Sise à Yaoundé, Quartier Mballa II, Rue Dragage, Face la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2ème entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP**, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

7. Attribution

L'ACHETEUR attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotation, et qu'elle est la moins disante.

8. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur cotation pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite d'ouverture des cotations

9. Renseignements Complémentaires

Les cotations non conformes aux prescriptions de la présente Demande de cotation seront rejetées.

Les prestations à fournir dans le cadre de la présente Demande de cotation seront livrées dans **les locaux du siège de l'Agence d'Electrification Rurale, sise à Bastos, en face du Rotary Club, BP 30704 Yaoundé**, dans un délai maximum de **Trente (30) jours**, après la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA



COMMUNE DE POLI

COMMUNIQUE N°19/C/C-PQLI/SG/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C-POLI/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 QUI A POUR OBJET LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE POLI, COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Poli, **Maître d'Ouvrage**, informe le public que par Décision N°19/D/C-POLI/SG/2023 du 28 AOUT 2023

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la Lettre-Commande relative à la Consultation susmentionnée pour le montant et délai suivants :

Référence de la demande de cotation	Allotissement	Lieu d'exécution	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
N°01/DC/C-POLI/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023	62023	POLI	ETS KOKAM GILBERT, BP ; 13 Poli, tél. : (+237) 696 573 329.	12 999 943	Quatre (04) mois

Cette entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de Ville de Poli, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre-Commande.

Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

POLI le 28 Aout 2023

Le MAIRE

YAOUBA



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AVIS DE CONSULTATION N° 004/DC/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 07 SEPTEMBRE 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR LE CENTRE DE FORMATION DES METIERS DU CAFE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFEFINANCEMENT : BUDGET FODECC, EXERCICE 2023

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU FODECC, EXERCICE 2023

IMPUTATION

2023 184 5 412010 610121

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de l'exercice 2023, un Avis de Consultation pour la fourniture des matériels et équipements pour le centre de formation des métiers café au profit du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent les opérations suivantes :

- La fourniture des matériels et équipements pour les besoins de formation Roasting ;
- La fourniture des matériels et équipements pour les besoins de formation Cupping ;
- La fourniture des matériels et équipements pour les besoins de formation Barista ;
- La fourniture des matériels et équipements pour les besoins de salle de cours théorique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Vingt millions (20 000 000) de Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget du FODECC, Exercice 2023 sur la ligne imputation budgétaire : **2023 184 5 412010 610121**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat de la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone **694 48 79 30/694 54 16 56**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Ledit dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30/694 54 16 56 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance d'achat de la somme non-remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, payable au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 60001-94 valable dans toutes les agences de la BICEC.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, E-mail).



8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone **694 48 79 30/694 54 16 56**, au plus tard le **06 octobre 2023 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION N°004/DC/MINADER CIPM-PARF-CAFE/ /2023 DU 07 septembre 2023 EN
PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS ET EQUIPEMENTS POUR
LECENTRE DE FORMATION DES METIERS DU CAFE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA
FILIERE CAFE**
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison et des prestations connexes objet de la présente consultation est de **soixante (60) jours** au garage administratif du MINADER.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans à l'annexe 2 du DC d'un montant de **quatre cents mille (400 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **06 octobre 2023 à 14 heures** et se fera en un temps par Commission Interne de Passation des Marches auprès du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (CIPM/PARF-CAFE).

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix de leur choix, dûment mandaté ayant une bonne connaissance de son offre.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, après un délai de 48 h ;
2. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
3. Absence de la Caution de soumission dument acquitté et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ;
4. Non-respect des modèles de pièces ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
6. Défaut d'avoir réalisé un marché similaire en termes d'approvisionnement, d'un montant ? 15 millions au cours des 03 dernières années (1^{ère} et dernière page du marché et Procès-Verbal de réception requis) ;
7. Non- respect de 100% des spécifications techniques ;
8. Non-respect d'au moins 80% des critères essentiels, soit une note de 14 points sur 16 points.

Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères	Note maximal	Notation

I	Capacité financière de l'entreprise	7 pts	
1.1	Chiffre d'affaire cumulé des trois dernières années (2020,2021,2022) justifié par les DSF d'un montant au moins égal à 30 000 000 FCFA	4 pts	
1.2	Attestation bancaire de levée de fonds ou toutes autres sources de financement légales, pouvant permettre en cas d'adjudication, de préfinancer les travaux à réaliser à hauteur de 20 000 000 FCFA	3 pts	
II	Expérience de l'entreprise	6 pts	
2.1	Nombre de projets de fournitures diverses réalisé au cours des 3 dernières années, au moins égal à deux (02), justifié par la 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et dernière page des marchés, le DQE et Procès-verbal de réception	3 pts par marché	
III	Présentation	3 pts	
3.1	Dossier clair, lisible et relié avec spirale et séparé par les intercalaires de couleur	1 pt	
3.2	Pièces présentées dans l'ordre du Dossier de consultation et séparé par les intercalaires de couleur	1 pt	
3.3	Pièces correspondantes dûment remplies, paraphées, datées et signées	1 pt	
	TOTAL	16pts	

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins une note de 14 points sur 16 points des critères essentiels.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation et qui présentera l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone **694 48 79 30/694 54 16 56**.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 7 Septembre 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE

DÉCISION N°030/SONARA/DG/CAB DU 06/09/2023 PORTANT ATTRIBUTION A L'ENTREPRISE SIMI CAMAROES SARL, DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE REMplacement D'UNE PARTIE DE LA TUYAUTERIE DE LA LIGNE DE DEBALLASTAGE CABOTEURS.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONARA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°73/135 du 24 mars 1973 portant création d'une Société Nationale de Raffinage ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°03/CA/2019 du 14 Janvier 2019 portant nomination d'un nouveau Directeur Général à la Société Nationale de Raffinage (SONARA) ;

Vu la résolution n°2/SONARA/AGE/07/2018 de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juillet 2018 approuvant la modification des Statuts de la Société Nationale de Raffinage, mis en conformité avec la Loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu la résolution n°02/CA12018, adoptant les Modalités de Passation des Marchés de la SONARA ;

Vu la correspondance n° CIPM_06-23/S024-23/PA/020.23 du 05 Septembre 2023 portant proposition d'attribution du Marché consécutif à l'Appel d'Offres n°020.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 ;

DÉCIDE :

Article 1 Le Marché relatif aux travaux de remplacement d'une partie de la tuyauterie de la ligne de déballastage caboteurs, consécutif à l'Appel d'Offres National Ouvert n°020.23/AONO/SONARA/CIPM/2023 du 12/07/2023 est attribué à l'entreprise SIMI Camaroës Sarl, B.P. 15414 Douala, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **FCFA 199.878.550** (Cent quatre-vingt-dix-neuf millions huit cent soixante-dix-huit mille cinq cent cinquante), et un délai de livraison de **six (06) mois**.

Article 2 La présente Décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée puis publiée par insertion dans le Journal des Marchés Publics édité par l'ARMP et partout où besoin sera.

LIMBE le 6 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NJONOU Jean Paul Simo



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 33/AONO/ADC/CIPM/2023 DU
11 / 09 /2023POUR L'INVENTAIRE ET L'EVALUATION DU PATRIMOINE DE LA CONCESSION
DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU
CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE
2023, LIGNE 60570000.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre d'une convention de concession signée le 27 octobre 2015, pour une durée de 50 ans, la société Aéroports du Cameroun S.A, assure la gestion du patrimoine, l'assistance en escale, la maintenance, l'entretien et le développement des sept (07) aéroports de l'Etat du Cameroun, à savoir :

l'Aéroport International de Douala ;
l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen ;
l'Aéroport International de Garoua ;
l'Aéroport International de Maroua-Salak ;
l'Aéroport de N'Gaoundéré ;
l'Aéroport de Bamenda ;
l'Aéroport de Bertoua ;

Conformément à cette convention de concession, la société Aéroports Du Cameroun S.A est soumise à certaines obligations spécifiques.

En effet, l'article 67 de son cahier des charges stipule que, le concessionnaire a l'obligation de maintenir le patrimoine immobilier et mobilier incorporé dans la concession, dans un état de nature à lui permettre de toujours convenir à l'usage auquel, il est destiné. De plus, depuis l'avènement du SYSCOHADA révisé en 2018, le patrimoine de la concession est sorti du portefeuille des biens du concessionnaire. Cependant, ADC.SA doit continuer à entretenir, maintenir et réhabiliter ces biens appartenant à l'Etat du Cameroun, conformément à l'article 1 du cahier des charges, sans qu'ils ne fassent partie du patrimoine inscrit dans son bilan.

A la signature de la convention de concession, un inventaire sommaire des biens de la concession avait été effectué au 31/12/2015. Conformément à la mise en application des dispositions du SYSCOHADA révisé, le 1 er janvier 2018, ces biens ont été sortis des bilans de la société, pour désormais être suivis de manière extracomptable.

Les dispositions de l'article 10 de la convention de concession, impose au concessionnaire de réaliser un inventaire physique du patrimoine de l'Etat, tous les 5 ans.

Par ailleurs, l'article 63 de la convention de concession impose au concessionnaire, la souscription aux polices d'assurance nécessaires pour la couverture de tous les risques liés à l'exploitation de ces patrimoines.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur l'inventaire et la valorisation, des biens concédés par l'Etat du Cameroun à la société ADC S.A (Biens de retour) au 31 décembre 2015 et les biens incorporés par le concessionnaire du 1^{er} janvier 2016 jusqu'en 31 décembre 2022 (les biens de remise).

a) Missions

Identifier, compter et référencer les biens mobiliers et immobiliers du patrimoine de la concession. Il s'agit des biens matériels et immatériels, des terrains titrés ou non, des installations visibles et invisibles ;

Rapprocher l'inventaire aux fichiers de base et évaluer les biens inventoriés ;

Identifier les terrains de l'emprise aéroportuaire non immatriculés et envahis par les riverains ;

Déterminer, les risques liés à l'exploitation de chaque nature ou type de biens du patrimoine de l'Etat et du concessionnaire ;

b) Résultats attendus

Au cours de la mission qui s'étendra sur six mois (180 jours) au maximum, à compter de la notification du marché, il est attendu du prestataire, la production des rapports d'inventaire physique et d'évaluation des biens du patrimoine de l'Etat et du concessionnaire, structuré ainsi qu'il suit ;

Un rapport (provisoire) d'inventaire comprenant la démarche de prise d'inventaire et les différents états d'inventaire par plateforme (détailés dans les TDR) ;

Un rapport (final) de valorisation des inventaires comprenant la démarche de valorisation des biens, les recommandations formulées en vue de l'amélioration de la gestion des immobilisations ainsi que les différents états de valorisation par plateforme aéroportuaire (détailés dans les TDR).

Le prestataire sélectionné aura aussi pour tâches d'identifier les risques d'exploitation et ceux qui pourront être assurés, pour chaque nature ou type de bien inventorié.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trois cents millions (300 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux cabinets d'expertise comptable agréés par l'ONECCA, ayant leur siège social en République du Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans le domaine des inventaires des immobilisations. Lesdits cabinets peuvent s'associer en groupement.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2023, Ligne 60570000.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte **0104**, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : **(Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolawa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).**



9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au **Département de la Gestion Administrative des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., porte 0104, sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le ____/____/2023 à 12 heures, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 33 /AONO/ADC/CIPM/2023 DU 11 / 09 /2023
POUR L'INVENTAIRE ET L'EVALUATION DU PATRIMOINE DE LA CONCESSION DE LA SOCIETE
AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai de **six (06) mois**. Toutefois un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère en Charge des Finances, d'un montant de **Six millions (6 000 000) de Francs CFA** valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 10 / 10 /2023 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1103**.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après.

14.1 Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO enveloppe A, page 25) ;
- b) Offre financière incomplète ou non-conforme (confère RPAO, enveloppe C, page 27) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier technique) ;
- d) Présence d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e) Note technique inférieure à **quatre-vingt (80) points sur cent (100)** pour la notation des critères essentiels ;
- f) Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
- g) Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
- h) Présence d'informations financières dans le Dossier administratif ou l'offre technique ;
- i) N'avoir pas réaliser un (01) inventaire à codes-barres des immobilisations dans une structure publique au cours des trois dernières années dont le montant du contrat est d'au moins **cent millions (100 000 000) FCFA**.

14.2 Critères essentiels

Références en prestations similaires (**24 points**) ;

Qualité du personnel (**50 points**) ;

Méthodologie et plan de travail proposés (**12 points**) ;

Outil et matériels de fiabilisation de l'inventaire et de codification durable des immobilisations tangibles (**04 points**) ;

Capacité financière (**05 points**) ;

Preuve d'acceptation des conditions du marché (**03 points**) ;

Présentation de l'offre (**02 points**).

Méthode de sélection du prestataire

Le consultant sera choisi par la méthode de Qualité/Coût, conformément aux procédures décrites dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

16. Durée Validité des Offres

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Comptabilité et des Finances de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02, postes 305/303**.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48** ;
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82** ;
- Numéro vert CONAC : **1517**.

YAOUNDE le 6 Septembre 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°100/23/AOIO/SDCC/CIPMDU 01/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE PREMIER DOR-LES ET LIFT-BOX H152

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la fourniture des composants hydrauliques pour presse PREMIER DOR-LES ET LIFT-BOX H152.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture des composants hydrauliques pour presse PREMIER DOR-LES ET LIFT-BOX H152.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de l'opération envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **150 000 000 FCFA**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière. Les groupements d'entreprises devront disposer d'accord de groupement constaté par un acte notarié dûment enregistré et référé au présent DAO.

6. Financement

Le financement est assuré par le budget de la SODECOTON de l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E-mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **90 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de "**Compte Spécial CAS ARMP**". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.



9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 18/10/2023 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°100/23/AOIO/SDCC/CIPM

DU01/09/2023 POUR LA FOURNITURE DES COMPOSANTS HYDRAULIQUES POUR PRESSE PREMIER DOR-LES ET LIFT-BOX H152

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres devra être livrée en position rendu magasin Transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **180 jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de 1^{er} ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **3 000 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 18/10/2023 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

14.1. Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une autre pièce administrative non complétée ou régularisée dans un délai de quarante-huit (48) heures ;
3. Fausses déclarations ;
4. Présence de documents falsifiés ou de faux documents dans le dossier ;
5. Non-conformité de l'ensemble des spécifications techniques de la fourniture ci-après décrites ;

N°	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES
1	Limiteur de pression LFA32DBW2-6X/100/12 Réf 8163 ou équivalent
2	Distributeur 4WE6D6X/EG24N9Z55L Réf 42398 ou équivalent
3	Clapet logé LC16B20E6X Réf 42321 ou équivalent
4	Embase LFA16GWA6X/12 Réf 42313 ou équivalent
5	Clapet logé LC25DB20E6X Réf 8181 ou équivalent
6	Limiteur de pression LFA25DBW2-6X/200/12 Réf 8189 ou équivalent
7	Limiteur de pression LFA25DBW2-6X/315/12 Réf 294710 ou équivalent
8	Distributeur M-3SEW6C-3X/420MG24N9Z55L/5 Réf 42485 ou équivalent
9	Clapet logé LC25B20E6X Réf 289280 ou équivalent
10	Embase LFA25KWA6X/12 Réf 42345 ou équivalent
11	Distributeur M-3SEW6U-3X/420MG24N9Z55L/5 Réf 42477 ou équivalent
12	Clapet logé LC50B20E6X Réf 42362 ou équivalent
13	Embase LFA50WEA-6X/12 Réf 42353 ou équivalent
14	Conjoncteur DZ6DP2-5X/150XY/12 Réf 42412 ou équivalent
15	Conjoncteur DZ6DP2-5X/210XY/12 Réf 22206 ou équivalent
16	Clapet logé LC80A05E5X Réf 42287 ou équivalent
17	Embase LFA80WEAX/12 Réf 42271 ou équivalent
18	Distributeur M-3SE 1 OU-2X/315G24NZ55L/5 Réf 42503 ou équivalent
19	Distributeur DBW20G1-4X/315-6AG24-NZ55L/12W65 Réf 44683 ou équivalent
20	Embase LFA25DBW2-71/200/12 ou équivalent
21	Bloc de pilotage LFA25WEA6XA10 Réf 42246 ou équivalent
22	Embase LFA25GWA6X/A10/12 Réf 42250 ou équivalent
23	



Clapet logé LC32B20E6X Réf 289360 ou équivalent



24	Embase LFA32KA6X/P00/12 Réf 42254 ou équivalent
25	Clapet logé LC40B20D6X/ Réf 42081 ou équivalent
26	Embase LFA40WEA6X/A08T08/12 Réf 42263 ou équivalent
27	Clapet logé LC16DB20E6X Réf 49088 ou équivalent
28	Limiteur de pression LFA16DBW2-6X/420/12 Réf 42766 ou équivalent
29	Clapet antiretour M-SR25KE05-1X/ Réf 42279 ou équivalent
30	Clapet antiretour M-SR30KE05-1X/ Réf 42402 ou équivalent
31	Distributeur levée 4WEH22E7X/6EG24N9EZ55L/ Réf 49102 ou équivalent
32	Bloc de maintien AGA-6359-1-C Réf 42493 ou équivalent
33	Clapet pilote logé LC40B20E6X/ Réf 289306 ou équivalent
34	Distributeur complet Réf DSS-G06-C7Y-ER-C 230-E22 ou équivalent
35	Clapet logé LC 25 B20D6X/ Réf 6019 ou équivalent
36	Limiteur de débit deco LFA 25H26XF/12 Réf 294964 ou équivalent
37	Indicateur de niveau Huile LS-1800 Réf 34005 ou équivalent
38	Elément filtre à huile BFT-1BBS7-F-Y2 Réf 289157 ou équivalent

6 Non-validation d'au moins 70% des sous-critères ;

7 Absence d'un prix unitaire quantifié ;

8 Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;

9 Absence de l'engagement du fabricant (Lettre d'engagement établie par le fabricant ou par un distributeur agréé **en original** (joindre la copie de la convention d'agrément du distributeur le cas échéant) ;

10 Absence des preuves d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés à chaque page et signés à la dernière page) ;

11 Absence et ou non-conformité de la Garantie et du Service après-vente.

14. 2 Critères essentiels

- La présentation de l'offre.....oui/non ;

- Capacité financièreoui/non ;

- Les références du soumissionnaire.....oui/non ;
- Planning de livraison.....oui/non.

14.3. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu Magasin transit SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 1 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

DECISION N° 00000029/D/MINFI/CTR/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON (SODECOTON)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION

Vu La Constitution ;
 Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
 Vu La loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023
 Vu Le décret N°97/002 du 03 janvier 1997 portant organisation et fonctionnement de la Commission Technique de Réhabilitation ;
 Vu Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 Vu Le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
 Vu Le décret n°2011/418 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
 Vu Le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 Vu L'arrêté n° 112/CAB/PM du 5 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
 Vu L'arrêté N°0079/A/MINMAP du 27 février 2019 portant création d'une Commission Spéciale de passation des marchés auprès de la Commission Technique de Réhabilitation ;
 Vu La circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;
 Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;
 Vu La lettre n° 000000396/MINFI/CTR/CSPM/Sécret du 26 juillet 2023 du Président de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès de la Commission Technique de Réhabilitation.
 Considérant le dossier de consultation N°00000004/AONR/MINFI/CTR/CSPM/2023 du 16 mai 2023 vue du recrutement d'un consultant pour la réalisation de l'étude diagnostic de la Société de Développement du Coton (SODECOTON) ;

D E C I D E:

Article 1er : Le soumissionnaire ci-après, est retenu comme attributaire du Marché relatif à la consultation susmentionnée :

Soumissionnaire	Objet	MONTANT TTC (EN FCFA)	Note globale /100	LIEU DE LIVRAISON	Durée de la Mission
Groupement MOORE STEPHENS - SWISS ECO CONCEPT	Etude diagnostic de la Société de Développement du Coton (SODECOTON)	55 000 000	84,8	Commission Technique de Réhabilitation	Six (06) semaines Calendaires

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/MINADER/CIPM/2023
DU 04 SEPTEMBRE 2023, RELATIF A L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 AU PROFIT DE LA COMMISSION NATIONALE D'HOMOLOGATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET DE LA CERTIFICATION DES APPAREILS DE TRAITEMENT (CNHPCAT) DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2280-01

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Afin de conduire efficacement l'une de ses missions importantes qu'est la conduite des essais, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, relatif à l'acquisition d'un (01) véhicule de type Pick-up 4x4, au profit de la **Commission Nationale d'Homologation des Produits Phytosanitaires et de la Certification des Appareils de Traitement (CNHPCAT)**.

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprend la fourniture d'un (01) **véhicule de type Pick-up 4x4**.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de trente-deux millions (**32.000.000**) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres National Ouvert comporte un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres aux entreprises et groupement d'entreprise justifiant des capacités techniques et financières leur permettant de réaliser les prestations du présent Appel d'Offres International Ouvert.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sera financée par le **Budget de la Commission Nationale d'Homologation des Produits Phytosanitaires et de la Certification des Appareils de Traitement (CNHPCAT); Exercice 2023 ; Imputation : 2280-01**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 232 23 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 232 23 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante-deux mille (52.000)** francs CFA, payable à un Poste Comptable du Trésor.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 232 23 16 24, 3^e chalet au plus tard **le 26 septembre 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE DE TYPE PICK-UP 4X4 AU PROFIT DE LA COMMISSION NATIONALE D'HOMOLOGATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET DE LA CERTIFICATION DES APPAREILS DE TRAITEMENT (CNHPCAT) DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de la fourniture ; objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

2. La fournitures ; objet de la présente Lettre Commande sera livrée à la Sous-Direction du Parc National Automobile de l'Etat à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO dont le montant s'élève à six-cent-quarante mille (**640 000**) de Francs CFA et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services compétents (Prefet, Sous-Prefet,.....), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront dater de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

L'absence du cautionnement de soumission délivrée par un Etablissement bancaire de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances et conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux , ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres (pièces Administratives, offres techniques et financières) aura lieu en **un temps le 26 septembre 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle des conférences de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus originaux avec photos en couleur, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un Marché/Lettre Commande au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le

Ministre des Marchés Publics ;

- Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins **5/6 des oui** des critères essentiels ;
- Avoir réalisé au cours des 5 dernières années, période allant de 2018 à 2022, **une (01)** Lettre Commande de même nature de montant au moins égal à **vingt millions (20 000 000)** de Francs CFA;
- Non-respect de **80%** des spécifications techniques mineurs ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après :

Caractéristiques majeures	valeurs
Moteur	Couple (SAR) Nm/(tr/min) :197/2200
Cylindrée	2900 -2990 CC
Boîte de vitesse	Manuelle, 5 vitesses
Carburant	diesel
Puissance maximale	(SAE) 70 kw / 4000 tr. min
Puissance	95 ch / 4000 tr. Min
Reservoir	80 litres
Pneumatiques	205R16C
Places assises	6
Puissance fiscale	9
Empattement	? 3085 mm
Poste de conduite	A gauche
transmission	4 x4
Nombre de portes	?4
Nombre de places assises	? 6
Charge utile	? 910 kg
Poids à vide	?1960 kg
Poids Total en Charge	? 2820 kg
silhouette	Pick-up double cabine
Alternateur	12 V -64 A
Filtre à air	cyclone
Nombre de soupapes	8
Rayon de braquage	? 6,1
Nombre de cylindres	04
Couple (SAE) Nm /(tr/min)	197/220
Ceinture de sécurité	



AV et AR ; 03 poignées de maintien



Ceinture de sécurité	AV : 2 x 3 points
2ième rangée	2 x 3 points + 1 x 2 points

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et dater de moins de 03 mois.

2- Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF(OUI)	NEGATIF(NON)
1	Preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de la proposition financière		
2	Délai de livraison ? trois (03) mois		
3	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur)		
4	CCAP, ST, signés, paraphés et datés et cacheté à la dernière page		
5	Preuve du service après-vente		
6	Garantie ? 01 an		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins **5/6 des oui** des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent-vingt (**120**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine /Service des Marchés, Téléphone : 232 23 16 24, 3^e chalet.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

DECISION N°008/DA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°_008/AONO/CUG/CIPMI/AG/2023 DU 27/07/2023RELATIF A LA FOURNITURE DES ENGRAIS A LA COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA POUR LA PROMOTION ET DIVERSIFICATION DES STOCKS DE SECURITE ALIMENTAIRE A TRAVERS LA SUBVENTION AU FONDS DE ROULEMENT DES ENGRAIS CNPCC. EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE,
COMMUNIQUE

Par décision N008/DA/CUG/SG/DST/2023, le marché objet de l'Appel d'Offres National ouvert N°008/AONO/CUG/CIPM/AG/2023 du _27/07/2023 relatif à la fourniture des engrais à la communauté urbaine de Garoua pour la promotion et diversification des stocks de sécurité alimentaire à travers la subvention au fonds de roulement des engrais CNPCC, En procédure d'urgence est attribué selon les détails ci-après :

N°	Numéro de l'Avis de consultation	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
01	N°008/AONO/CUG/CIPM/AG/2023	BTS AMADOU BP 1622 Garoua Tél 699 353950	76 499 972	Trente (30) jours

Par ailleurs, Ledit établissement est prié de passer à la direction des services techniques de Communauté Urbaine de Garoua dans un délai de sept (07) jours à compter de la publication de la Décision ci-dessus citée pour les modalités d'élaboration du Marché y afférent.

GAROUA le 4 Septembre 2023

Le MAIRE

GOURA BELADJI



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°027/AMI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/ASPM/2023DU 05 SEPTEMBRE 2023 SERVICES
DE CONSULTANT POUR LE RECRUTEMENTD'UN SPÉCIALISTE EN PASSATION DES MARCHÉS SENIOR

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement du Cameroun a sollicité l'appui technique et financier de la Banque Mondiale e

3/an d'eau dédiés à l'agriculture), du fleuve Bénoué et de ses affluents. En outre, le projet développera des mesures d'atténuation et de protection contre les inondations en aval du barrage de Lagdo pour une agriculture pluviale durable dans la vallée.

2. Objet

Services de Consultant pour le recrutementd'un Spécialiste en Passation des Marchés Senior.

3. Consistance des prestations

Il/Elle est chargé(e) de la planification, de la passation et du suivi de l'exécution de l'ensemble des marchés ; sa mission couvre tous les aspects de passation des marchés, il est attendu du Spécialiste en Passation des Marchés senior (SPM):

- d'assurer la qualité des dossiers de marchés ;
- de veiller à ce que les décisions de passation des marchés respectent les accords convenus pour la mise en œuvre du Projet ;
- d'appuyer à la résolution de tout problème de passation des marchés qui pourrait survenir ;
- d'assurer le suivi des dossiers de marchés pour éviter tout retard dans le processus de passation, d'attribution, de signature et d'exécution des marchés ;
- de coordonner sa mission avec le service responsable de la gestion financière et de la comptabilité du Projet afin de s'assurer que la passation des marchés s'intègre parfaitement dans la planification et la gestion des fonds.

4. Période d'exécution

La durée du contrat sera de **(02) ans renouvelables** sur la durée du projet suivant le contrat qu'ils auront signé avec le Maître d'Ouvrage ou son représentant. Le lieu de travail est LAGDO, Département de la Bénoué, Région du Nord au Cameroun.

5. Participation et origine

N/A

6. Financement

Crédit IDA N° 6770 - CM



7. Remises des offres

Les candidatures devront être soumises en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles au plus tard le **03 Octobre 2023**, à l'adresse ci-dessous mentionnée, sous plis fermé ou par mail avec la mention :

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°027/AMI/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUÉ/UGP/RAF/ASPM/2023 du 05 Septembre 2023 pour les Services de Consultant pour le recrutement d'un Spécialiste en Passation des Marchés Sénior

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Composition du dossier

Les dossiers de candidature doivent être déposés en version physique (07 exemplaires dont 01 original et 06 copies) et devront comprendre les documents suivants :

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois mois avec les adresses complètes du candidat (boîte postale, téléphone, e-mail etc.) mettant en exergue les expériences similaires ;
- des copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tout autre documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats ;
- une photocopie de la Carte Nationale d'identité (CNI).



9. Critères d'évaluation

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES REQUISES

- Avoir au moins un diplôme universitaire (BAC+5) dans les domaines suivants : Ingénieur de génie civil/rural, Architecte, Administration, Passation des Marchés, Droit, Finances, Commerce, Gestion, Economie ou disciplines connexes, avec des connaissances dans le domaine de la passation des marchés.
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la passation des marchés ;
- Disposer d'une excellente connaissance de la passation des marchés en général, et des procédures de passation des banques multilatérales de développement : Banque Africaine de Développement (BAD, Banque Mondiale (BM) ou des Institutions Internationales comme l'Union Européenne, les organes des Nations Unies ;
- Disposer d'une expérience professionnelle minimale de cinq (05) ans au minimum dont trois (03) au moins à un poste de passation des marchés similaire dans le secteur public ou privée ou avoir assumé des responsabilités similaires dans ce domaine. L'expérience dans un projet sur financement extérieur notamment des Banques multilatérales, en particulier de la Banque Mondiale est un atout,
- Avoir exercé au moins pendant cinq (05) ans dans un poste similaire dans un projet financé par les principaux bailleurs de fonds ;
- Avoir une bonne expérience générale des contrats, assorti d'une connaissance et d'une compréhension suffisantes des procédures de passation des marchés nationaux et des bailleurs de fonds ;
- Avoir une maîtrise des applications logicielles couramment utilisées (Word, Excel, Powerpoint...) ainsi que les outils de communication tels que les courriels ;
- Avoir une très bonne connaissance du logiciel STEP ;
- Avoir une très bonne connaissance du français ou de l'anglais et bonne connaissance de l'autre langue ;
- Avoir des bonnes aptitudes pour conduire des négociations ;
- Avoir un grand sens d'initiative et d'anticipation ;
- Avoir des compétences dans le domaine de l'encadrement et du transfert des connaissances ;
- Avoir l'habileté à travailler en équipe et de proposer des solutions aux problèmes rencontrées serait un atout ;
- Etre capable de travailler sous pression et de respecter les délais ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels de passation de marché est atout.

10. Renseignements Complémentaires

Les candidats intéressés peuvent obtenir les Termes de Références complets à l'adresse vivabenoue237@gmail.com. Des informations complémentaires peuvent également être obtenues chaque jour de **10 heures 00 mn à 15 heures 00 mn** heures locales, auprès de **Monsieur MAHAMAT HABIBOU, le Coordonnateur du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE)**, Tél. : **(+237) 690 56 75 55/699 03 57 90.**

11. Evaluation et publication des résultats

N/A

GAROUA le 5 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002BIS/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2003 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02)
TRACTEURS ET DE DEUX (02) CHARRUES ADAPTEES AUX TRACTEURS SUSCITES POUR LE COMPTE
DE LA SOCIETE D'EXPANSION ET DE MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUE (SEMRY) AU
MINADER.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

57 30 184 330003 524416

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement des services techniques de la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (**SEMRY**) en matériel roulant, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture des tracteurs et des charrues.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

N°	Désignations	Quantités
1	Tracteur	02
2	Charrue	02

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de cette commande est de **deux cent trente millions (230 000 000)** de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte un seul lot.

5. Participation et origine

Cet Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le **Budget d'Investissement du MINADER ; Exercice 2023 ; Imputation : 57 30 184 330003 524416**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance d'achat justifiant du versement de la somme non remboursable de **cent trente mille (130 000) francs CFA**, payable auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet au plus tard **le 26 septembre 2023 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002BIS/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU
04 SEPTEMBRE 2003 POUR L'ACQUISITION DE DEUX (02) TRACTEURS ET DE DEUX (02) CHARRUES
ADAPTEES AUX TRACTEURS SUSCITES POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE D'EXPANSION ET DE
MODERNISATION DE LA RIZICULTURE DE YAGOUA (SEMRY) AU MINADER
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de cent vingt (120) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.

Les fournitures objet du présent Marché seront livrées à la Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua (SEMRY).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, dont le montant s'élève à **quatre millions six cent mille (4 600 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur au Cameroun.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, ou d'un chèque certifié ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps au cours d'une même séance et L'ouverture des offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires aura lieu le **26 septembre 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle de conférence de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

Les pièces produites seront faites en copies certifiées conformes par les services émetteurs.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus originaux avec photos en couleur, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du fabricant ;
- Non-respect du modèle des pièces à utiliser par le soumissionnaire pièce 10 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Avoir obtenu moins de 6 Oui/7 des critères essentiels ;
- Absence de la preuve de service après-vente par un concessionnaire ou un professionnel installé au Cameroun justifiant de la représentation de la marque et la disponibilité des pièces de rechange ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après :

Caractéristiques majeures	valeurs
Tracteur	
Puissance Moteur Maxi ISO	? 130 CH mini/104 Kw
Cylindrée/nombre de cylindre	? 6500 cm ³ /6 cylindres
Capacité réservoir	Contenance réservoir à carburant ? 260 L
Empattement	? 2800 mm
Garde au sol	? 500 mm
Poids total (sans masses de lestage)	? 6000 kg
Charrue	
Puissance	Cv 145
Poids	? 1620 kg

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et datées de moins de trois (03) mois.

2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de l'enveloppe prévisionnelle		
2	Avoir déjà exécuté 02 marchés similaires d'au moins cent millions (100 000 000) Francs CFA chacun au cours des 5 dernières années		
3	Délais de livraison ? cent vingt (120) jours		
4	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur)		
5	CCAP, ST, signés, paraphés et datés et cacheté à la dernière page		
6	Garantie ? 01 an		
7	Satisfaction d'au moins 60% des critères mineurs		

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de **6 Oui/7** des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet.

Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU NORD OUEST

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 005/ONIT/MIDENO/MITB/13/84/2023 OF 05 SEPTEMBER 2023 THROUGH EMERGENCY PROCEDURE DIVIDED INTO FOUR (4) LOTS AS FOLLOWS : LOT 1: THE CONSTRUCTION OF AN OPEN HANGAR FOR THE MANAGEMENT OF HEAVY DUTY EQUIPMENT POOL AT RDC NKWEN LOT 2: THE CONSTRUCTION OF PART OF THE FENCE AND A SECURITY BOOTH AT THE MIDENO HEAD OFFICE IN BAMENDA LOT 3: THE CONSTRUCTION OF A POTATO SEED STORE HOUSE AND REPAIR OF ROOF OF THE ADJACENT WAREHOUSE AT THE TRIAL AND DEMONSTRATION CENTRE (TDC) SANTA LOT 4: THE CONSTRUCTION OF AN ULTRA MODERN COFFEE SHOP FOR NORTH WEST COOPERATIVE ASSOCIATION (NWCA) LTD AT THE PREMISES OF CLUB 58 UP STATION BAMENDA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Within the frame work of the Public Investment Budget from MINADER for the 2023 financial year and taking into consideration reference action 5 titled **Improving the working environment in MIDENO and her objective to attain operational efficiency of the North West Development Authority, (MIDENO)** hereby **launches an Open National Invitation to tender through emergency procedure** for the construction of an open hangar for the management of heavy duty equipment pool at RDC Nkwen, the construction of part of the fence an a security booth at the MIDENO Head Office Bamenda, the construction of a potato seed store house and repair of roof of the adjacent warehouse at the Trial and Demonstration Centre (TDC) Santa and the construction of an ultra-modern coffee shop for NWCA Ltd.



2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Lot 1: The construction of an open hangar for the management of heavy duty equipment at TDC Nkwen

Specific Objectives

- Construct an open hanger for the protection of our equipment from rain and sun which could cause some damage to the equipment.
- Cut down cost of repairs

1. 1. Scope of the work

To construct an open hanger at the RDC Nkwen closed hanger at mile 6 Nkwen Bamenda for the management of heavy duty equipment

Lot 2: The construction of the fence with metallic gate and a security booth of the MIDENO Head Office in Bamenda

Specific Objectives

The expected result will be the re-construction in front of MIDENO head office Bamenda with the following specifications;

- Ø 70m long fence constituted of a stone masonry foundation at the sub-structure, a masonry block wall completed above with metallic grill above the foundation, with reinforced concrete columns place at uniform intervals, then braced with horizontal reinforced concrete beams
- Ø metallic gate of 5.5m of opening and 2.5m high to control access
- Ø security booth near the gate
- Ø lighting of the fence

Lot 3: The construction of a potato seed store house and repair of roof of the adjacent warehouse in TDC Santa

Specific Objectives

The expected result will be the construction of a potatoes seed store house and repair of roof of the adjacent warehouse in TDC Santa which will comprise of ;

- Erecting a storehouse of length 19.10m, with 8.30m and height 3.50m (head room), equipped with wooden drying bans and a ware in channel for the main entrance
- Rehabilitating the part damaged roof of the adjacent warehouse with same tolebac as covering sheet.

Lot 4: The construction of an ultra-modern coffee shop for NWCA Ltd Bamenda

Specific Objective:

To construct an ultra-modern Kola Coffee shop at Up-Station Bamenda aimed at improving on the marketing and consumption of the brand.

3. Cout Prévisionnel

Lot 1 : Quarante neuf million sept cent quatre vingt quart milles (**49,784,037**) fcfa

Lot 2 : Dix huit million trois cent trente sept milles (**18,337,963**) fcfa

Lot 3 : Vingt million et cinquante milles (**20,050,000**) fcfa

Lot 4 : Trente cinq million (**35,000,000**) fcfa

4. Allotissement

THE PROJECT IS DIVIDED IN FOUR (4) LOTS AS FOLLOWS :

LOT 1: THE CONSTRUCTION OF AN OPEN HANGAR FOR THE MANAGEMENT OF HEAVY DUTY EQUIPMENT POOL AT RDC NKWEN

LOT 2: THE CONSTRUCTION OF PART OF THE FENCE AND A SECURITY BOOTH AT THE MIDENO HEAD OFFICE IN BAMENDA

LOT 3: THE CONSTRUCTION OF A POTATO SEED STORE HOUSE AND REPAIR OF ROOF OF THE ADJACENT WAREHOUSE AT THE TRIAL AND DEMONSTRATION CENTRE (TDC) SANTA

LOT 4: THE CONSTRUCTION OF AN ULTRA MODERN COFFEE SHOP FOR NORTH WEST COOPERATIVE ASSOCIATION (NWCA) LTD AT THE PREMISES OF CLUB 58 UP STATION BAMENDA

NB: Any interested bidder is allowed to bid for two (2) lots and can be awarded the two (2) lots

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to registered qualified contractors of the Republic of Cameroon with financial ability, technical and professional expertise in the same or similar works with at least three (3) years working experience.

6. Financement

The works which form the subject of this invitation to tender shall be financed with funds from the following sources:

Lots 1, 2 & 3: by the Public Investment Budget (PIB) MINADER, 2023

Lot 4: by funds from the National Cocoa and Coffee Board (ONCC)

7. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted during working hours from 8:00 am to 4:00 pm at the Secretariat of the Director General, MIDENO Head Office, Ayaba Street, P.O. Box 442, Bamenda; Email: midenobda@yahoo.com; Tel: 237 23336161 following the publication of this notice.

8. Acquisition du Dossier

The tender file may be obtained during working hours from 8:00 am to 4:00 pm at the Secretariat of the Director General, MIDENO Head Office, Ayaba Street, P.O. Box 442, Bamenda; Email: midenobda@yahoo.com; Tel: 237 233331661 following the publication of this notice against payment of a non-refundable sum of **One hundred and five thousand eight hundred (105,800) fcfa** and payable into Account No. 06845 97568660001- 28 in the name of "SPECIAL ACCOUNT SAC-ARMP" in any BICEC Branch in Cameroon

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in (7 copies) consisting of one (1) original and six (6) copies marked as such, should reach the MIDENO Head Office located at Ayaba Street, P.O. Box 442, Bamenda) not later than **29 September 2023 at 10:00 am** prompt and should carry the inscription:

“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 005/ONIT/MIDENO/MITB/13/84/2023 OF 05 SEPTEMBER 2023

THROUGH EMERGENCY PROCEDURE DIVIDED INTO FOUR (4) LOTS AS FOLLOWS”

LOT 1: THE CONSTRUCTION OF AN OPEN HANGAR FOR THE MANAGEMENT OF HEAVY DUTY EQUIPMENT POOL AT THE RURAL DEVELOPMENT CENTRE (RDC) NKWEN

LOT 2: THE CONSTRUCTION OF PART OF THE FENCE AND A SECURITY BOOTH AT THE MIDENO HEAD OFFICE IN BAMENDA

LOT 3: THE CONSTRUCTION OF A POTATO SEED STORE HOUSE AND REPAIR OF ROOF OF THE ADJACENT WAREHOUSE AT THE TRIAL AND DEMONSTRATION CENTRE (TDC) SANTA

LOT 4: THE CONSTRUCTION OF AN ULTRA MODERN COFFEE SHOP FOR NORTH WEST COOPERATIVE ASSOCIATION (NWCA) LTD AT THE PREMISES OF CLUB 58 UP STATION BAMENDA

“To be opened only during the bid-opening session”

The bids produced in three (03) volumes shall be enclosed in three sealed envelopes and put in one (1) bigger envelope

- Envelope A containing the administrative documents (Volume 1)
- Envelope B containing the technical proposal (Volume 2)
- Envelope C containing the financial offer (Volume 3)

The offers or the bids submitted after the stipulated deadline shall not be received.

10. Delai de Livraison

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works expected in each lot shall be as follows:

Lot 1: **Six (06) months**, including the rainy season and other natural occurrence, with effect from the date of notification of the service order to start work.

Lot 2: **Four (04) months**, including the rainy season and other natural occurrence, with effect from the date of notification of the service order to start work.

Lot 3: **Six (06) months**, including the rainy season and other natural occurrence, with effect from the date of notification of the service order to start work.

Lot 4: **Four (04) months**, including the rainy season and other natural occurrence, with effect from the date of notification of the service order to start work.



11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his Administrative Documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of:

Lot 1: **Nine hundred and ninety six thousand (996,000) FCFA** and valid for thirty (30) days beyond the validity of the bids.

Lot 2: **Three hundred and sixty seven thousand (367,000) FCFA** and valid for thirty (30) days beyond the validity of the bids.

Lot 3: **Four hundred and one thousand (401,000) FCFA** and valid for thirty (30) days beyond the validity of the bids.

Lot 4: **Seven hundred thousand (700,000) FCFA** and valid for thirty (30) days beyond the validity of the bids.

12. Recevabilité des Offres

To avoid the risk of being rejected, only originals or certified true copies should be signed by the competent authorities, i.e. the issuing service and/or official or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers, Bank Officials, and Taxation Officials etc.). The administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) months or must not be produced after the submission of the bids.

Any complete bid not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids (Administrative documents, Technical and financial proposals) in one phase shall be done on the **29 Septembre 2023** at **11:00am** local time by the Internal Tenders Board of MIDENO in the MIDENO Conference Room at the Project management Office.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice with a written authorisation and who has full knowledge of the file.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated as follows:

A-Eliminatory Criteria

- Bids submitted late
- False declaration or falsified documents.
- Absence of the Bid Bond
- Incomplete, non-existent or non compliant documents in the technical file
- Incomplete, non-existent or non compliant documents in the financial offer
- Direct or indirect association with the conception, preparation of technical specifications and other documents concerned with this tender

B. Essential Criteria: The technical documents shall be evaluated following the binary method as follows:

B.1 General Presentation of bids Marks

- Document spirally bound Yes/No
- Table of content Yes/No
- Page numbering Yes/No
- Colour separators Yes/No
- Bidding documents initialed on each page by duly mandated representative Yes/No

B.2 Presentation of firm Marks

- Organigramme/firm/Enterprise Yes/No
- Experience of at least two (2) years in works of same/similar nature Yes/No
- Table of References of past works of same/similar nature of an amount of and at least two references: Yes/No

Lot 1: At least Fifty five million (**55,000,000**) FCFA..... Yes/No

Lot 2: At least Twenty million (**20,000,000**) FCFA Yes/No

Lot 3: At least Twenty five million (**25,000,000**) FCFA Yes/No

Lot 4: At least Forty million (**40,000,000**) FCFA Yes/No

B.3 Personnel Marks

- Table of personnel
- Yes/No
- Works Director: A Civil Engineer with at least 5 years working experience Yes/No
- Works supervisor or Foreman: A Civil Engineering Technician with at least five (5) year experience Yes/No
- Presentation of relevant Certificates/Diplomas of personnel Yes/No
- Presentation of signed CVs of Personnel Yes/No
- Certified copies of NIC of works director and site fore
- Support staff (Builders, painters, carpenters etc)

B.4: Methodology/Technical Organization of Works Marks

- Proof of site visit Yes/No
- Comprehensive Technical Report of Site Yes/No
- Organigramme of project execution Yes/No
- Logical sequence of works, Methodology,/Organization, outputs & reporting of works Yes/No



- Special Technical condition (CCTP) duly initialled on each page, signed & dated on last page Yes/No
- Environmental and security mitigation measures Yes/No

B.5: Equipment for Project Marks

- List of equipment Yes/No
- One concrete vibrator, hired or owned Yes/No
- One concrete mixer, hired or owned Yes/No
- Two pickups vehicle, hired or owned Yes/No
- One dump truck, hired or owned Yes/No
- Small tools (buckets, hammer, wheelbarrow etc) Yes/No

B.5: Financial Capacity Marks

- Proof of financial capacity of at least:

Lot 1: Thity seven million three hundred and thirty eight thousand (**37,338,000**) fcfa Yes/No

Lot 2: Thirteen million seven hundred and fifty three thousand (**13,753,000**) fcfa Yes/No

Lot 3: Fifteen million and thirty seven thousand (**15,037,000**) fcfa Yes/No

Lot 4: Twenty six million two hundred and fifty thousand (**26,250,000**) fcfa Yes/No

15. Attribution

N/B:

The bidder evaluated with a score of 75% and above of the essential criteria and presents the lowest financial proposal shall be awarded the contract.
Any bidder going in for more than one lot, must have a financial capacity higher than or equal to the financial capacities of the lots and also present a separate set of personnel and equipment

16. Durée Validité des Offres

Only bids who score at least 75% of the essential criteria shall have their financial offers evaluated.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information can be obtained during working hours from 8 am to 4 pm at **the Secretariat of the Director General, MIDENO, P.O. Box 442, Bamenda: Email: midenobda@yahoo.com: Tel: 237 233 361 378**

BAMENDA le 5 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE MATOYAH Cletus

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

**N°028/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SQE/ASPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR
LA SELECTION D'UN ORGANISME SPECIALISE (ONG) POUR LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS
RIVERAINES DU PROJET SUR LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET LA LUTTE CONTRE LES
MALADIES HYDRIQUES ET LA PROLIFERATION DES IST/VIH-SIDA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un Crédit de l'Association Internationale pour Développement (IDA) pour financer le Projet de Valorisation des Investissements de la Vallée de la Bénoué (VIVA-BENOUE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour effectuer des paiements des « **Sélection d'un organisme spécialisé (ONG) pour la sensibilisation des populations riveraines du projet sur la protection environnementale et la lutte contre les maladies hydriques et la prolifération des IST/VIH-SIDA** ».

2. Objet

Sélection d'un organisme spécialisé (ONG) pour la sensibilisation des populations riveraines du projet sur la protection environnementale et la lutte contre les maladies hydriques et la prolifération des IST/VIH-SIDA

3. Consistance des prestations

La mission du Consultant, consiste à l'organisation des campagnes de sensibilisation dans les villages riverains du projet afin de contribuer à la réduction du taux de prévalence des IST/VIH-SIDA et maladies hydriques dans la zone du projet, de limiter la pression sur les ressources naturelles, d'atténuer la dégradation des différentes composantes de l'environnement. Sans être exhaustif, cette mission comprendra principalement les tâches suivantes : (i) Sensibiliser les populations cibles sur les risques d'une sexualité irresponsable et précoce, (ii) Organiser les causeries éducatives et démonstration sur les modes de transmission des IST/VIH-SIDA, les mesures de prévention et les traitements disponibles, (iii) Projeter les films documentaires sur le VIH-SIDA, (iv) Organiser les séances de dépistage volontaire et distribuer si nécessaire les préservatifs (Masculin et féminin), (v) Informer et sensibiliser les populations riveraines sur les différentes fonctions et usages de la faune et de la flore, et les conséquences d'une gestion non rationnelle de ces ressources, (vi) Proposer aux populations cibles quelques stratégies de gestion durable des ressources naturelles, (vii) Communiquer sur les méthodes de potabilisation de l'eau et (viii) Faire des démonstrations sur les méthodes de potabilisation de l'eau.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante vivabenoue237@gmail.com avec copie à dokarimovic@hotmail.com.

4. Période d'exécution

N/A

5. Participation et origine

Le Coordonnateur du Projet VIVA-Bénoué invite les **Consultants (ONG) intéressés à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus.**

6. Financement

IDA N° 6770 - CM

7. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent parvenir par courrier dont **un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, **au plus tard le 04 Octobre 2023 à 15h00, heure locale (ou 14 h 00 GMT)**, et portant la mention suivante :

**« APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°028
/AMI/IMINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/RAF/SQE/ASPM/2023 DU 05 Septembre 2023 POUR LA
SELECTION D'UN ORGANISME SPECIALISE (ONG) POUR LA SENSIBILISATION DES POPULATIONS
RIVERAINES DU PROJET SUR LA PROTECTION ENVIRONNEMENTALE ET LA LUTTE CONTRE LES
MALADIES HYDRIQUEs ET LA PROLIFERATION DES IST/VIH-SIDA»**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Composition du dossier

N/A

9. Critères d'évaluation

Il est porté à la connaissance des Consultants que le Cabinet sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants (SQC)** », telle que définit dans le **Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)**

de la Banque Mondialeédition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, en Octobre 2017 et en Novembre 2020 sur la Section VII, paragraphes, 7.3 et la langue de travail est le français. De plus amples informations peuvent être obtenues du lundi au vendredi, de 9h00 à 15h00 heure locale à l'adresse ci-dessous.

10. Renseignements Complémentaires

L'adresse de dépôt des manifestations est Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Bureau Annexe de l'UGP, sis à la Mission d'Études pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse, Tél. : (+237) 690 56 75 55/699 03 57 90, Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à dokarimovic@hotmail.com.

11. Evaluation et publication des résultats

Les Consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils possèdent des qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter la mission. Le Consultant recherché doit remplir les critères suivants : (1) **Qualification et compétence** : (i) Etre une organisation/firme ayant une existence légale reconnue au sens de la loi N°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur la liberté d'association au Cameroun ou un bureau d'études, (ii) Être une ONG spécialisée dans le domaine de la protection de l'environnement, la prévention des maladies et le développement communautaire. (2) **Expérience professionnelle générale** : Disposer d'au moins cinq (5) ans d'expérience avérée dans les activités de sensibilisation, plaidoyers ou de renforcement des capacités liées à la problématique de la protection de l'environnement et de la prévention des maladies (hydriques et IST/VIH-SIDA) (3) **Expérience professionnelle spécifique** : Présenter au moins une (01) expérience justifiée dans les activités similaires

NB : Une expérience dans la région/zone du projet et la capacité à travailler dans les langues locales des communautés seraient des atouts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres entreprises pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'il est sélectionné.

GAROUA le 5 Septembre 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

COMMUNE DE NGOMEDZAP

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°12/AONO
PU/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 DU 06/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE
ECOTOURISTIQUE COMMUNAUTAIRE A OLAMA DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT
DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE – PHASE 1**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NGOMEDZAP, Maître d'Ouvrage Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation d'un projet de construction **D'UN CENTRE ECOTOURISTIQUE COMMUNAUTAIRE A OLAMA DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE – PHASE 1**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement les opérations suivantes :
LOT 1 : TRAVAUX PRELIMINAIRES - ETUDES
LOT 2 : FONDATIONS MIXTES (BOIS ET BETON ARME)
LOT 3 : STRUCTURE PORTEUSE
LOT 4 : CLOISONS ET DOUBLAGE
LOT 7 : REVETEMENTS SCELLES
LOT 8 : CHARPENTE-COUVERTURE
LOT 9 : MENUISERIE

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issu des études préalables est de **50.000.000 (Deux Cinquante Millions) Francs CFA pour cette Phase I.**

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou Groupement d'entreprises de droit camerounais non exclus de la commande publique.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Chapitre 23, Exercice 2023 Sur la ligne d'imputation budgétaire N°**57 23 150 01 641166 523313**

6. Consultation du Dossier

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **Un Million (1.000.000) FCFA** valable pendant **quatre-vingt-dix** (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Ngomedzap, dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de **100.000 (Cent Mille) Francs CFA** payable à la recette municipale de la mairie de Ngomedzap

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Mairie de Ngomedzap, au plus tard le **09/10/2023 à 11 Heures**, heure locale et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 12/AONO PU/C-NGOMEDZAP/CIPM/2023 du 06/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE

**CONSTRUCTION D'UN CENTRE ECOTOURISTIQUE COMMUNAUTAIRE A OLAMA DANS LA COMMUNE DE NGOMEDZAP, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE – PHASE 1.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des Travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Six (06) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre agréer par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du D.A.O d'un montant de (égal à 2% du cout prévisionnel Toutes Taxes Comprises, soit **Un Million (1.000.000) FCFA** valable pendant **quatre-vingt-dix** (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédent la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 09/10/2023 à 12 Heures** et se fera en un (01) temps, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGOMEDZAP, dans sa salle de réunion. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.



13. Critères d'évaluation

1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires sont :

a. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48h, à l'exception de la caution de soumission **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;

b. Fausses déclarations ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation planning des prestations ». Non satisfaction d'au moins **70 %** des critères essentiels ;
Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture

14.2 CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

Situation financière ;

b. L'expérience du personnel d'encadrement ;

Les références de l'entreprise ;

d. La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

Le délai d'exécution respectant le planning ;

Présentation de l'offre

Acceptation des clauses du contrat

Le non-respect de **70 %** des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée **la moins-disante** et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90)** à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la MAIRIE DE NGOMEDZAP dès publication du présent avis.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et/ou par messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Maire de la Commune de Ngomedzap.

YAOUNDE le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

TSOUNGUI BLEUE Régine épse OBAMA Mballa



MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

DECISION N° 0587/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 25 AOUT 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE MENER L'ETUDE DE FAISABILITE POUR LA SECURISATION ET LA VALORISATION DURABLE DU PARC NATIONAL DE DOUALA - EDEA ET LA RESERVE DE FAUNE DU LAC OSSA

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

VU la Constitution ;
 VU le Décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune et ses textes modificatifs ;
 VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
 VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 VU le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement
 VU l'Appel d'Offres National Ouvert n°0025/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2023 du 09 février 2023 relatif au recrutement d'un bureau d'études chargé de mener l'étude de faisabilité pour la sécurisation et la valorisation durable du Parc National de Douala - Edéa et la Réserve de Faune du Lac Ossa
 VU la proposition d'attribution du 1er août 2023.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE DECIDE :

Article 1er : Le soumissionnaire ci-dessous représenté est déclaré adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert n°0025/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2023 du 09 février 2023, ainsi qu'il suit

FINAN CEMENT	SOUMIS SIONNAIRE	MONTANT FCFA TTC	DELA I
Budget du Fonds Commun- PSFE, Exercice 2023	Groupement INNOV ENGINEERING /ENSEBAT TP	Trente millions vingt-sept mille cent cinquante (30 027 150)	90 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

YAOUNDE le 25 Septembre 2023

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET



COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**DÉCISION N°23/D/C-NG/CIPM/2023 PORTANT PUBLICATION D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE
RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION OUVERT N°003/DC/C-NG/CIPM/2023DU DU 23 MAI 2023 LANCÉ
EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIVE A L'AQUISITION DES BACS A ORDURE, DANS LA COMMUNE
DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGONG, AUTORITÉ CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu La loi N° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu La loi N°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts

Vu le Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ; Vu le Décret N°373/CAB /075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant nouveau Code des Marchés Publics ; Vu L'Arrêté N°000114/A/MINDEVEL du03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints, à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord;

Vu la décision N°0051/D/MINMAPdu 19 février 2015 portant constatation des Commissions Internes de Passation de Marchés dans certaines Commune ;

Vu la Lettre Circulaire N°005/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 portant mesures transitoire consécutives à la publication du nouveau code des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant instruction relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et autres Entités publiques pour l'Exercice 2023 Vu le rapport de la sous-commission d'analyse relative à la Demande de Cotation ouvert N°005/DC/CNG/CIPM/2023 du 23 Mai 2023 lancé en procédure d'urgence pour l'acquisition des bacs à ordure, dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Vu la lettre N°20/L/C-NG/CIPM/2023 du 20/06/2023 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Ngong ;

DÉCIDE:

Article 1 : La lettre commande ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit :

N°	OBJET DU MARCHÉ	ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
01	L'AQUISITION DES BACS A ORDURE, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD	TETS MÏYETTI, BP. :215 TEL : 699 72 62 20	NEUF MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-QUINZE MILLE HUIT CENT CINQUANTE-NEUF (9 975 859) FRANCS CFA	DEUX (02) MOIS

Articles 2 :

1) L'entreprise adjudicataire susvisée ne pourra exécuter les travaux qu'après signature de ~~MAIRIE/COMMUNE~~ ~~07/09/2023~~ et notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Le MAIRE

2) Le délai d'exécution court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer ~~07/09/2023~~

~~MAIRIE/COMMUNE~~

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera



COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

COMMUNIQUE N° 00000029/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 000001/AONO/MINFI/CTR/CSPM/2023 DU 17 MAI 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT/SIC ET ETUDE DE VIABILITE DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION COMMUNIQUE :

Par Décision N° **00000030**D/MINFI/CTR/UAGMP DU **04 SEPT 2023**

Le soumissionnaire ci-après, a été retenu comme attributaire du Marché relatif à la consultation sus-citée

Soumissionnaire	Objet	MONTANT TTC CORRIGÉ (EN FCFA)	Note globale /100	Rang	LIEU DE LIVRAISON	Durée de la Mission
AXYS SARL	Audit du contrat-plan Etat/SIC et étude de viabilité de la Société Immobilière du Cameroun (SIC)	69 165 000	95,60	1 ^{er}	Commission Technique de Réhabilitation	TROIS (03) MOIS Calendaires

Ledit Cabinet est invité à se présenter dès notification du présent communiqué au Secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic pour l'établissement du marché y relatif dans un délai de cinq (05) jours.

Passé ce délai, le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic se réservera le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, les soumissionnaires ci-dessous, n'ayant pas été sélectionnés, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Il s'agit de :

Cabinet	MONTANT TTC (EN FCFA)	Note globale /100	Rang	Observations
ARC AUDIT & CONSULTING	59 493 825	91,2	2 ^{ème}	Pas mieux disant
CLS AUDIT CONSEIL	73 374 525	81,02	3 ^{ème}	Pas mieux disant
ASJ CONSULTING	-	-	-	Offre déclarée irrecevable (Absence de l'offre financière)

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY

COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

COMMUNIQUE N° 00000027/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 00000003/AONR/MINFI/CTR/2023 DU 08 MAI 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'AUDIT DU CONTRAT-PLAN ETAT / OFFICE CEREALIER ET DIAGNOSTIC DE L'OFFICE CEREALIER

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION COMMUNIQUE :

Par Décision N° **00000028**D/MINFI/CTR/UAGMP DU **04 SEPT 2023**

Le soumissionnaire ci-après, a été retenu comme attributaire du Marché relatif à la consultation sus-citée

Soumissionnaire	Objet	MONTANT TTC CORRIGÉ (EN FCFA)	Note globale /100	Rang	LIEU DE LIVRAISON	Durée de la Mission
ARC-AUDIT & CONSULTING	Audit du contrat-plan Etat/Office Céréalier et diagnostic de l'Office Céréalier	42 453 000	85,6	1 ^{er}	Commission Technique de Réhabilitation	TROIS (03) MOIS

Ledit Cabinet est invité à se présenter dès notification du présent communiqué au Secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic pour l'établissement du marché y relatif dans un délai de cinq (05) jours.

Passé ce délai, le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic se réservera le droit d'annuler cette attribution.

Par ailleurs, le soumissionnaire ci-dessous, n'ayant pas été sélectionné, est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Il s'agit de :

Cabinet	MONTANT TTC (EN FCFA)	Note globale /100	Rang	Observations
MAZARS CAMEROUN	48 451 273	76,72	2 ^{ème}	Pas mieux disant

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY



COMMUNE DE BANWA

RELATIVE AUX TRAVAUX DE GRAVILLONNAGE DES POINTE CRITIQUES SUR LES TRONÇONS DE ROUTE MOUMÉE PONT - BAPOUNGUE ET BÂNWA CENTRE - KAKOFINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2023. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 07/09/2023 IMPUTATION : 57 27 100 02 641784 523 511 82157 36 126 01 641784 523 511 861

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 27 100 02 641784 523 511 821

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des routes communales pour l'exercice 2023, le Premier Adjoint au Maire de la Commune de Banwa, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution de travaux d'entretien routier dans la Commune de Banwa, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la réhabilitation des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements

HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'œuvre locale riveraine desdites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités de route mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Débroussaillage ;

Remblai en graveleux latéritique ;

Mise en forme de la plate-forme y/c fossé et exutoires

Reprofilage/ compactage y/c création des fossés et exutoires ;

Déroctage ;

Création des fossés et divergents en terre à la nivelleuse ;

Couche de base en grave latéritique Ep. 20cm ;

Imprégnation sablée ;

Enduit superficie) bicouche ; IJ.

Curage des buses (cD

Curage des fossés bétonnés ou maçonnés ;

Fourniture et pose de buses métalliques OIOOO ;

Puisard en maçonnerie de moellon pour buse OIOOO ;

Tête en maçonnerie de moellon pour buse OIOOO ;

Fossés maçonnés de 130 x 65 cm ;

Caniveau en BA de 50 x 50 cm ;

Béton Armé dosé à 350 kg/m³ pour dalette de couverture caniveau en BA de 50 x 50 cm.

3. Cout Prévisionnel

170 100 000

4. Allotissement

Les travaux sont repartis en deux (02) lots

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.



6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercices 2023 et Suivants. Imputation 57 27 100 02 641784 523 511 821

Le montant prévisionnel est de 95 100 000 (quatre-vingt-quinze miiiiions cent miiie) FCFA pour le lot 1 et de 75 000 000 (soixante-quinze miiiiions) FCFA pour le lot 2 : 57 36 126 01 641784 523 511 861

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès Premier Adjoint au Maire de la Commune de Banwa, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAG peut être obtenu auprès du Premier Adjoint au Maire de la Commune de BANWA (Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Comrhune d'une somme non remboursable de (100.000) cent mille francs CFA représentant les frais d'acquisition-du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anolais et en sept (07) exemplaires dont un (011 original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Premier Adjoint au Maire, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, au plus tard le 02/10/2023 à 10 heures précises contre récépissé délivré par ce dernier et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°11/AONO/C-BWA/CIPM/2023 DU 07/09/2023
Imputation : 57 27 100 02 641784 523 511 521.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires pour chaque lot. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les Travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à :

lot 1: 2 092 000

lot 2: 1 500 000

Si le soumissionnaire sollicite plusieurs lots, il pourra présenter les deux cautions les plus élevées correspondant aux lots qu'il sollicite.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une pièce administrative.

N.B. : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le 02/10/2023 à partir de 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant à la salle des délibérations de la mairie de Banwa en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la caution de soumission lors du dépouillement ;
- Toute offre ayant obtenu moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée.
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique par l'ARMP.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous:

- Références de l'entreprise
- Matériel de l'entreprise
- Personnel
- Méthodologie - organisation
- Offre financière
- Présentation
- Visite de site

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins seront admises à l'analyse financière.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques requises.

Il peut être attribué deux (02) lots à un même soumissionnaire au titre de cet Appel d'Offres.

Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire du marché est invité à se présenter, dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Premier Adjoint du Maire de la commune de Banwa, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, pour l'établissement et la souscription de son marché.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Premier Adjoint du Maire de la Commune de Banwa, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, Téléphone : 677 83 75 36 & 698 32 74 83. /

BANWA le 7 Septembre 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

NGAMALEU Mathias Modeste



MINISTÈRE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE

**DECISION N°0586/D/MINFOF/SETAT/SG/DAG/SDBM/SMA/2023 DU 25 AOUT 2023 PORTANT
ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°0106/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2023 DU 08 JUIN 2023 RELATIF A LA SELECTION D'UN CABINET
OU BUREAU D'ETUDES POUR LA REFONTE DE L'APPLICATION COMCAM OPERATION 2**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

VU la Constitution ;
VU le Décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune et ses textes modificatifs ;
VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
VU le Décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;
VU le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°0106/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2023 du 08 juin 2023 relatif à la sélection d'un cabinet ou bureau d'études pour la refonte de l'application COMCAM opération 2.

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE DECIDE :

Article 1er : l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°0106/AONO/MINFOF/CSPM/FC-PSFE/2023 du 08 juin 2023 relatif à la sélection d'un cabinet ou bureau d'études pour la refonte de l'application COMCAM opération 2 est annulé.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 25 Aout 2023

Le MINISTRE

NDONGO JULES DORET



COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION DES ENTREPRISES PUBLIQUES ET PARA-PUBLIQUES

COMMUNIQUE N° 00000028/C/MINFI/CTR/CSPM/UGAMP DU 04 SEPT 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 0000004/AONR/MINFI/CTR/2023 DU 16 MAI 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE DIAGNOSTIC DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU COTON (SODECOTON)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE REHABILITATION COMMUNIQUE :

Par Décision N° 00000029D/MINFI/CTR/UAGMP DU **04 SEPT 2023**

Le soumissionnaire ci-après, a été retenu comme attributaire du Marché relatif à la consultation sus-citée

Soumissionnaire	Objet	MONTANT TTC CORRIGÉ (EN FCFA)	Note globale /100	LIEU DE LIVRAISON	Durée de la Mission
Groupement MOORE STEPHENS - SWISS ECO CONCEPT	Etude diagnostic de la Société de Développement du Coton (SODECOTON)	55 000 000	84,8	Commission Technique de Réhabilitation	Six (06) semaines Calendaires

Ledit Cabinet est invité à se présenter dès notification du présent communiqué au Secrétariat du Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic pour l'établissement du marché y relatif dans un délai de cinq (05) jours.

Passé ce délai, le Président de la Commission Technique de Réhabilitation des Entreprises du Secteur Public et Parapublic se réservera le droit d'annuler cette attribution.

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le PRÉSIDENT

ZANG MARTIAL VALERY



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR)
**N°00019/AONR/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 8 SEPTEMBRE 2023POUR LE RECRUTEMENT
 EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REVISION DE LA STRATEGIE
 SOUS-SECTORIELLE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET
 DU DEVELOPPEMENT DURABLEFINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS/MINEPDED
 2023)**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

L'objectif global recherché par la présente prestation est d'appuyer le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED) dans l'actualisation de sa stratégie à périmètre ministériel, afin de lui permettre de réaliser de manière optimale ses missions, objet du décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011.

Dans ce cadre, il est chargé:

- de la définition des modalités et des principes de gestion rationnelle et durables des ressources naturelles ;
- de la définition des mesures de gestion environnementales en liaison avec les ministères et organismes spécialisés concernés ;
- de l'élaboration des plans directeurs sectoriels de protection de l'environnement et de promotion du développement durable en liaison avec les Départements Ministériels intéressés ;
- de la coordination et du suivi des interventions des organismes de coopération régionale ou internationale en matière d'environnement, de la protection de la nature et du développement durable en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures et les administrations concernées ;
- du suivi de la conformité environnementale dans la mise en œuvre des grands projets ;
- de l'information du public en vue de susciter sa participation à la gestion, à la protection et à la restauration de l'environnement de la nature ;
- de la négociation des Conventions et Accords internationaux relatifs à l'environnement, à la protection de la nature et au développement durable en liaison avec le Ministère des Relations Extérieures ;
- de la mise en œuvre des Conventions et Accords internationaux relatifs à l'environnement, à la protection de la nature et au développement durable en liaison avec les administrations concernées;

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant été retenues après l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N°00002/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM du 12 avril 2023 :1.

N°	Noms	Adresses
1	STE NEURONNES SARL	BP. : 12809 Yaoundé; Tél. : 675029458
2	CERED	BP. : 3494 Yaoundé, Tél. : 699638239 / 653181893
3	EMAC CONSULTING	BP. : 5608 Yaoundé, Tél. : 699528998 / 677104535

4. Financement

Les prestations objet, du présent appel d'offres, sont financées par le Compte d'Affectation Spécial (CAS), exercice 2023.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés Publics ou dans le quotidien Cameroun Tribune ou sur la plateforme COLEPS.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au Trésor public.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard **le 28 septembre 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N°00019/AONR/MINEPDED/CIPM/2023 DU 8 SEPTEMBRE 2023
POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REVISION DE LA
STRATEGIE SOUS-SECTORIELLE DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12, d'un montant de quatre cent mille (**400 000**) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **28 septembre 2023** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEPDED siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sise à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
5. Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
6. Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100.

2 Critères essentiels

1. Compréhension de la mission,	30
a. Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage.....	10
b. Description de la méthodologie	10
c. Plan de travail	5
d. Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....	5
2. Expérience du cabinet (personne morale)	20
3. Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....	50

Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

13. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

NANA ABOUBAKAR DJALLOH



AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONALOUVERT N°
24/AONO/ADC/CIPM/2023 DU 29/06/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DES ÉDITEURS DE CARTES
D'ACCÈS À BORD ET DE TALONS BAGAGES À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique
La lettre-commande, relative à la fourniture des éditeurs de cartes d'accès à bord et de talons bagages à la société
Aéroports Du Cameroun S.A, a été attribuée à la société **AGNESIA 13 CAMEROUN SARL**, BP 13135 Douala, Tél :
699 75 88 57/657 50 82 42, pour un montant Toutes Taxes Comprises de **trente-neuf millions quatre cent vingt-trois
mille six cent quatre-vingt-treize (39 423 693) Francs CFA**, pour un délai de livraison de **deux (02) mois**.

YAOUNDE le 21 Aout 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU THOMAS



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

DECISION N°00000670/D/MINADER/SG/DRFP/SM/BPE PORTANT OUVERTURE ET ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINADER/CIPM/2023 DU 21 JUILLET 2023, RELATIVE À L'ACQUISITION ET LA DISTRIBUTION DU PETIT MATÉRIEL ET OUTILLAGE AGRICOLE POUR LE COMPTE DES PRODUCTEURS ET DES PÉPINIÉRISTES DE LA FILIÈRE PALMIER À HUILE ET DE L'HÉVÉA AU PROFIT DU PROJET NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU PALMIER À HUILE ET DE L'HÉVÉA (PNDPHH)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Autorité contractante

Vu la Constitution ;

Vu le Décret 2018/366 du 20 Juin portant Code des Marchés Publics

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 Août 2013;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics;

Vu le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu la Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N°000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu Décisions N° 00432/CAB/MINMAP du 18 Juin 2019 portant nomination de Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics. Note de Service N°034/NS/MINMAP/CAB du 25 Avril 2019 portant désignation des représentants du Ministère des Marchés Publics au sein des Commissions Internes de Passation des Marchés placées des Chefs de Départements ministériels ;

Vu la proposition d'attribution N°0000077/MINADER/P/CIPM/2023 du 23 août 2023 portant proposition d'attribution de la consultation ouverte pour la Demande de cotation N°002/DC/MINADER/CIPM/2023, relative à l'acquisition et la distribution du petit matériel et outillage agricole pour le compte des producteurs et des pépiniéristes pour le compte du Projet National de Développement du Palmier à Huile et de l'Hévéa (PNDPHH).

-DECIDE-

Article 1er : La Société QUINCAILLERIE NUMBER UNO S.A.R.L B.P : Yaoundé, Téléphone : 695 15 07 43 est déclarée adjudicataire de la Lettre Commande ; objet de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°002/DC/MINADER/CIPM/2023 du 21 juillet 2023.

Nature de la Lettre Commande : l'acquisition et la distribution du petit matériel et outillage agricole pour le compte des producteurs et des pépiniéristes.

Montant de la Lettre Commande : vingt millions (20.000.000) de Francs CFA TTC.

Délai de livraison : Trente (30) jours.

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 31 Aout 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°027/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 08 SEPTEMBRE 2023 POUR LA FOURNITURE DES PIÈCES D'USURE DESTINÉES AU PLATEAU TECHNIQUE D'HÉMODIALYSE À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD), POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture des pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation consistent en la fourniture des pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 35 000 000 F CFA TTC

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant des capacités techniques et financières pour mener à bien cette prestation.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, Porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, Porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 60 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 06 octobre 2023 à 12 h 00 min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N° 027 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 08 Septembre 2023 pour la fourniture des pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2023.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de 02 mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 700 000 F CFA ; Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toute Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copie sera rejetée.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 06 octobre 2023 à 13 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture de plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et de son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence d'une autorisation à soumissionner du fabricant des générateurs Fresenius.
7. Absence d'un contrat de représentation avec le fabricant de générateurs Fresenius installés au service d'hémodialyse de l'Hôpital Général de Douala (photocopie de la première et dernière page dudit contrat).
8. Absence d'un engagement sur l'honneur d'effectuer le suivi après-vente, de fournir et d'installer en temps opportun toutes les pièces objet de la présente commande.
9. Absence d'une déclaration sur l'honneur d'avoir visité le Service d'Hémodialyse.
10. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Chiffres d'affaires / Capacité financière** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 45 000 000 F CFA / preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 15 000 000 F CFA.
3. **Planning et délai de livraison** : 02 mois au plus.
4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et devis quantitatif et estimatif).

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, Porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 8 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE AGRONOMIQUES DES VERGERS CAFEIERS EN VUE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt vise la préqualification d'un Consultant individuel ou d'un Bureau d'Etudes devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation de l'étude sur la situation de référence des vergers cafiers au Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), ci-dessus énoncée.

Dans le cadre de la relance de la filière café, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt, en vue de la réalisation de l'étude sur la situation de référence agronomiques des vergers cafiers au Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

2. Participation et origine

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt s'adresse aux entreprises de droit camerounais dont les compétences sont les suivantes :

- Etre un Cabinet d'études ou un Consultant individuel ;
- Justifier des capacités Administratives, Techniques et Financières requises ;
- Présenter un dossier Administratif conforme aux spécifications du point 4.1 ci-dessous ;
- Disposer du personnel compatible avec l'étude à réaliser ;
- Avoir une bonne expérience dans le domaine de la formulation des projets de développement rural.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être rédigés en français ou anglais en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme tels et déposés sous pli fermé et scellé, à l'adresse suivante : heure locale, à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sis à Yaoundé-Nlongkak, face immeuble siège de l'OAPI (Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle) au plus tard **le 20 septembre 2023. à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante

AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°002/_ASMI/MINADER/CIPM-PARFCAFE/2023 DU 05 septembre 2023 POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SITUATION DE REFERENCE DES VERGERS CAFEIERS EN VUE AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE).

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

4. Composition du dossier

Les bureaux ou Cabinets d'Etudes et Consultants Individuels intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après, présentées en deux volumes :

1 Volume 1 (pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra les documents administratifs suivants (Originaux ou copies certifiées conformes selon les cas) datées de moins de trois (03) mois :

- Une lettre de motivation timbrée dûment signée par le candidat (raison sociale, nom (s) et prénom (s), adresse) ;
 - La copie certifiée conforme de l'attestation d'immatriculation en cours de validité, certifiée par les services compétents ;
 - La copie certifiée conforme de l'Attestation de Non-Redevance en cours de validité, certifiée par les services compétents ;
2. Volume 2 : Composition du Dossier Technique

Le dossier technique devra comprendre :

- Les références acquises par l'entreprise en matière de la formulation des études de faisabilité des projets de développement rural.
- La liste du personnel clé : Le candidat fournira la liste définissant le personnel d'encadrement et de maîtrise, accompagnée des pièces suivantes pour chaque expert, datées de moins de trois (03) mois :
 - a) CV daté et signé par le concerné ;
 - b) La copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel proposé.

La réalisation de cette étude nécessitera les ressources humaines suivantes :

- Chef de Mission : Un (01) Agroéconomiste (ayant au moins 10 ans d'expérience avérée dans l'analyse technico économique des projets de développement. Il devra particulièrement justifier d'une solide expérience dans la réalisation des études diagnostiques de développement rural, l'évaluation des systèmes de développement, ainsi que la formulation des projets de développement) ;
- Personnels clés :
 - Un (01) Agronome (présentant une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de l'agriculture) ;
 - Un (01) Environnementaliste (justifiant d'une expérience d'au moins 05 ans) ;
 - Un (01) Ingénieur du Génie Rural (justifiant d'une expérience d'au moins 05 ans) ;
 - Un (01) Sociologue ;
 - Un (01) Géomaticien.

5. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires :

Les principaux critères éliminatoires sont :

- a) Dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- b) Note technique inférieure à **70/100** points.

2. Critères essentiels :

L'évaluation du dossier technique sera faite suivant les critères de notation ci-dessous :

N°	Critères d'évaluation	Pts
01	Présentation du dossier	05
02	Références du Consultant pour les missions similaires (au moins 03 PV et 03 copies de contrats enregistrés)	40
03	Qualification et compétence du personnel clé de l'entreprise	55
	Note totale du dossier technique	100

Chaque proposition conforme se voit attribuer un score technique. Une proposition est rejetée à ce stade si elle n'atteint pas le score technique minimum de **soixante-dix (70) points**.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à. la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face immeuble siège de l'OAPI, Tél : (+237) 677 284 568 / 696 046 104 / 694 487 930, email : parfcafe_minader@yahoo.fr, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINADER/ CIPM-PARFCAFE/ /2023 DU 05 SEPTEMBRE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF A LA FOURNITURE DE CENT TRENTÉ (130) SMARTPHONES AU PROFIT DU PROJET DE LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE)FINANCEMENT : BUDGET FODECC, EXERCICE 2023

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

2023 184 5 4120010 222304

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Maitre d'Ouvrage, lance pour le compte de l'exercice 2023, un Avis de Consultation pour la fourniture de cent trenté (130) smartphones au profit du Projet de la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE).

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture de cent trenté (130) smartphones en un lot.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Vingt millions (20 000 000) de francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

5. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le Budget du FODECC, Exercice 2023, sur l'imputation 2023 184 5 4120010 222304.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone **694 48 79 30/694 54 16 56**, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Ledit dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30/694 54 16 56 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance d'achat d'une somme non remboursable de **Cinquante mille FCFA (50 000)**, payable au compte spécial CAS-ARMP n°335 988 60001-94 valable dans toutes les agences de la BICEC.

Par ailleurs, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, E-mail).

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat de la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30/694 54 16 56, au plus tard **le 05 octobre 2023 à 13 heures, heure locale** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION N°003/DC/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DE CENT TRENTÉ (130) SMARTPHONES AU PROFIT DU PROJET DE LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

le délai maximum de livraison prévu par le maître d'ouvrage est soixante (60) jours.

ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer la prestation. La livraison se fera à la Coordination Nationale du Projet

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établit par un établissement bancaire ou un organisme habilité par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans à l'annexe 2 de DC, d'un montant de **quatre cent mille (400 000)** Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'article 90 (1) du code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier de Demande Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis aura lieu le **05 octobre 2023 à 14 heures** et se fera en un temps par Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (CIPM/PARF-CAFE) en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une bonne connaissance de son offre.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, après un délai de 48 h accordée par la CIPM ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence de la Caution de soumission dûment acquittée et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des Finances ;
- Non-respect des modèles de pièces ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Défaut d'avoir réalisé un marché similaire en termes d'approvisionnement, d'un montant ? 15 millions au cours des 03 dernières années (1ère et dernière page du marché et Procès-Verbal de réception requis) ;
- Absence de capacité financière ? à 20 000 000 de F CFA ;
- Absence d'agrément en tant que structure de téléphonie mobile ;

- Absence d'une garantie de douze (12) mois pour chaque smartphone ;
- Non- respect de 8/10 des spécifications techniques, soit 80% ;
- Non-respect d'au moins 80% des critères essentiels, soit une note de 11 points sur 13 points.

b) Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères	Note maximal	Notation
I	Expérience de l'entreprise	2pts	
1.1	Nombre de projets de fournitures similaires réalisées au cours des trois (03) dernières années, au moins égal à un (01), justifié par la 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et dernière page des marchés, le DQP et PV de réception	2 pts	
II	Spécification techniques	5 pts	
1.2	Satisfaction d'au moins 8/10 des caractéristiques techniques majeures avec obligatoirement les critères (1), (3), (7), (8) et (9)	5 pts	
III	Présentation de l'offre	6 pts	
3.1	Dossier clair, lisible et relié avec spirale et séparé par les intercalaires de couleur	2 pt	
3.2	Pièces présentées dans l'ordre du Dossier de consultation et séparé par les intercalaires de couleur	2 pt	
3.3	Documents correspondants dûment complétés, paraphés, datés et signés	2 pt	
	TOTAL	13pts	

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins une note de 11 points sur 13 points des critères essentiels.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation et qui présentera l'offre financière évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant soixante (60) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 694 48 79 30/694 54 16 56.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler 1517, numéro vert de la Commission Nationale Anti-corruption.

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 068/CUD/DSGP/SDPM/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 026/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 14 JUIN 2023 POUR L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT PAYSAGER DES TROTTOIRS ET DU TERRE-PLEIN DU BOULEVARD DE LA LIBERTEFINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICES 2023 ET SUIVANT

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Douala, Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N°056/D/CUD/SG/DSGP/SDPM/2023 du 11/09/2023, déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après :

Lot	Soumissionnaire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
	GIC CHALLENGE SARL <i>B.P. : 13133 Douala</i>	28 537 241 (Vingt-huit millions cinq cent trente-sept mille deux cent quarante un)	12

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine / Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'*Immeuble SCI Bonanjo, sise au 1.049, Rue Pasteur, au 5^{ème} étage de l'immeuble dans un délai de sept (07) jours* à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché.

Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Par ailleurs, le présent communiqué tient lieu de « Main Levée » des cautions de soumission pour les offres non-retenues.

DOUALA le 11 Septembre 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger



COMMUNE DE BANWA

AVIS D APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERTDOSSIER D APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERTN° 12/AONO/C-BW/A/SG/CIPM-RTE/2023 DU 07/09/2023 POUR L EXECUTION DES TRAVAUX D ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES TRONÇON 1 : BANWA CENTRE-FOTSI-SUD (5 KM) : TRONÇON 2 : BANWA CENTRE-BANKONDJI (6 KM) ; TRONÇON 3 ; BAPOUNGUE- MOUMEE MARCHE (4.5 KM) DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L OUEST. (EN PROCEDURE D URGENCE)FINANCEMENT : BUDGET MINTP LIGNE FOND ROUTIER EXERCICE 2023, 2024

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets du programme 2023, 2024 du fonds routier. Premier Adjoint au Maire de la Commune de BANWA, Maître d Ouvrage lance en procédure d'urgence, un Appel d Offres National ouvert POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DE ROUTES SUIVANTS DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres concernent la réhabilitation de routes dans la Commune de BANWA, Département de la Haut-Nkam. Ils comprennent :

- Debroussaillement
- Remblai provenant d'emprunt
- Mise en forme de la plate forme y compris curage des fossés et exutoires
- Reprofilage- compactage y compris fossés et exutoires
- Création des fossés divergents et exutoires en terre
- Couche de roulement en grave latéritique
- Curage de buses
- Construction des dalots
- Fourniture pouzzolanne
- Fourniture et pose de buse métallique ø800
- Puisard en maçonnerie pour buse métallique ø800
- Tete en maçonnerie pour buse ø800
- Fossées maçonnés
- Rehabilitatio des fossées maçonnés

3. Cout Prévisionnel

150 000 000

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine du genie civil et du Genie rural.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET MINTP LIGNE FOND ROUTIER EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

6. Consultation du Dossier

Dès la publication du présent avis d'appel d'offres dans le site de l'ARMP, par voie d'affichage au barbillard de la commune, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables (7h30-15h30) à la Commune de Banwa aux numéros de téléphone 677 83 75 36 ou 698 32 74 83.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu chez le Cadre Communal de Développement de la Commune de BANWA (tel : 677 18 59 75) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de 200.000 (Deux Cent mille) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune de Banwa.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au bureau Cadre Communal de Développement de la Commune de BANWA au plus tard le 02/10/2023 à 10 heures locale. Elle sera déposée contre récépissé et devra porter la mention :

Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert

**N°12/AONO/ C-BWA/SG/CIPM-RTE/2023 DU 07/09/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN
DES TRONCONS DE ROUTES Tronçon 1 : BANWA CENTRE-FOTSI SUD (5 Km) ;
Tronçon 2 : BANWA CENTRE-BANKONDJI (6 Km) ; Tronçon 3 : BAPOUNGUE-MOUAME MARCHE (4,5 km)
DANS LA COMMUNE DE BANWA, DEPARTEMENT DU HAUT- KAM, REGION DE L'UEST. (EN PROCEDURE
D'URGENCE).**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de :

? Phase 1 (Programme 2023) : Quatre (04) mois
? Phase 2 (Programme 2024) : Quatre (04) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier ou assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO (VOIR PIECE JOINTE)

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres, exception faite des documents édités en ligne.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 02/10/2023 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Commune de BANWA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

1. Principaux critères éliminatoires :

- ? Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ;
- ? Absence de la caution de soumission lors du dépouillement ;
- ? Toute offre ayant obtenue moins de (70%) des critères essentiels à l'issue de l'analyse technique ;
- ? Fausse déclaration, pièce falsifiée.
- ? Figurer sur la liste des entreprises suspendues de la commande publique par l'ARMP.

2-Principaux critères de qualification

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- ? References de l'entreprise
- ? Matériel de l'entreprise
- ? Personnel
- ? Méthodologie - organisation
- ? Offre financière
- ? Présentation

? Visite de site

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins (70%), soit 21 oui sur 30 seront admises à l'analyse financière.

14. Attribution

Le Premier Adjoint au Maire de la Commune de BANWA, Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme aux spécifications administratives et techniques du dossier d'appel d'offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BANWA, téléphone : (tel : 677 83 75 36 ou 698 32 74 83).

BANWA le 7 Septembre 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

NGAMALEU Mathias Modeste

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION ...

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR)
N°00018/AONO/MINEPDED/SG/DAG/SDBMM/SM/2023 DU 8 SEPTEMBRE 2023POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REVISION DU PROGRAMME – PAYS, ELABORER LE PROGRAMME NATIONAL EN TERME D'ADAPTATION ET D'ATTENUATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUESFINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS/MINEPDED 2023)

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

L'objectif principal de cette activité est la révision du document Programme-pays. Plus spécifiquement, il s'agit de :

- D'élaborer le programme d'action national pour le climat en terme d'adaptation et d'atténuation sur la base des engagements pris par le Cameroun dans sa Contribution Déterminée au niveau National révisée, des politiques de développement nationale et sectorielle mise à jour ;
- D'établir les priorités de programmation nationales et le pipeline de projets en faisant ressortir les programmes prioritaires ;
- De renforcer le processus d'engagement multipartite en reconstituant et de facilitant les dialogues de haut niveau entre toutes les parties prenantes ;
- De déterminer les besoins institutionnels pour le renforcement des capacités afin d'identifier, concevoir et de mettre en œuvre des interventions climatiques transformationnelles.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) francs CFA toutes taxes comprises.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises suivantes ayant été retenues après l'avis d'appel à manifestation d'intérêt N°00003/AAMI/MINEPDED/DAG/SDBMM/SM du 12 avril 2023 :

N°	Noms	Adresses
1	STE NEURONNES SARL	BP. : 12809 Yaoundé; Tél. : 675029458
2	CERED	BP. : 3494 Yaoundé, Tél. : 699638239 / 653181893
3	EMAC CONSULTING	BP. : 5608 Yaoundé, Tél. : 699528998 / 677104535

4. Financement

Les prestations objet, du présent appel d'offres, sont financées par le Compte d'Affectation Spécial (CAS), exercice 2023.



5. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis au Journal des marchés Publics ou dans le quotidien Cameroun Tribune ou sur la plateforme COLEPS.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable au Trésor public.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies, marqués comme tels, devra parvenir au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708, au plus tard **le 28 septembre 2023 à 14 heures précises** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT (AONR) N°00018/AONR/MINEPDED/CIPM/2023 DU 8 SEPTEMBRE 2023POUR LE RECRUTEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REVISION DU PROGRAMME – PAYS, ELABORER LE PROGRAMME NATIONAL EN TERME D'ADAPTATION ET D'ATTENUATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est trente (30) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12, d'un montant de six cent mille (**600 000**) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs compétents, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles doivent dater de moins de trois (3) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres, sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **28 septembre 2023** à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEPDED siégeant à l'occasion, dans la salle de conférence de la Brigade des Inspections Environnementales sise à la montée Ane Rouge.

Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ou présence de pièce falsifiée dans les offres du Soumissionnaire ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le Soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
5. Présence d'une information financière dans la proposition technique ;
6. Note technique (critères essentiels) inférieure à 70/100.

11.2 Critères essentiels

1. Compréhension de la mission,	30
a. Observations ou suggestions éventuelles sur les termes de référence et les données, services et installations devant être fournis par le Maître d'ouvrage.....	10
b. Description de la méthodologie	10
c. Plan de travail	5
d. Adéquation du plan de travail, chronogramme de réalisation et organisation des experts dans leurs interventions.....	5
2. Expérience du cabinet (personne morale)	20
3. Qualifications et expériences du personnel clé pour la mission.....	50

Le score technique minimum requis est de 70/100 points.

13. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement durable, sis à l'Immeuble ministériel n°2, 7ème étage, portes 704 ou 708.

YAOUNDE le 8 Septembre 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

NANA ABOUBAKAR DJALLOH

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
007BIS/AONO/MINADER/CIPM/2023 DU 04 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'ACHAT D'UN (01) TRACTEUR
ET D'UNE (01) MOISSONNEUSE BATTEUSE POUR LE COMPTE DU PROJET NATIONAL DE
STRUCTURATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTIONS ET DE LA VULGARISATION AGRICOLE
(PROSAPVA) AU MINADER EN DEUX (02) LOTS.**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , PROJET NATIONAL DE STRUCTURATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTIONS ET DE LA VULGARISATION AGRICOLE (PROSAPVA)

IMPUTATION

4477563007

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'équipement des services techniques du Projet National de Structuration et d'Accompagnement des Productions et de la Vulgarisation Agricole (**PROSAPVA**) pour la culture du blé, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture d'un tracteur et d'une moissonneuse batteuse.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent :

N° de lot	Désignations	Quantités
1	Tracteur avec pulvériseur	01
2	Moissonneuse batteuse	01

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération sont de :

Lot	Désignation	Montant (F CFA)
1	Tracteur avec pulvériseur	75 000 000
2	Moissonneuse batteuse	60 000 000

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte deux (02) lots ci-après définis :

Lot	Désignation
1	Tracteur avec pulvériseur
2	Moissonneuse batteuse

5. Participation et origine

Cet Appel d'Offres est ouvert à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le Compte dépôt du **Projet National de Structuration et d'Accompagnement des Productions et de la Vulgarisation Agricole (PROSAPVA), Exercice 2023, Imputation N° 4477563007.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance d'achat justifiant du versement de la somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**, payable auprès du Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet au plus tard **le 26 septembre 2023 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007B/S/AONO/MINADER/CIPM/2023
DU 04/11/2023 RELATIF A L'ACHAT D'UN (01) TRACTEUR ET D'UNE (01) MOISSONNEUSE BATTEUSE POUR LE
COMPTE DU PROJET NATIONAL DE STRUCTURATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTIONS ET DE LA
VULGARISATION AGRICOLE (PROSAPVA) AU MINADER EN DEUX (02) LOTS POUR RELANCE.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Appel d'Offres est de cent vingt (120) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la livraison.
2. Les fournitures objet du présent Marché seront livrées à Wassandé, dans la Région de l'Adamaoua.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un Etablissement bancaire de premier ordre ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de validité des offres. Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit un cautionnement d'un Etablissement bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, réparti comme suit :

Lot	Montant (F CFA) en chiffre	Montant (F CFA) en lettre
1	1 500 000	Un million cinq cent mille
2	1 200 000	Un million deux cent mille

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

L'absence du cautionnement de soumission délivré par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, ou d'un chèque certifié ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps au cours d'une même séance et L'ouverture des offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires aura lieu le **26 septembre 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans la salle de conférence de la DESA.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

Les pièces produites seront faites en copies certifiées conformes par les services émetteurs.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission lors de l'ouverture des plis ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté la caution de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus originaux avec photos en couleur, accompagnés d'une fiche présentant les caractéristiques techniques du fabricant autant dans l'original que dans les copies ;
- Non-respect du modèle des pièces à utiliser par le soumissionnaire pièce 10 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non-respect a cent pour cent des spécifications techniques ;
- Avoir obtenu moins de **5 Oui/6** des critères essentiels ;
- Absence de la preuve de service après-vente par un concessionnaire ou un professionnel installé au Cameroun justifiant de la représentation de la marque et la disponibilité des pièces de rechange.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et datées de moins de trois (03) mois.

2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Preuves d'une capacité financière équivalant au moins à 50% de l'enveloppe prévisionnelle		
2	Avoir déjà exécuté 01 marché similaire au cours des 5 dernières années (période allant de 2018 à 2022) d'un montant chacun d'au moins cinquante millions (50 000 000) Frans CFA TTC		
3	Délais de livraison ? cent vingt (120) jours		
4	Présentation de l'offre (sommaire, pièces dans l'ordre, intercalaire en couleur)		
5	CCAP, ST, signés, paraphés et datés et cacheté à la dernière page		



6	Garantie ? 01 an		
---	------------------	--	--

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins de **5 Oui/6** des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (**90**) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 4 Septembre 2023

Le MINISTRE

MBAIROBE Gabriel



MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 00043/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 05 SEPTEMBRE 2023 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA FERME AVICOLE AFEMEPIA OBILI EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPIA, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 31 053 01 330002 523318 954

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'entretien de ses édifices publics, le Ministère de l'Elevage, des pêches et des Industries Animales, Maître d'Ouvrage, lance un dossier d'appel d'offres national ouvert relatif à la Réhabilitation de la ferme avicole AFEMEPIA OBILI.

2. Consistance des prestations

Ces travaux à réaliser dans le cadre du contrat portent sur les tâches suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Maçonnerie ;
- Charpente ;
- Electricité ;
- Menuiserie ;
- Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'exécution des travaux est de **Dix millions (10 000 000) francs CFA**.

4. Allotissement

Allotissement pour le présent appel d'offres national ouvert est nul.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent dossier d'appel d'offres sont financées par le budget d'investissement public du MINEPIA, Exercice 2023, sur la ligne d'imputation budgétaire n° **57 31 053 01 330002 523318 954**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, au plus tard le **03 octobre 2023 à 13 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS DE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 00043/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 05 septembre 2023 RELATIF
A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA FERME AVICOLE AFEMEPIA OBILI EN
PROCEDURE D'URGENCE**
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **03 octobre 2023 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre sous format PDF, enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde » au Service des Marchés Publics du MINEPIA, sis à Mvog-Betsi/Yaoundé, téléphone : 222 224 541, en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

1. Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est d'un (01) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.
2. Les travaux, objet du présent appel d'offres, s'effectueront dans la station aquacole du Minepia sise au quartier d'obili à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, acquittée à la main par l'émetteur, établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilitée par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 13 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de **Deux cent mille(200 000)francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, ainsi que les offres techniques et financières aura lieu le **03 octobre 2023 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunions de ladite Commission, sise à Mvog-Beti/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) et pièce(s) non authentiques ;
- Absence dans l'offre technique de :
 - Attestation de visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire
 - Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de marché et de ne pas figurer dans la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années ;
 - Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié et non nul ;
 - Absence dans l'offre financière du sous détail des prix unitaires ;
 - Non satisfaction d'au moins soixante-dix (**70%**) des sous-critères des critères essentiels ;

2. Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Attestation de la capacité financière délivrée par une banque agréée par le MINFI d'un montant de **trois millions (3 000 000)** ;
- Références de l'Entreprise (au moins une référence dans les travaux similaires au cours des trois dernières années) ;
- Matériel de chantier à mobiliser ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Note méthodologique organigramme et planning d'exécution ;
- Absence dans l'offre financière d'une soumission timbrée, signée et datée ;
- Preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »).

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques seront conformes aux prescriptions du DAO et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de Développement des Productions et des Industries Animales sise à Mvog-Betsi/Yaoundé.

NB : « pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

YAOUNDE le 5 Septembre 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

**COMMUNIQUE N°007/CA/CUG/SG/DST/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISIOND'ATTRIBUTION
MARCHE OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION N° 00001/DCE/CUG/CIPM/2023 DU 17 AOÛT 2023,
SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N° 03700-23/L7PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 24
JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET DRAINAGE DES CERTAINES ARTERES DU
QUARTIER MAROUARE (REHABILITATION DE U CONTINUITE DE LA ROUTE BITUMEE COMMISSARIAT
CARRJFOUR 7 FIN GOUDRON (RESIDENCE: REPROS SERVICES)-ROUTE BITUMEE. CLINIQUE SOUTHIA
DANS L'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2 DEPARTEMENT DE LA BENOU, REGION DU NORD.)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)



LE MAIRE DE LA VILLE DE GAROUA, AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE

Par décision N°007/DA/CUG/SG/DST/2023, le marché objet de l'avis de consultation n° 00001/DCE/CUG/CIPM/2023 du 17 août 2023, suivant autorisation de gré à gré n° 03700-23/L/PRC/MINMÂP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 24 juillet 2023, pour les travaux d'assainissement et-drainage des certaines artères du quartier marouaré (réhabilitation de la continuité de la route bitumée commissariat carrefour 7 fin goudron (résidence repros-services) -route bitumée clinique southia dans l'arrondissement de Garoua -2, - département de la Bénoué, région du nord.) est attribué selon les détails ci-après :

N°	Numéro de l'Avis de consultation	Adjudicataire	Montant TTC	Délai d'exécution
01	N°00001/DCE/CUG/CIPM/2023	L'entreprise SONOGEBS, BP: Douala, Tel;677624714	138 823 931	Trois (3) mois

GAROUA le 29 Aout 2023

Le MAIRE

GOURA BELADJI



SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 016/DAONO/ GOUVERNEUR/CRPM-NO/2025 DU 04/09/2023 POUR REHABILITATION DES BUREAUX DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NORP, EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

IMPUTATION

573213905441515523112811

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budgétaire 2023, le Gouverneur de la Région du Nord (Autorité Contractante) lance pour le compte de la Délégation Régionale du MINEE, un Dossier d'Appel.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif Estimatif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cinq millions (5 000 000) de Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, consistent en un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent DAO sont financés par le BIP MINEE 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur porte 112 : tel : 222 2719 4-9) dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur (porte 112 tel : 222 2719 4-9) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de dix mille (10 000) francs CFA, payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tél: 222 2719 49) au plus tard le **25/09/2025 à 09 heures**, heure locale.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant l'mention:

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

016/DAONO/ GOUVERNEUR/CRPM-NO/2025 DU 04/09/2023 POUR REHABILITATION

DES BUREAUX DE LA DELEGATION REGIONALE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE DU NORP,

EN PROCEDURE D'URGENCE

" An'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du Dossier d'Appel d'Offres, est de **deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit cent mille **(100 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente (30) jours à la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **2%** du montant prévisionnel soit cent mille **(100 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente (30) jours à la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux OU en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère chargé des finances

13. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **25/09/2023 à partir de 10 heures** dans la salle de la commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord



14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

4. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit:

- 1- absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du Dossier Administratif ;
- 2- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- 3- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4- Note technique Inférieure à 70% des éléments positifs ;
- 5- absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis quantitatif et estimatif et dans le sous-détail des prix;
- 6- avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- 7;-Absence de la caution de soumission.

14.2 Critères essentiels :

- 1-Présentation générale de l'Offre : 01 oui/Non;
- 2- références de l'entreprise : 02 oui/Non ;
- 3- Moyen humain : 06 oui/Non;
- 4- moyen matériels permanents ou mobilisables : 02 oui/Non;
- 5- Visite du site ; 01 oui/Non ;
- 6- méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux : 06 oui/Non;
- 7- Preuve d'acceptation des conditions du marché : 02 oui/Non ;
- 8- surface financière : 01 oui/Non.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure eT verront leur



offre financière analysée, soit 15 oui sur les 21 possibles



15. Attribution

Le Gouverneur du Nord autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre recevable administrativement aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordres techniques peuvent être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tel : 222 2719 49) dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres,

GAROUA le 4 Septembre 2023

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi'i Jean



MISSION DE DÉVELOPPEMENT DU NORD OUEST

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 006/ONIT/MIDENO/MITB/13/84/2023 OF 12 SEPTEMBER 2023 FOR THE ACQUISITION OF PROJECT VEHICLES THROUGH EMERGENCY PROCEDURE IN TWO LOTS AS FOLLOWS: LOT 1: THE SUPPLY OF ONE (1) 4WD LAND CRUISER PRADO LOT 2: THE SUPPLY OF TWO (02) 4WD PICKUP VEHICLES

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

IMPUTATION

LOT 1: 244105 AND LOT 2: 2451

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Within the frame work of program 187 captioned "Governance and institutional support in the agricultural sub sector and rural development" Reference action 5 in the investment program of MIDENO for 2023 titled " improvement of the working environment in MIDENO" and her objective to attain operational efficiency of the North West Development Authority, (MIDENO) hereby launches an Open National Invitation to tender through emergency procedure for the supply of One (1) 4WD Land Cruiser Prado and two (02) 4WD Pickup Vehicles

2. Consistance des prestations

The supply and reception of One (1) 4WD Land Cruiser Prado and Two (02) 4WD Pickup Vehicles

3. Cout Prévisionnel

The provisional costs of the services/works involved in these supplies are:

Lot 1: Seventy One million (71,000,000) fcfa ALL TAXES INCLUSIVE

Lot 2: Seventy three million (73,000,000) fcfa ALL TAXES INCLUSIVE

4. Allotissement

THE PROJECT IS DIVIDED IN TWO LOTS AS FOLLOWS:

Lot 1: THE SUPPLY OF ONE (1) 4WD LAND CRUISER PRADO

Lot 2: THE SUPPLY OF TWO (02) 4WD PICKUP VEHICLES

5. Participation et origine

Participation in this Invitation to tender is opened to National companies/suppliers that fulfill the required criteria specified in the bidding document and have the competence and experience of **not less than 10 years** in the same or similar supplies.

6. Financement

Services which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by **Public Investment Budget - MINADER for the 2023** financial year. Budget Heads; Lot 1: **244105** And Lot 2: **245102**

7. Consultation du Dossier

The tender file maybe consulted during working hours from 8:00 am to 4:00 pm at the MIDENO Head Office, Secretariat of the Director General, Ayaba Street, P.O. Box 442, Bamenda; Email: midenobda@yahoo.com: Tel: 237 23336161 following the publication of this notice

8. Acquisition du Dossier

The tender file may be obtained during working hours from 8:00 am to 4:00 pm at the MIDENO Head Office, Secretariat of the Director General, Ayaba Street, P.O. Box 442, Bamenda; Email: midenobda@yahoo.com: Tel: 237 233331661 following the publication of this notice against payment of a non-refundable sum of **One hundred and eleven thousand (111,000) fcfa** and payable into Account No. 06845 97568660001- 28 in the name of "SPECIAL ACCOUNT SAC-ARMP" in any BICEC Branch in Cameroon

9. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in (7 copies) including one (1) original and six (6) copies marked as such, should reach the MIDENO Head Office located at Ayaba Street, P.O. Box 442, Bamenda) not later than **10 October 2023** at **10:00 am** prompt and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 006/ONIT/MIDENO/MITB/13/84/2023 of 12 SEPTEMBER 2023
FOR THE ACQUISITION OF PROJECT VEHICLES THROUGH EMERGENCY PROCEDURE IN TWO (2) LOTS AS
FOLLOWS:

Lot 1: THE SUPPLY OF ONE (1) 4WD LAND CRUISER PRADO

Lot 2: THE SUPPLY OF TWO (02) 4WD PICKUP VEHICLES

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The execution deadline provided for by the Contracting Authority shall be **Three (3) Months from the date of notification to start delivery for each lot**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his Administrative Documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of; **Lot 1: One million four hundred and twenty thousand (1,420,000) fcfa and Lot 2: One million four hundred and sixty thousand (1,460,000) fcfa** valid for thirty (30) days beyond the validity of the bids.

12. Recevabilité des Offres

Under pain of being rejected, only originals or certified true copies by the issuing service and official or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers, Bank Officials, and Taxation Officials etc.) of the administrative documents required, including the bid bond, must imperatively be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They must obligatorily not be older than three (3) months or must not be produced after the submission of the bids. Any bid not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the tender file documents shall lead to a pure and simple rejection of the bid without any appeal being entertained.

13. Ouverture des Plis

The opening of the administrative documents, technical and financial bids are scheduled on the **10 Octobre 2023** at **11: 00 am** prompt local time by the Internal Tenders Board of MIDENO in the MIDENO Conference Room at the Project management Office. Only bidders may attend or duly represented by a person of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the following principles:

A. Eliminatory Criteria

- Non Conformity to technical specifications and standards (prospectuses, photos etc.)
- Absence of Bid Bond
- Late submission of bids
- False declarations or forged documents
- Under exclusion sanctions from the Authority in Charge of the Regulation of Public Contracts
- Associated directly or indirectly with the conception, preparation of technical specifications and other documents concerned with this tender
- Non-respect of 80% of the essential criteria
- Absence of brochures

B. Essential Criteria

SN	Criteria
1	General Presentation of bids (The various parts of the same file separated by colour dividers both in the original and in the copies and Files spirally bounded)
2	Specific experience of the firm in the same or similar services for at least 10 years
3	Conformity to technical specifications and standards (prospectuses, photos etc.)
4	Delivery schedule of Three (3) months for each lot
5	Manufacturers authorization to deal with the equipment
6	Availability of spare parts
7	Local Technical Capacity and equipment for repair and routine maintenance
8	Original bids signed by the competent Authority of the firm
9	Financial capacity of at least ; Lot 1: 53,250,000 fcfa, Lot 2: 54,750,000 fcfa N/B: A bidder bidding for the two lots must have a financial capacity of at least 108,000,000 fcfa
10	Annual turnover of at least 200,000,000 fcfa for the last five (5) years
11	Origin of the supplies

15. Attribution

Evaluation shall be done using the binary method. The supplier shall be selected by the Least Cost selection method after evaluating the technical capacity (Bidder must fulfill 100% of the eliminatory criteria and must score at least 80 out of the 100 points previewed for the technical evaluation) and financial capacity of the bidder and that the supply he/she is proposing is in conformity with the technical specifications of the supply in the Tender document and in accordance with the procedures described in this tender file

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for **thirty (30) days** from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information can be obtained during working hours from **the secretariat of the Director General, MIDENO, P.O. Box 442, Bamenda: Email: midenobda@yahoo.com: Tel: 237 233 361 378**

BAMENDA le 11 Septembre 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ANYE MATOYAH Cletus



COMMUNE DE FOUMBAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°008/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2023 DU 06 SEPTEMBRE 2023 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE BILINGUE AU QUARTIER ADMINISTRATIF DANS
LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence concerne la réalisation des travaux de construction d'un bloc maternel à l'école bilingue au quartier administratif dans la Commune de Foumban, département du Noun dans la commune de Foumban, département du Noun.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de 20 000 000 (vingt millions) francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et travaux publics

La participation des entreprises sous forme de regroupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du regroupement ressortent clairement dans l'accord de regroupement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, de l'exercice 2023,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 971825 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 971825 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de quarante mille (40 000) FCFA représentant les frais d'achat du dossier, payable à la Recette Municipale de la Commune de Foumban.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 97 18 25 au plus tard le 25 SEPTEMBRE 2023 à 09 heures, heure locale et devra porter la mention suivante:

**AVIS D APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBIX/2023 OU 06 SEPTEMBRE 2023 POUR TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE BILINGUE AU QUARTIER ADMINISTRATIF DANS LA
COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu parle Maître d'Ouvrage pour laréalisatoin des travaux objet du présent appelle d'offres est de trois (03) mois.

Ce délai court à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conforme à l'article 6 valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou encopies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un temps

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 25 SEPT 2023 à 10 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Foumban, siégeant dans la salie N°02 du 2ème de la Mairie de Foumban.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

VOIR PIECE JOINTE

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service Technique de la Commune de Foumban, Tél : 697 97 18 25,

FOUMBAN le 6 Septembre 2023

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaïno

PRÉFECTURE DU NOUN

DECISION PREFECTORALE N°010/DP/F32/SAEF DU 25/08/2023PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/F32/MO/CDPM-A1/2023 DU 13/09/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE POMPE ÉLECTRIQUE IMMERGÉE AU LYCÉE BILINGUE DE KOUTABA, ARRONDISSEMENT DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

PREFET DU DEPARTEMENT DU NOUN,

DECIDE:

Article 1er: l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°008/AONO/F32/MO/CDPM-A1/2023 DU 13/09/2023 pour les travaux de construction d'un forage équipé de pompe électrique immergée au lycée bilingue de Koutaba, arrondissement de Koutaba. département du Noun, région de l'ouest, est déclaré infructueux.

Article 6: La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

FOUMBAN le 25 Aout 2023

Le PRÉFET

UM DONNACIEN



COMMUNE DE MASSANGAM

**DECISION D'ATTRIBUTION N° 08/D/A/MGAM/CIPM/SPM/2023 DU 24 AOÛT 2023PORTANT ATTRIBUTION
DE LA LETTRE-COMMANDE AFFÉRENT A LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES
ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM), COMMUNE DE MASSANGAM, DEPARTEMENT DU NOUN,
RÉGION DE L'OUEST.**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MASSANGAM,

DECIDE

Article 1er - L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre-Commande relative à la consultation suivante :
Demande de cotations N°01/DC/C/MGAM/CIPMAG/2023 DU12/07/23 Pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de MASSANGAM .

N° du lot	Entreprise	Montants TTC (en FCFA)
RAS	ENSERRAT SARL BP: 3037 Douala TEL: 696 863 393/674 752 424 12868 621 (Douze Millions huit cent soixante huit	

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MASSAGAM le 24 Aout 2023

Le MAIRE

MFOPOU ABOUBAKAR



PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

DECISION N° 01/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 PORTANT RESILIATION DU CONTRAT N° 013/C/MINADER/PDRM-II/COORDO/RPM/CSPM/TBEC/2021 DU 01/06/2021 DU PASSEE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2021 DU 18 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLES DE 160 HA DES BAS-FONDS ET VOIES D'ACCES DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, POUR LE COMPTE DU PDRM-II.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

**LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM-II),
Autorité Contractante,**

DECIDE :

LE CONTRAT N° 013/C/M1NADER/PDRM1I/COORDO/RPM/CSPM/TR/2021 PASSEE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 05/AOMC/MINADER/PDRM-I1/CSPM/TR/2021 DU 18 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT SHYDROAGRICOLES de 1G0 Ho DES BAS-FONDS ET VOIES DACCES DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN, POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II, POUR UN MONTANT HORS TAXES DE Deux milliards deux cent cinquante-un million deux cent-cinquante-quatre mille deux cent cinquante- quatre (2 251 254 254) FCFA, sur (financement de la Banque Islamique de Développement (BIsD), est pour compter de la date de signature de la présente décision, Résilié «ux torts, frais et risque exclusifs de HAB.SA BP : 3617 Yaoundé Tél: 665 52 95 55.

Ladite entreprise est invitée à arrêter immédiatement toutes activités sur le site des travaux.

Article 2 - La présente décision vaut cadre d'arrêt immédiat de toutes les activités sur le chantier des travaux D'AMENAGEMENTS HYDROAGRICOLES de 160 Ha DES BAS-FONDS DANS LE DEPARTEMENT DU NOUN. COUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II,

1I- Le taux d'exécution physique des travaux étant de trente-cinq (35) pourcents, l'entreprise ne pourra prétendre à aucun paiement après cette résiliation.

Article 2; La Présente Décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera. /-

FOUMBAN le 18 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOOU AMADOU



COMMUNE DE MBOUDA

**ADDITIF N° 01 RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°01/AONO/C-MDA-BTOS/CIPM/AI/23 DU 10/08/2023 POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE A LA
COMMUNE DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1 Cout Prévisionnel	
Au lieu de ...	Le coût prévisionnel est de 100 000 000 (cent millions) francs CFA pour la livraison d'une niveleuse.
Lire plutot	Le coût prévisionnel global est de 160 987 500 (cent soixante millions neuf cent quatre vingt sept mille cin cent) pour la livraison d'une niveleuse repartie en deux phases dépendant soient : 100 000 000 (cent millions) francs CFA à engager pour l'année 2023 et 60987 500 (soixante millions neuf cent quatre vingt sept mille cinq cent) à engager pour l'année 2024

2 Remises des offres	
Au lieu de ...	<p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet devra parvenir à la Mairie de Mbouda Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés), au plus tard 21/04/2023 08 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA-BTOS/CIPM/AI/23 DU POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE SEM 919 A LA COMMUNE DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»</p>
Lire plutot	<p>Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire, sous peine de rejet devra parvenir à la Mairie de Mbouda Bureau du Partenariat et du Suivi des Projets et Marchés), au plus tard 11/09/2023 09 heures 00 minute précises, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-MDA-BTOS/CIPM/AI/23 DU POUR L'ACQUISITION D'UNE NIVELEUSE SEM 919 A LA COMMUNE DE MBOUDA (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p> <p>« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.»</p>

3 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **21/04/2023 à 09 heures 00 minutes**. Elle se fera dans la salle des actes de la commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

Lire plutot

L'ouverture de l'offre contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **11/09/2023 à 10 heures 00 minutes**. Elle se fera dans la salle des actes de la commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée

4 Autres

Au lieu de ...

Règlement Général du dossier d'Appel d'Offres

42.2. l'Autorité Contractante dispose d'un délai de sept(07) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire

Cahier de Clause Administratives Particulières

Article 49 ; Edition et diffusion du présent marché

quinze (15) exemplaires du présent contrat seront édités par l'entrepreneur et retourné au Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante poursuitede la procédure et ventilation.

Lire plutot

Règlement Général du dossier d'Appel d'Offres

42.2. l'Autorité Contractante dispose d'un délai de cinq (05) jours pour la signature du marché à compter de la date de réception du projet de marché adopté par la commission des marchés compétente et souscrit par l'attributaire

Cahier de Clause Administratives Particulières

Article 49 : Edition et diffusion du présent marché

quinze (15) exemplaires du présent contrat seront édités par le Maître d'Ouvrage et retourné à l'entrepreneur pour suite de la procédure et ventilation.

MBOUDA le 23 Aout 2023

Le MAIRE

WADJI



PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPIT

DECISION N° 194/MINADER/SG/PDRM-II/COORDO/RPM/2023 DU 28/08/2023 PORTANT RESILIATION DU CONTRAT N° 027/C/MINADER/PDRM-II/COORDO/RPM/CSPM/TBEC/2019 PASSEE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINADER/PDRM-II/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES ATROIS (03) COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAKOM MATOUMBAIN (LOT 1), POUR LE COMPTE DU PDRM.

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

**LE COORDONNATEUR DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT PHASE II (PDRM-II),
Autorité Contractante,**

DECIDE :

Article 1er: LE CONTRAT N° 027/C/MINADER/PDRMII/COORDO/RPM/CSPM/TR/2019 PASSEE APRES APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINADER/PDRMII/RPM/CSPM/BEC/2019 DU 22/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES ATROIS (03) COMPARTIMENTS ALECOLE PUBLIQUE DE MAKOM MATOUMBAIN (LOT 1), POUR UN MONTANT HORS TAXES DE Trente-neuf million sept cent-cinquante-deux mille quatre cent vingt-sept (39 752 427 F CFA), surfinancement de la Banque Islamique de Développement (BIsD), est pour compter de la date designation de la présente décision, Résilié aux torts, frais et risque exclusifs des ETS FAITH CONSTRUCTION AND GENERAL SUPPLY Tél; 680 77 6811, Bamenda, Ladite entreprise est invitée à arrêter immédiatement toutes activités sur le site des travaux.

Article 2 : - La présente décision vaut ordre d'arrêt immédiat de toutes les activités sur le chantier DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TROIS (03) SALLES DE CLASSE AVEC BUREAU DU DIRECTEUR ET DEUX (02) BLOCS DE LATRINES ATROIS (03) COMPARTIMENTS ALECOLE PUBLIQUE DE MAKOM MATOUMBAIN (LOT 1), POUR LE COMPTE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL DU MONT MBAPPIT-PHASE II,

1 I- Le taux d'exécution physique des travaux étant de Quatre-vingt (80) pour cent, l'entreprise ne pourra prétendre à aucun paiement après cette résiliation.

Article 2 : La Présente Décision sera enregistrée, communiquée et publiée partout ou besoin sera. /-

FOUMBAN le 28 Aout 2023

Le COORDONNATEUR

POTOUOGBOUNKOOU AMADOU



COMMUNE DE MBOUDA

ADDITIF N°01 RELATIFS À LA DEMANDE DE COTATIONN 01/DC /C-LVIDA/CIPM/23 DU POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MBOUDA ; DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS**

[Télécharger la piece d'origine](#) [Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>ARTICLE 5: PRESENTATION GENERALE DES OFFRES</p> <p>5.2 Présentation du pli contenant les offres</p> <p>III- Proposition Financière</p> <p>Elle contiendra :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une soumission timbrée au taux en vigueur, cachetée, datée et signée- Un Bordereau des prix unitaires, signé, cacheté et daté :- Un détail estimatif, signé, cacheté et daté.
	<p>Lire plutot</p> <p>ARTICLE 5: PRESENTATION GENERALE DES OFFRES</p> <p>5.2 Présentation du pli contenant les offres</p> <p>III- Proposition Financière</p> <p>Elle contiendra :</p> <ul style="list-style-type: none">- Une soumission timbrée au taux en vigueur, cachetée, datée et signée ;- Un Bordereau des prix unitaires, signé, cacheté et daté ;- Un détail estimatif, signé, cacheté et daté. <p>N.B : RABAIS INCONDITIONNEL, ECRI EN LEHRES ET EN CHIFFRE D'IMPRIMERIE</p>

MBOUDA le 23 Aout 2023

Le MAIRE

WADJI



PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

FORMULAIRE D'ABONNEMENT AU e-JDM

Journal des Marchés Publics #

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

ou

Point Focal

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail(*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail(*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail(**) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | | |
|--------------------------|-------------|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> | Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> | Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| <input type="checkbox"/> | Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
 Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
 SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
 EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
 CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**